SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE VIE : ESSAI PILOTE DU MODÈLE D'ORIENTATION COMMUNAUTAIRE DE L'ENVIRONNEMENT HABITÉ

CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES SUR L'HABITATION ET LE CADRE DE VIE

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des médias substituts, composez le 1-800-668-2642.

101-01243/

INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE VIE : ESSAI PILOTE DU MODÈLE D'ORIENTATION COMMUNAUTAIRE DE L'ENVIRONNEMENT HABITÉ

Septembre 1996

Préparé par :
David H. Sherwood, MICU,
Expert-conseil en planification de collectivités durables et en santé

pour le :
Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie

La SCHL contribue à l'amélioration du logement et des conditions de vie au Canada, notamment en communiquant les résultats de ses recherches. Elle tient à votre disposition une liste de produits d'information portant sur divers sujets de nature sociale, économique, environnementale et technique en rapport avec l'habitation.

Composez le 1 800 668-2642 ou venez nous voir à notre site Internet à l'adresse suivante : www.cmhc-schl.gc.ca

This publication is also available in English, under the title *Monitoring Quality of Life Indicators: A Pilot Test of the Community Orient Model of the Lived Environment, PE0264.*

Canada

Ce projet a été financé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mais les vues exprimées sont celles de l'auteur et n'engagent aucunement la SCHL.

© 1996, Société canadienne d'hypothèques et de logement

ISBN 0-660-95602-0

Nº de cat. NH15-172/1997F

Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL

OBJECTIFS

L'étude avait pour objet de mener un essai pilote du Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité (MOCEH). Sous la direction de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le MOCEH a été élaboré pour aider les municipalités à évaluer et à contrôler la qualité de vie dans leur communauté. Le MOCEH fournit une approche qui permet l'application de 40 indicateurs de la qualité de vie dans les municipalités et l'établissement d'un lien direct entre la qualité de vie et la durabilité urbaine. La première version du MOCEH a été élaborée en 1992 et mise à l'essai avec succès en 1993 par trois municipalités canadiennes : Québec, Toronto et Fort McMurray. Le MOCEH a ensuite été utilisé en 1995 dans le cadre d'une étude importante sur la qualité de vie dans l'agglomération de Toronto. Le présent rapport contient les résultats de l'essai pilote de 1993 ainsi que les conclusions que l'on peut en tirer.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à rendre hommage au professionnalisme et à l'enthousiasme des responsables de chacune des municipalités participantes : René Morency du Service de planification de Québec, Lisa Salsberg du Healthy City Office de Toronto et Doug Parrish du Planning Department de Fort McMurray. Danielle de Coninck de Vivre Montréal en santé mérite aussi des remerciements. L'aide des employés de la SCHL, Steve Pomeroy, Jill Stacey et Dick Leong a été particulièrement utile.

David Sherwood

RÉSUMÉ

L'étude avait pour but de mener un essai pilote du Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité (MOCEH). Le modèle a été mis à l'essai en 1993 par les villes de Québec, Toronto et Fort McMurray, avec des commentaires additionnels de Montréal. Les résultats ont été positifs.

Le rapport commence par traiter brièvement de la qualité de vie et de la nécessité d'un modèle pratique d'indicateurs à utiliser dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques. On traite ensuite de l'élaboration du MOCEH et de ses sous composantes, et notamment d'une bibliographie annotée et d'une description plus complète du modèle, précédemment publiées par la SCHL. Le MOCEH s'inspire des cadres conceptuels du développement durable, des collectivités en bonne santé et de l'approche des écosystèmes. Il est conçu pour être appliqué à partir de sources de données facilement accessibles dans un délai relativement bref et pour être adaptable à la situation locale.

L'auteur présente ensuite les paramètres de l'essai pilote et résume l'expérience des municipalités participantes (les rapports intégraux figurent en annexe). L'objectif primaire de l'essai était de permettre à des fonctionnaires municipaux d'évaluer le modèle dans le cadre d'une situation de travail normale. L'essai a duré environ 13 semaines et a exigé l'équivalent d'un peu plus d'un mois-personne. Chaque ville a fait une contribution particulière. Québec est une ville de taille moyenne habituée à la planification stratégique et à l'utilisation des indicateurs. Toronto est une grande ville qui s'intéresse au concept de ville en santé et qui a l'expérience des indicateurs. Fort McMurray est une petite ville qui s'occupe d'utilisation du sol et n'avait aucune expérience des indicateurs. Les commentaires de Montréal s'inspirent de son expérience de la participation des citoyens et des indicateurs au palier du quartier.

L'essai a confirmé que la structure du MOCEH est valide et significative pour utilisation au palier local. L'auteur recommande des améliorations au modèle, en expose les limitations et énonce certaines conditions nécessaires à sa réussite. Puisque le modèle se fonde sur des indicateurs objectifs, il est nécessairement incomplet et devrait s'assortir de données qualitatives. Les mesures statistiques doivent être interprétées pour être bien comprises et c'est pourquoi les utilisateurs devraient préciser le contexte et fournir des commentaires dans leurs rapports. Même si le modèle propose une liste d'indicateurs, on encourage les utilisateurs à l'adapter aux circonstances où ils se trouvent, c'est-à-dire qu'il faut réfléchir dès le départ aux problèmes locaux et au public auquel s'adressera le rapport. Les très petites municipalités constateront

peut-être que bien que le principe soit utile, les données ne sont pas accessibles. La liste actuelle des indicateurs et des mesures spécifiques est susceptible de certaines améliorations. Enfin, l'utilité de cet exercice est grandement accrue si l'on s'engage à procéder à un suivi des indicateurs pour dégager des tendances.

Sous réserve de ces précautions, les municipalités participant à l'essai pilote ont évalué favorablement le modèle. Il favorise une meilleure compréhension des rapports entre l'environnement, l'économie et la société. Il est recommandé d'y apporter certaines améliorations et de le diffuser pour utilisation par les municipalités ou autres intervenants.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION 1

La nécessité d'un modèle des indicateurs de la qualité de vie 1

Qualité de vie 1

Indicateurs 2

CHAPITRE 2 - ÉLABORATION ET DESCRIPTION DU MODÈLE 3

Bibliographie 3

Le Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité (MOCEH) .. 3

Politiques et programmes sectoriels 3

Composantes de vivabilité 4

Indicateurs de vivabilité 4

Mesures spécifiques 4

Indicateurs qualitatifs ou subjectifs 5

CHAPITRE 3 - DESCRIPTION DE L'ESSAI PILOTE 7

Objectifs 7

Sélection des municipalités 7

Durée de l'essai 7

CHAPITRE 4 - L'ESSAI DANS LES MUNICIPALITÉS 8

Québec 8

Toronto 9

Fort McMurray 10

La participation de Montréal 10

CHAPITRE 5 - LES CONCLUSIONS QUANT À LA STRUCTURE DU MOCEH 12

Politiques/programmes sectoriels 12

Composantes de vivabilité 13

Indicateurs de vivabilité 13

Mesures spécifiques 14

CHAPITRE 6 - CONCLUSIONS RELATIVES À L'APPLICATION DU MOCEH 15

Conseils aux nouveaux utilisateurs 15

Présentation des rapports 15

Petites et grandes villes 15

Seuils et normes de comparaison 16

Indice composite de la qualité de vie 16

L'échelle géographique 16

Mesures d'intrants ou d'extrants 17

Mesures qualitatives ou subjectives 17

L'année de référence 17

Suivi 17

Affectation des heures de travail 18

CHAPITRE 7- ÉVALUATION DU MOCEH 19

CHAPITRE 8 - RECOMMANDATIONS 21

RÉFÉRENCES 22

ANNEXE A - RAPPORT DE QUÉBEC A-1

ANNEXE B - RAPPORT DE TORONTO B-1

ANNEXE C - RAPPORT DE FORT MCMURRAY C-1

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité 5

Figure 2 : Indicateurs et mesures spécifiques de vivabilité : logement 6

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des politiques/programmes sectoriels utilisés dans l'essai pilote 12

Tableau 2 : Composantes de vivabilité utilisées dans l'essai pilote 13

Tableau 3 : Nombre d'indicateurs de vivabilité publiés par la SCHL 13

Tableau 4 : Nombre d'indicateurs de vivabilité utilisés par Toronto 13

Tableau 5 : Pourcentage de mesures spécifiques recueillies par Québec et Fort McMurray 14

Tableau 6 : Nombre de mesures spécifiques par composante de vivabilité selon le MOCEH 14

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

Un des buts de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. Le dossier de la qualité de vie suscite actuellement beaucoup d'intérêt au Canada. Au sein de la SCHL, le Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie prévoit et examine les tendances qui toucheront le logement et l'environnement, contribuant à l'élaboration des politiques tant au Canada qu'à l'étranger. Compte tenu de la nécessité de cerner la qualité de vie à l'intérieur comme à l'extérieur de la SCHL, le Centre d'études prospectives a voulu étudier la faisabilité d'un outil pratique de modélisation, susceptible d'être utilisé pour l'élaboration des lignes de conduite.

C'est pourquoi le Centre a lancé un processus de recherche visant à élaborer et à éprouver un modèle des indicateurs de la qualité de vie, fondé sur les principes de santé et de viabilité, et susceptible d'une large application pratique à partir des sources de données existantes. Le modèle qui en est résulté est le Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité ou MOCEH. Le présent rapport traite d'un essai pilote réussi du modèle par trois villes.

La nécessité d'un modèle des indicateurs de la qualité de vie

On prend de plus en plus conscience de l'importance de la qualité de vie comme facteur du développement économique. Au moment où le Canada entre dans une économie post-industrielle fondée sur les connaissances et l'information, on prévoit que l'activité économique sera de plus en plus fonction d'une main-d'oeuvre hautement spécialisée plutôt que des facteurs traditionnels comme les matières premières et le transport. Les collectivités devront donc relever le défi d'attirer et de retenir des travailleurs bien instruits, ce que rend plus difficile la mobilité accrue qui découle du libre échange. Dans de telles circonstances, la qualité de vie dans une collectivité devient un investissement. Selon un article récent de Public Management, Standard & Poor's a commencé à tenir compte de la qualité de vie dans l'évaluation des obligations aux États-Unis. (Tillman, 93-04:7-8)

Le fait qu'on a récemment incorporé les principes du développement durable et des collectivités en bonne santé dans les politiques publiques au Canada a aussi aidé à développer l'intérêt pour les indicateurs de la qualité de vie. Les municipalités sont plus conscientes des rapports entre l'environnement, l'économie et le bien-être social. Elles veulent mesurer leur qualité de vie en fonction de ces nouveaux principes d'intégration.

Qualité de vie

La popularité du terme Qualité de vie vient en partie du fait que chacun y aspire. Il a des résonnances auxquelles on peut s'identifier et chacun peut l'interpréter à la lumière de ses propres valeurs et attentes. Pour cette raison, c'est aussi un terme subjectif et susceptible d'interprétations diverses. La signification de ce terme est donc difficile à cerner et à exprimer en termes opérationnels, car il désigne un état de bien-être très subjectif au palier individuel. On a publié de nombreuses études sur la mesure de la qualité globale de la vie au palier de la collectivité, mais elles sont loin de s'accorder sur la meilleure façon de la mesurer, le choix des indicateurs clés et l'utilisation qu'il faut faire des résultats pour l'élaboration des politiques publiques.

En raison de sa popularité et des images qu'il évoque, le terme qualité de vie est aussi largement utilisé par les professionnels et figure à titre d'objectif du gouvernement dans de nombreux documents publics. On a vraiment besoin d'un modèle susceptible de replacer la qualité de vie dans un cadre cohérent et d'aider à choisir les indicateurs utiles. Par exemple, presque tous conviennent qu'un parc de logements suffisant, des taux de criminalité faibles, la propreté de l'atmosphère, la vigueur de l'économie et une population instruite constituent de bonnes mesures de la qualité de vie. Ces dernières années, on a vu apparaître chez les professionnels comme dans le public des termes nouveaux comme développement durable et collectivités en bonne santé. Ils incluent l'idée de la qualité de vie et ont l'avantage de proposer un cadre conceptuel

cohérent pour l'étudier. Ils peuvent aussi dans une certaine mesure guider les mécanismes et les orientations nécessaires pour y parvenir.

Indicateurs

Pour donner à la qualité de vie une signification opérationnelle susceptible de guider les politiques de l'État, il faut d'abord la mesurer. Les décideurs doivent avoir les moyens de déterminer si la qualité de vie s'améliore ou d'en suivre l'évolution. Cela exige des indicateurs et l'on s'intéresse beaucoup aux indicateurs à l'heure actuelle au Canada, comme le démontre la popularité des rapports sur l'état de l'environnement. On mentionne aussi la nécessité de mettre au point des indicateurs des conditions urbaines et environnementales dans les déclarations internationales, notamment celles des Nations Unies. Les indicateurs sont un outil important si l'on veut évaluer et contrôler la qualité de vie.

Vu les difficultés que présente la normalisation d'indicateurs subjectifs et compte tenu de la gamme étendue des indicateurs objectifs parmi lesquels il faut faire un choix, il est difficile de se mettre d'accord sur une sélection pour une application donnée. Il y a peu de cas où le même ensemble d'indicateurs a été utilisé à deux époques différentes pour la même ville, ou en même temps par deux villes différentes. Les indicateurs ont donc une utilité restreinte pour l'établissement des politiques de l'État, puisqu'une des utilisations les plus productives est justement de dégager des tendances et d'établir des comparaisons.

CHAPITRE 2 - ÉLABORATION ET DESCRIPTION DU MODÈLE

En raison de l'intérêt pour la qualité de vie et du désir d'améliorer l'utilisation opérationnelle des indicateurs, la SCHL a demandé à l'Institute for Social Research de l'université York d'entreprendre une étude de faisabilité sur la modélisation des indicateurs de la qualité de vie au Canada. Cette recherche avait pour but de déterminer s'il était possible de mettre au point un ensemble pratique d'indicateurs pour mesurer la qualité de vie. Nous résumons ici le modèle.

Bibliographie

La première partie de l'étude était une recension des écrits publiée en 1992 sous le titre Indicateurs de la qualité de vie : une bibliographie annotée. Elle a été révisée en 1996.

Cette recension des écrits a révélé une évolution chronologique. Au début des années 70, on mettait l'accent sur des indicateurs objectifs quantitatifs fondés sur des données de recensement. À la fin des années 70 et au début des années 80, on a commencé à s'intéresser à des indicateurs subjectifs et qualitatifs fondés sur des perceptions recueillies le plus souvent au moyen d'entrevues et autres instruments de sondage. Depuis le milieu des années 80, on considère de plus en plus que l'environnement et la santé font partie du grand cadre de planification où se décident les orientations qui visent à maintenir la qualité de vie.

Le Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité (MOCEH)

La seconde partie de l'étude consistait à mettre au point un modèle global de la qualité de vie convenant au palier municipal. La troisième partie portait sur la disponibilité de données pour le modèle. Elles ont été publiées par la SCHL en octobre 1992 sous le titre Modélisation des indicateurs sur la qualité de vie au Canada : une étude de faisabilité.

L'ouvrage présente deux modèles conceptuels de la qualité de vie. Le premier est le Cadre conceptuel de la qualité de vie. Il tente de mesurer la qualité de vie d'un point de vue objectif, tout en reconnaissant que la qualité de vie est pour chacun à la mesure de son vécu. Le Cadre conceptuel est à la fois complet et complexe. Il serait vraisemblablement difficile de l'utiliser comme instrument d'élaboration des politiques.

Le second modèle proposé dans l'étude est le Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité (MOCEH). Il s'agissait de trouver un option plus viable que le premier modèle, en reprenant des idées inspirées du développement durable et de nouvelles perspectives en matière de santé. En particulier, la structure de base du modèle s'inspire d'un document de travail du Service d'urbanisme de la Communauté urbaine de Toronto, Towards a Liveable Metropolis (qui a été depuis augmenté et publié en tant que projet de plan officiel sous le titre The Liveable Metropolis). Ce document s'inspire des cadres conceptuels du développement environnementalement durable, des collectivités en bonne santé et de l'approche des écosystèmes en matière d'urbanisme. Il reconnaît explicitement les liens entre la vitalité économique, le mieux-être social et l'intégrité environnementale, en affirmant qu'aucun de ces facteurs ne doit prendre le pas sur les autres.

À des fins d'exhaustivité théorique, le MOCEH comporte une quatrième composante, la congruence culturelle, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les choses correspondent aux normes et aux attentes de la société. Ces normes sont parfois exprimées par les gouvernements sous forme de normes minimales, mais la plupart des indicateurs ne comportent aucun seuil défini au palier municipal.

Politiques et programmes sectoriels

La figure 1, intitulée "Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité", est tirée de la page 38 de l'Étude de faisabilité. Pour appliquer le modèle dans le contexte des collectivités, la colonne de gauche dresse la liste des politiques/programmes sectoriels qui relèvent le plus souvent des administrations municipales et

correspondent souvent à des services distincts comme l'utilisation du sol, les transports ou l'environnement. Dans d'autre cas, ces services sont offerts au palier local, mais pas nécessairement par l'administration municipale, comme la santé, l'éducation ou l'aide sociale. Les compétences municipales ne sont pas uniformes au Canada, en partie à cause des lois provinciales. Les démarches holistiques représentées par les principes du développement durable et des collectivités en bonne santé aboutiront peut-être à une réorganisation des fonctions, mais la liste du MOCEH reflète la structure actuelle de la plupart des administrations locales. Chaque municipalité peut adapter la liste des secteurs à sa propre réalité.

Composantes de vivabilité

La seconde colonne présente, sous le titre Composantes de vivabilité, les grandes dimensions selon lesquelles il faut évaluer chaque politique ou programme sectoriel. Les flèches montrent que, au moins en théorie, tous les secteurs influencent la vitalité économique, le mieux-être social et l'intégrité environnementale et que ces trois éléments sont liés. C'est ce qu'il faut entendre par le développement durable, les collectivités en bonne santé et la planification des écosystèmes et c'est là l'essentiel du modèle MOCEH. Ces rapports ont souvent été méconnus dans le passé et ce modèle contribue pour beaucoup à nous les faire mieux comprendre.

Indicateurs de vivabilité

La troisième colonne, à droite, est celle où l'on trouverait les indicateurs de vivabilité. En pratique, il n'est pas toujours possible de trouver des indicateurs du lien entre chaque service, municipal ou autre, et l'économie, le mieux-être social et l'environnement. Cependant, le modèle permet à l'utilisateur d'acquérir une meilleur compréhension opérationnelle du paradigme du développement sain et durable. La flèche de retour rappelle qu'il faut aussi suivre l'évolution chronologique des indicateurs.

La figure 2, intitulée "Indicateurs et mesures spécifiques de vivabilité : Logement", est tirée de la page 46 de l'Étude de faisabilité. Cette figure illustre le rapport entre le secteur appelé logement et les composantes de vivabilité appelées vitalité économique, mieux-être social et intégrité environnementale. Par exemple, l'économie est influencée par l'emploi généré par la construction et la rénovation de logements. Le mieux-être social de la population est influencé par la logeabilité et la qualité des habitations. L'environnement est influencé par la densité, puisqu'une plus forte densité est plus économique sur le plan énergétique.

Les tableaux de l'Étude de faisabilité de la SCHL énumèrent les indicateurs de vivabilité suggérés pour chaque politique ou programme sectoriel.

Mesures spécifiques

La figure 2 comporte aussi une quatrième colonne, intitulée "mesures spécifiques", dans ce cas-ci pour le logement. Le modèle présenté à la figure 1 pourrait bien être juste sur le plan conceptuel, mais s'il n'était pas possible de le mesurer, il serait parfaitement inutile pour l'intervenant du secteur municipal. La mesure des indicateurs est donc essentielle. La figure 2 présente un exemple détaillé d'indicateurs de vivabilité et de mesures spécifiques pour le secteur du logement. Par exemple, une des façons de mesurer l'effet du logement sur l'emploi est de mesurer le nombre de logements construits. Mais puisque cela ne tient pas compte du marché de la rénovation, on peut aussi additionner la valeur totale des permis de construire. Pour mesurer la logeabilité et la qualité des logements, on utilise le nombre de personnes par pièce et le nombre de logements ayant besoin de réparations majeures. Les mesures de densité comprennent le nombre de personnes au kilomètre carré ou la taille des terrains; dans le premier cas on compte des personnes et dans le second, on mesure l'espace attribué à chacun.

Il importe de bien saisir la distinction entre les indicateurs et les mesures spécifiques, au sens de l'Étude de faisabilité et du présent rapport. Les indicateurs expriment un rapport ou un lien, comme la causalité ou la corrélation. Les mesures spécifiques sont des données qui servent de substituts de l'indicateur, représentant sous une forme statistique l'association dynamique sous-jacente. Ainsi, dans ce contexte, le chiffre n'est pas l'indicateur. Les indicateurs peuvent être des phénomènes observés ou des concepts logiques, mais les mesures spécifiques utilisent les

données disponibles. Il arrive que la mesure spécifique la plus accessible ne représente pas au mieux l'indicateur. Il faut parfois plus d'une mesure pour bien refléter un même indicateur. Il fallait s'y attendre dans un modèle qui explore les nouveaux paradigmes du développement durable, des collectivités en bonne santé et de la planification des écosystèmes. Les auteurs du MOCEH proposent des compromis raisonnables qui permettent d'employer utilement le modèle.

Pour reprendre les exemples précédents, le nombre de logements construits n'est qu'une mesure indirecte de l'emploi, tandis que les statistiques sur les permis de construire ont l'avantage d'être facilement accessibles pour les municipalités. Le nombre de personnes par pièce est une mesure communément acceptée que donne le recensement. Dans la plupart des municipalités, l'efficacité énergétique des formes urbaines et suburbaines est un facteur dont on ne tient compte que depuis peu et pour lequel les données locales n'existent peut-être pas. C'est pourquoi on utilise la densité comme substitut, pour donner une indication générale de la situation.

Les tableaux de l'Étude de faisabilité de la SCHL présentent des mesures spécifiques pour chaque politique ou programme sectoriel proposé. L'annexe indique la source connue ou probable de données dans chaque cas. On a pu conclure qu'on dispose d'un nombre suffisant de mesures pour rendre le modèle viable.

Indicateurs qualitatifs ou subjectifs

Le MOCEH repose sur des mesures objectives tirées des sources de données existantes. Il ne comprend donc pas d'indicateurs subjectifs, ce qui en limite l'utilité de deux façons. Tout d'abord, il faut un mécanisme quelconque pour dégager les priorités et les préoccupations des utilisateurs du modèle. Il pourrait s'agir, par exemple, de réunions publiques ou de sondages si les résultats doivent être utilisés par les politiciens ou par le public. Un exercice de planification stratégique pourrait suffire pour dégager les priorités si le modèle ne doit servir qu'aux fonctionnaires. Comme le faisaient remarquer les participants à l'essai pilote, ces renseignements subjectifs sont nécessaires pour adapter le MOCEH à un usage local. On a aussi souligné que le modèle n'est qu'un outil dans le cadre d'une processus de plus vaste envergure, et non une fin en soi.

La seconde limitation qui découle de l'absence d'indicateurs subjectifs est tout simplement que puisque la qualité de vie de l'individu est en dernière analyse un phénomène subjectif, aucun modèle quantitatif ne peut la saisir parfaitement.

Figure 1
Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité

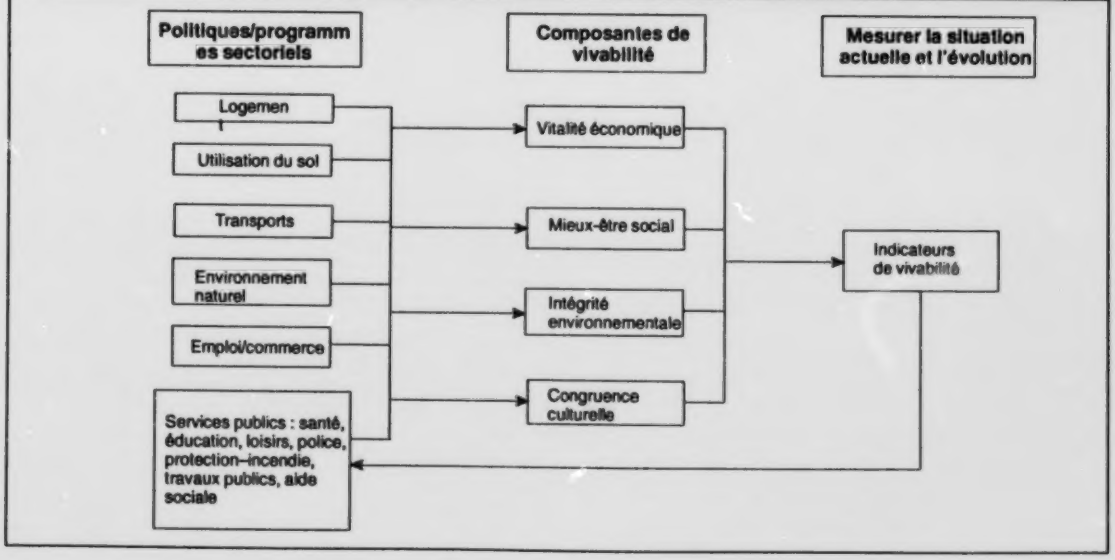

Figure 2
Indicateurs et mesures spécifiques de la vivabilité : Logement

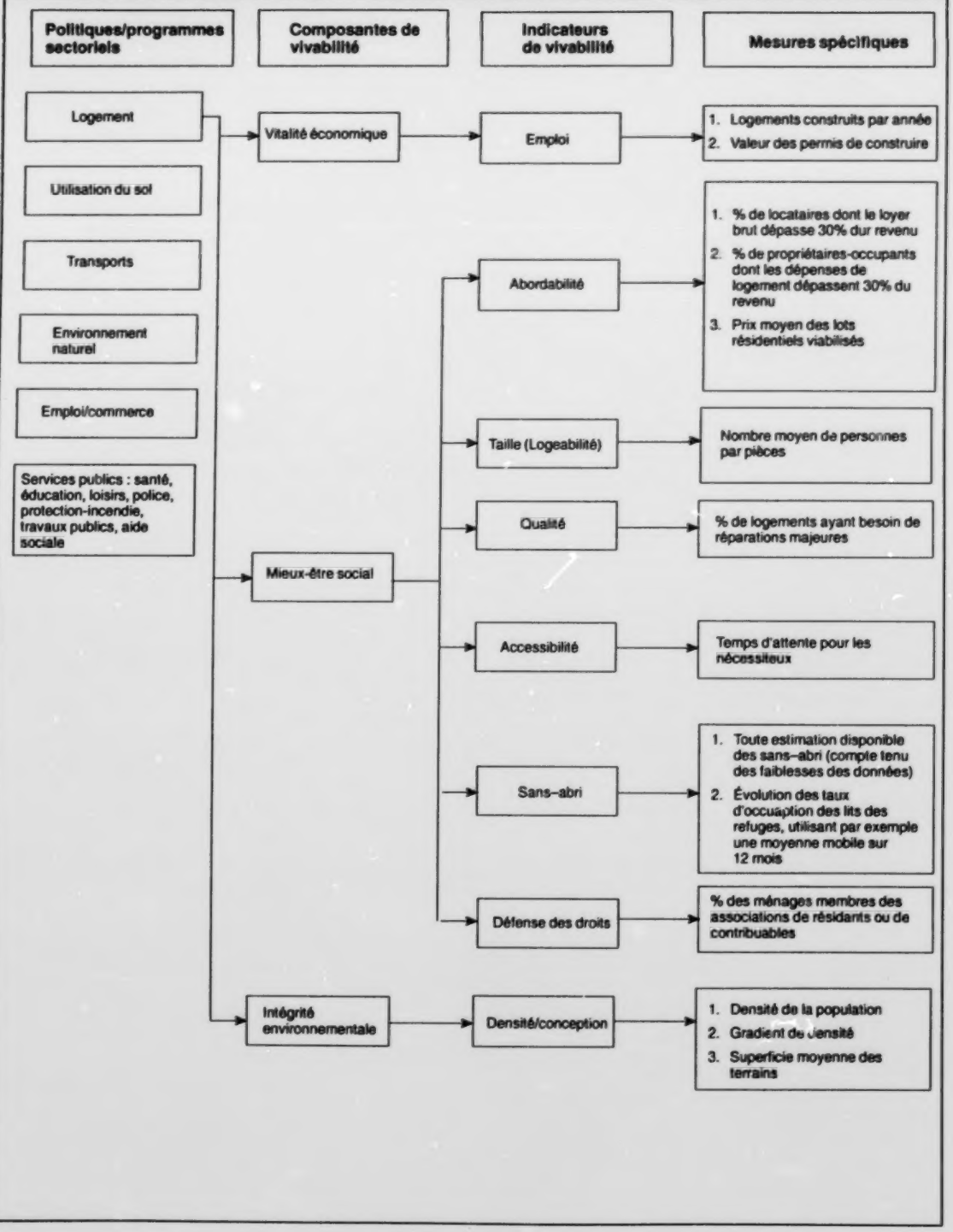

CHAPITRE 3 - DESCRIPTION DE L'ESSAI PILOTE

La présente section décrit l'essai pilote du Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité réalisé par la SCHL en vue d'en confirmer l'utilité pour les municipalités et d'autres intervenants. La Société a décidé de solliciter la collaboration de trois municipalités pour cet essai et de retenir les services de David Sherwood, expert-conseil en planification de collectivités durables et en bonne santé, pour diriger l'essai.

Objectifs

Les objectifs ont été présentés sous forme de questions aux municipalités participantes :

1. Le modèle MOCEH est-il suffisamment **pratique**, c'est-à-dire est-ce que les données sont facilement accessibles?
2. Est-il **abordable**, c'est-à-dire peut-il produire des résultats dans un délai raisonnable en faisant appel au personnel en place?
3. Est-il **adaptable** aux problèmes locaux et aux structures administratives locales?
4. Est-il **utile** et pourrait-il améliorer ou compléter les mécanismes municipaux actuels, comme les plans officiels ou les plans stratégiques?
5. Dans quelle mesure peut-il remplacer les **données qualitatives**?
6. Est-ce qu'il pose les **bonnes questions**? En d'autres termes, est-ce que le cadre conceptuel du développement durable, des collectivités en bonne santé et des écosystèmes aide à comprendre la collectivité et à améliorer sa qualité de vie?
7. D'après les résultats de l'essai pilote, **faut-il recommander l'utilisation du modèle MOCEH à d'autres intervenants?**

Sélection des municipalités

La SCHL a écrit à soixante-quinze municipalités du Canada pour leur demander si elles seraient intéressées à participer à l'essai pilote. Le rôle de la municipalité consistait à adapter le modèle à la situation locale, à recueillir les indicateurs, à faire rapport des résultats et à analyser l'expérience de l'essai.

La SCHL a reçu vingt-deux réponses; c'est un nombre considérable, car on estimait que l'essai exigerait au moins vingt journées-personnes, sans aucune indemnisation de la part de la Société. C'est la preuve de l'intérêt que suscitent actuellement la qualité de vie et les indicateurs.

Le choix s'est fait en fonction de trois grands critères, soit la connaissance du sujet, la capacité de respecter les délais et la représentativité. Chaque municipalité devait pouvoir respecter les échéances, mais il était souhaitable de bénéficier d'une certaine variété quand au nombre d'habitants, au niveau d'expérience et à la situation géographique. Même si cela n'était pas obligatoire, on espérait qu'au moins une municipalité utiliserait un système d'information géographique (SIG). Après examen des déclarations d'intérêt des municipalités, trois ont été retenues :

- la ville de Québec
- la ville de Toronto
- la ville de Fort McMurray

En outre, le projet Vivre Montréal en santé a bénéficié du statut d'observateur.

Durée de l'essai

L'essai a été réalisé en très peu de temps. C'était là une difficulté pour tous les intéressés, mais aussi un moyen d'éprouver une des caractéristiques souhaitables du modèle, la possibilité de l'appliquer rapidement à partir de données facilement accessibles. Seulement treize semaines se sont écoulées entre la date où les municipalités ont été avisées que leur candidature était retenue et la date où elles devaient présenter leur rapport à la SCHL.

CHAPITRE 4 - L'ESSAI DANS LES MUNICIPALITÉS

La section suivante du rapport comporte une brève présentation de chaque municipalité qui a participé à l'essai, du service qui s'en est chargé, de la manière dont l'essai a été réalisé et des points saillants de cette expérience. Le rapport intégral de chaque municipalité figure en annexe.

Québec

La ville de Québec est la plus ancienne ville du Canada. Elle a été fondée par Champlain en 1608 et déclarée site du patrimoine mondial par l'UNESCO. C'est la capitale de la province de Québec, mais non la plus grande ville de cette province. En 1991, la population était de 168 000 habitants, sur une superficie de 89 kilomètres carrés. La Communauté urbaine de Québec comptait 490 000 habitants en 1991, tandis que la population de la région métropolitaine de recensement était de 645 000.

Le mandat de l'essai pilote a été confié au Service de planification, dont l'effectif est de 22 professionnels et employés de soutien. La démarche du service a été influencée par le plan stratégique que la municipalité venait de préparer, et le personnel savait bien ce qu'était un indicateur. Les bonnes relations de travail avec les autres services municipaux, qui avaient l'habitude de répondre à des demandes de renseignements à l'appui du plan stratégique, ont certainement facilité les opérations. Le service avait accès à une banque électronique de données, mais n'a guère utilisé son SIG. L'essai pilote a été réalisé à temps partiel par trois employés, sur un total de 10 semaines.

L'essai à Québec comportait cinq phases, plus un suivi.

1. Prendre connaissance du MOCEH et de la liste proposée des indicateurs et des mesures spécifiques.
2. S'assurer de la disponibilité des mesures spécifiques de façon interne (services municipaux) et externe (organismes non municipaux).
3. Adapter le modèle en modifiant la liste des politiques/programmes sectoriels.
4. Adapter le modèle en modifiant la liste des mesures spécifiques.
5. Recueillir les données et rédiger le rapport.
6. Présenter le rapport à la SCHL et le diffuser à l'intérieur de la municipalité.

Voici certains des points saillants de l'essai pilote de Québec. Puisqu'il s'agit d'une ville centrale qui est souvent en concurrence économique avec les municipalités périphériques, on craignait qu'un modèle normalisé n'impose des comparaisons injustes. Le service estime que des indicateurs des équipements et des activités dans le domaine culturel pourraient assurer un meilleur équilibre, soutenant que la qualité de vie implique des choix quant au mode de vie et qu'on ne saurait comparer statistiquement les attraits d'une ville du patrimoine, hautement urbanisée, à ceux d'une banlieue moderne de faible densité. Le cadre régional faisait aussi ressortir l'échelle géographique des données. Certains indicateurs, comme le nombre de classes universitaires ou de lits d'hôpital devraient être présentés au palier régional, tandis que d'autres indicateurs, comme le taux régional d'emploi, masquent d'importants écarts intrarégionaux. Le service a préparé un grand tableau mural du MOCEH, énumérant les indicateurs de vivabilité et les mesures spécifiques par politique/programme sectoriel et par composante de vivabilité. Ce tableau a été très utile à tous ceux qui ont participé à l'essai et a révélé les lacunes du MOCEH sur le plan environnemental. Enfin, leur expérience de la planification a porté les responsables à proposer certaines améliorations, notamment des indicateurs de la santé financière de la municipalité. Ils ont apporté des adaptations relativement mineures au MOCEH aux fins de l'essai pilote.

Le rapport intégral figure à l'annexe A sous le titre Modélisation des indicateurs de qualité de vie : essai-pilote Ville de Québec. Il comprend neuf pages de commentaires, une liste de dix pages des

indicateurs et des mesures spécifiques, donnant l'échelle géographique et la facilité d'obtention, la liste des mesures spécifiques ajoutées au MOCEH, 42 pages de mesures, y compris des définitions et certains commentaires, ainsi qu'un tableau mural.

Toronto

La ville de Toronto est au coeur de la plus vaste agglomération urbaine au Canada. Elle compte 635 000 habitants sur une superficie de 97 kilomètres carrés. La population de la municipalité métropolitaine est de 2,2 millions d'habitants et celle de la région métropolitaine de recensement de 3,9 millions. Toronto est la capitale de l'Ontario et la grande région de Toronto est la métropole économique du Canada.

Le mandat de l'essai pilote a été confié au Healthy City Office dont l'effectif est de six professionnels et employés de soutien. Toronto est le lieu de naissance du concept international de ville-santé et ce bureau travaillait depuis deux ans au premier rapport sur l'état de la ville au Canada. (Il a été publié en juin 1993 sous le titre Toronto's First State of the City Report.) Le personnel s'y connaissait donc très bien en indicateurs, avait d'excellents contacts avec les autres services municipaux et d'assez bons contacts avec les organismes non municipaux. L'essai pilote a permis aux responsables de comparer le MOCEH à la démarche utilisée pour le rapport sur l'état de la ville. Ils avaient accès indirectement à des données électroniques par les services municipaux, mais Toronto n'a pas de SIG ni de banque centrale de données. L'essai a été réalisé par une équipe de quatre employés en environ 35 journées-personnes. Il y a eu quelques retards au niveau de la constitution de l'équipe, et donc la conduite de l'essai, mais le temps réellement écoulé était néanmoins comparable aux délais des autres villes, soit environ de 12 à 14 semaines.

La méthodologie était la suivante :

1. Adapter le MOCEH aux sept politiques/programmes sectoriels du rapport sur l'état de la ville.
2. Préparer pour chaque secteur des diagrammes d'acheminement indiquant les trois composantes de vivabilité du MOCEH (économie, mieux-être social, environnement).
3. Entreprendre des recherches pour établir la disponibilité des données (critère : les données doivent être accessibles en trois semaines ou moins.
4. Remplacer les indicateurs du MOCEH par les buts du rapport sur l'état de la ville, supprimer certains indicateurs et en ajouter d'autres.
5. Faire le choix définitif des indicateurs et des mesures spécifiques.
6. Recueillir les données.
7. Rédiger le rapport, avec un commentaire pour chaque indicateur.

L'essai pilote de Toronto se distingue des autres en ce que les responsables y ont consacré plus de temps et ont fait le plus grand nombre d'adaptations du modèle. S'ils ont respecté scrupuleusement les trois composantes de vivabilité et le cadre conceptuel de développement sain et durable, ils ont modifié les titres et les types des politiques/programmes sectoriels, fait des ajouts et des modifications aux indicateurs de vivabilité et une sélection très différente de mesures spécifiques.

À bien des égards, Toronto a forcé le modèle. Par exemple, les responsables ont tenté de trouver des liens entre chaque secteur et chaque composante de vivabilité (économie, mieux-être social, environnement), allant ainsi plus loin que les indicateurs du MOCEH publiés par la SCHL. Par ailleurs, ils ont fait une sélection plus poussée, réduisant le nombre des mesures spécifiques lorsqu'ils craignaient des chevauchements. Leurs antécédents communautaires se reflètent dans le choix de mesures de santé communautaire plutôt que de soins de santé et par la présence des activités communautaires de défense des droits comme mesure de mieux-être social. (Dans le cadre du concept de collectivité en bonne santé, la somme de participation publique à la vie civique est un bon indicateur de la santé de la collectivité.) Ils ont également préféré des mesures des extrants, fondées sur la consommation ou la perception, à des mesures des intrants fondées sur les investissements de deniers publics. S'ils n'avaient pas manqué de temps, ils auraient préféré des indicateurs au niveau du quartier. Le rapport sur l'état de la ville leur a permis d'ajouter plus de commentaires de contexte aux indicateurs contenus dans le rapport de l'essai pilote. La taille

de l'administration municipale et de l'administration métropolitaine permettait aux fonctionnaires de Toronto d'avoir accès à un grand nombre de sources spécialisées de données, ce qui ne serait pas le cas dans les petites villes.

Le rapport intégral figure à l'annexe B sous le titre Modelling Quality of Life Indicators in Canada : A Pilot Test of Quality of Life Indicators in Toronto. On y trouve neuf pages de commentaires, sept diagrammes d'acheminement énumérant les indicateurs et montrant les liens entre les secteurs et les composantes de vivabilité, ainsi que quarante-quatre pages d'indicateurs et de mesures spécifiques, avec commentaires.

Fort McMurray

Malgré son histoire de poste frontière, Fort McMurray est l'une des villes les plus récentes du Canada. Elle a été constituée en 1980 pendant une période de croissance rapide et le tissu urbain est en majorité d'origine récente. Cette ville mono industrielle dont l'économie repose surtout sur les sables bitumineux est relativement isolée, à 450 kilomètres au nord d'Edmonton. La population est jeune et active, la vie communautaire intense et les équipements de loisirs nombreux. En 1991, la ville comptait 35 000 habitants, sur une superficie de 56 kilomètres carrés.

Le mandat de l'essai pilote a été confié à la division de la planification des services d'aménagement, dont l'effectif est de cinq professionnels et employés de soutien. Les responsables n'avaient aucune expérience des indicateurs, mais la ville de Fort McMurray est fière de sa qualité de vie et l'on prévoyait que les résultats de l'essai serviraient à la préparation du plan directeur municipal. Il n'y a aucune base électronique de données, ni aucun SIG, mais il y a toutefois un recensement municipal annuel et les principaux employeurs de la région mettent leurs statistiques à la disposition de la municipalité. L'essai pilote a été mené à temps partiel par deux fonctionnaires, soit l'équivalent d'environ un mois-personne. L'essai a été réalisé en 13 semaines.

La méthodologie était très simple. Les responsables ont tout simplement pris le modèle MOCEH sous la forme publiée par la SCHL et ont entrepris de trouver chacune des mesures spécifiques de la liste (dans les limites du raisonnable).

À Fort McMurray, l'essai pilote se distingue par les caractères suivants. Cette ville jouit de beaucoup des avantages que procurent une petite taille et un fort esprit communautaire; les demandes de données adressées à des organismes extérieurs recevaient réponse en un minimum de temps et avec un maximum de collaboration. Là où les données manquaient, il était parfois possible de faire le compte dans les délais impartis. Là où une grande ville aurait dû classer les données par catégories pour pouvoir procéder à des totalisations, à Fort McMurray on pouvait se contenter de dresser une liste de tous les cas. Les responsables ont choisi de recueillir un plus grand nombre des mesures spécifiques proposées dans le rapport de la SCHL que les deux autres villes.

Cependant, une petite taille comporte aussi des désavantages. Ainsi, certaines données n'existaient qu'au palier de la province ou du Nord de l'Alberta; on ne pouvait pas raisonnablement s'attendre que le service puisse payer des commandes spéciales à Statistique Canada. L'effectif du service étant restreint, les responsables de l'essai devaient souvent s'interrompre pour s'occuper d'affaires urgentes. À leur honneur, ils ont néanmoins respecté l'échéance de l'essai.

Le rapport intégral figure en annexe sous le titre Modelling Quality of Life Indicators in Canada : A Pilot Test of Quality of Life Indicators, Fort McMurray, Alberta. On y trouve six pages de commentaires, la liste des sources de données, des cartes et une liste de 20 pages des mesures spécifiques (avec l'année de référence et la source).

La participation de Montréal

Montréal ne participait pas officiellement à l'essai pilote et n'a donc pas présenté de rapport écrit. Cependant, les fonctionnaires du projet Vivre Montréal en santé ont participé aux discussions du modèle. À la différence de Toronto, ou le projet de ville-santé a commencé par un coordonnateur/animateur, Montréal a commencé par une série de projets de quartier.

Les remarques des responsables sur le MOCEH s'inspiraient surtout de leur publication intitulée

Guide pour un portrait de quartier. Le guide explique comment les comités de citoyens peuvent utiliser les indicateurs pour mieux comprendre leur milieu de vie en recueillant des données sur leur quartier. On y apprend comment organiser un comité, comment lire une carte, comment trouver des données quantitatives, et comment recueillir des données qualitatives de façon structurée. La démarche communautaire suggérée par Toronto y est développée avec beaucoup plus de détails. Cet ouvrage hautement recommandé est considéré comme le meilleur du genre publié à ce jour au Canada. Il est reproduit en annexe.

CHAPITRE 5 - LES CONCLUSIONS QUANT À LA STRUCTURE DU MOCEH

Nous présentons ici les résultats de l'essai pilote en ce qui concerne la structure fondamentale du Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité. On trouvera à la figure 1 et à la figure 2 la forme du modèle publiée par la SCHL dans l'Étude de faisabilité. Nous verrons que l'essai confirme la structure du MOCEH.

Politiques/programmes sectoriels

Chacune des municipalités a choisi un ensemble légèrement différent de politiques ou programme sectoriels, mais il y a un consensus considérable. La liste du tableau 1 suivant est très semblable à celle que propose la SCHL dans l'Étude de faisabilité. Dans certains cas les mêmes données ont été recueillies sous des noms différents, ce qui n'a rien de gênant, puisque le modèle se veut adaptable aux besoins de chaque collectivité. Il faut s'attendre à une certaine variance dans la liste des secteurs. Toronto, et surtout Montréal, ont inclus un plus grand nombre de mesures communautaires, comme l'activisme. Québec propose d'inclure à l'avenir la municipalité dans l'analyse, par exemple son rendement fiscal et l'état de l'infrastructure (comme élément d'actif ou de passif). Il faut conclure que l'essai pilote confirme la valeur du MOCEH en ce qui concerne la façon d'aborder les politiques/programmes sectoriels.

Tableau 1

Liste des politiques/programmes sectoriels utilisés dans l'essai pilote

Logement	Q	T,	F	M
Utilisation du sol	Q	x	F	M*1
Transports	Q	T	F	M*1
Environnement	Q*2	T	F*2	M
Emploi/commerce	Q	T*3	F	M*3
Santé	Q	T*4	F	M
Éducation	Q	T	F	M
Loisirs	Q*5,	x	F	M*1
Criminalité et sécurité	Q	T*6	F	M
Aide sociale	x	x,	F,	M*7
Vie communautaire	x,	T*8	x,	M
Facteurs socio-démographiques	x*9	x*9	x,	M
Statut socio-économique	x,	x,	x,	M*3&7

Q = Québec, T = Toronto, F = Fort McMurray, M = Montréal,
x = secteur non retenu,
* = secteur nommé différemment

Notes

1* (pour utilisation du sol Montréal a utilisé le terme urbanisme, qui comprend des éléments des transports et des loisirs)
2* (Québec et Fort McMurray ont utilisé le terme environnement naturel)
3* (Toronto a utilisé vie économique) (Québec serait favorable à un terme comme vie économique) (Montréal divise ce secteur en deux, économie qui figure ici, et statut socio-économique qui figure à la fin)
4* (Toronto a utilisé santé communautaire)
5* (Québec a utilisé loisirs et culture)
6* (Toronto a utilisé sécurité et sûreté)
7* (Montréal a inclus certains aspects de l'aide sociale sous statut socio-économique)
8* (Toronto a inclus certains aspects de la vie communautaire sous santé communautaire)
9* (D'après les remarques adressées à l'auteur, Québec est favorable à l'inclusion des données démographiques) (Toronto a inclus les données démographiques dans le rapport sur l'état de la ville.)

Composantes de vivabilité

Toutes les municipalités ont accepté les composantes de vivabilité du modèle, comme il fallait s'y attendre puisqu'il s'agit d'éléments fondamentaux du cadre que constituent le développement durable, les collectivités en bonne santé et la planification de l'écosystème.

Tableau 2
Composantes de vivabilité utilisées dans l'essai pilote

Vitalité économique
Mieux-être social
Intégrité environnementale
et, bien que non mesurée séparément, Congruence culturelle

Indicateurs de vivabilité

Québec et Fort McMurray ont repris la liste des indicateurs de vivabilité proposée par la SCHL dans l'Étude de faisabilité, bien qu'il ait parfois été impossible de trouver des données pour les mesurer. Toronto a apporté plusieurs modifications à la liste, ce qui doit être considéré comme une adaptation raisonnable aux circonstances locales qui confirme la souplesse du modèle. Le Guide pour un portrait de quartier de Montréal propose d'autres indicateurs possibles.

Québec a formulé une remarque intéressante. Bien que le modèle présenté à la figure 1 indique des rapports entre tous les politiques/programmes sectoriels et toutes les composantes de vivabilité, le développement du modèle selon les tableaux de l'Étude de faisabilité est inégal. Remarquer le nombre d'indicateurs de vivabilité par secteur selon le tableau suivant.

Étant donné que le modèle se fonde sur les principes de développement durable, il est très improbable que les auteurs veuillent laisser entendre qu'il n'existe aucun indicateur du rapport entre l'environnement et l'économie. Et les tenants du concept des collectivités en santé n'accepteraient pas qu'il n'y ait aucun rapport entre la santé et l'environnement, ni entre la santé et l'économie.

Tableau 3
Nombre d'indicateurs de vivabilité publiés par la SCHL

Vitalité économique	13 indicateurs (aucun lié à l'environnement, à la santé ou à l'éducation)
Mieux-être social	28 indicateurs (aucun lié à l'environnement)
Intégrité environnementale	7 indicateurs (aucun pour l'emploi et le commerce, la criminalité et la sécurité, l'aide sociale)
Total 48 indicateurs	

Toutefois, ces lacunes n'ont rien d'étonnant. C'est précisément parce que ces rapports n'étaient ni constatés ni mesurés dans le passé que les municipalités disposent rarement d'indicateurs à cet égard et que les source de données sont mal adaptées à des mesures spécifiques en ce sens. La SCHL et les autres chercheurs devraient s'arrêter davantage à ce problème. Par exemple, l'essai de Toronto propose la démarche suivante, plus équilibrée.

Tableau 4
Nombre d'indicateurs de vivabilité utilisés par Toronto

Vitalité économique	10 indicateurs (liens avec tous les politiques/programmes sectoriels retenus, sauf la sécurité)
Mieux-être social	21 indicateurs (des liens dans tous les cas)
Intégrité environnementale	11 indicateurs (tous les liens, sauf avec la santé communautaire et l'éducation)
Total 42 indicateurs	

La conclusion est que l'essai pilote confirme le MOCEH en ce qui concerne les indicateurs de vivabilité, mais qu'il faudrait trouver un plus grand nombre d'indicateurs pour illustrer les liens avec les politiques/programmes sectoriels des administrations municipales et des autres autorités locales. Ceci vaut surtout pour l'intégrité environnementale et, à un degré moindre, pour la vitalité économique.

Tableau 5
Pourcentage des mesures spécifiques recueillies par Québec et Fort McMurray

Politiques / programmes sectoriels	Nombre de mesures spécifiques	Québec	Fort McMurray
Logement	11	82 %	100 % collected
Utilisation du sol	13	77 %	100 %
Transports	9	78 %	100 %
Environnement	7	100 %	100 %
Emploi/ commerce	24	71 %	73 %
Santé	9	89 %	66 %
Éducation	12	42 %[1]	92 %
Loisirs/ culture	16	65 %	100 %
Criminalité et sécurité	10	90 %	100 %
Aide sociale	5	0 %[2]	60 %
	Total 117		

Notes

1. Québec n'a pas bénéficié de la même coopération des conseils scolaires que Fort McMurray. Dans certaines parties du Canada, une même région urbaine peut comporter plusieurs conseils scolaires en fonction de la langue, de la religion et de la géographie.
2. Québec n'a pas tenté de recueillir des données sur l'aide sociale, car ce domaine n'est pas de compétence municipale et il était impossible de recueillir les données dans les délais impartis pour l'essai pilote.

Mesures spécifiques

Pour pouvoir utiliser le MOCEH, les municipalités doivent avoir accès à des données. Voici les résultats de la recherche de données par Québec et Fort McMurray, à partir de la liste des mesures spécifiques proposée dans l'Étude de faisabilité de la SCHL. Le tableau suivant montre le nombre de mesures spécifiques par politique/programme sectoriel, et le pourcentage qui a pu être recueilli dans chaque cas dans les délais impartis pour l'essai pilote. On peut constater que la plupart des données étaient facilement accessibles dans les domaines de compétence municipale. Le manque de temps se faisait toutefois sentir lorsqu'il fallait obtenir les données de sources non municipales.

Fort McMurray a utilisé la liste des mesures spécifiques proposée par la SCHL dans l'Étude de faisabilité, dans la mesure où elles étaient accessibles. Québec a utilisé la même liste, mais de façon plus sélective et en ajoutant plusieurs mesures pour atteindre un total de 104. Toronto a utilisé une liste plus courte de 81 mesures, dont plusieurs étaient différentes. Bon nombre des mesures de Toronto provenaient de sources locales plutôt que du recensement national.

On trouvera en annexe la liste des mesures spécifiques utilisées par chaque municipalité.

Québec a en outre fourni les chiffres suivants : 55 % des mesures spécifiques étaient faciles à recueillir, 17 % difficiles, 19 % impossibles dans les délais impartis, tandis que 9 % n'étaient pas suffisamment définies. Le rapport de Québec, en annexe, donne de plus amples détails.

Québec a aussi fait remarquer que sur les trois composantes de vivabilité, l'Étude de faisabilité présente relativement plus de mesures spécifiques pour le mieux-être social et beaucoup moins pour l'intégrité environnementale. Ceci pourrait s'expliquer en partie par la rareté des indicateurs de vivabilité mentionnée à la section précédente.

Au chapitre des mesures spécifiques, l'Étude de faisabilité du MOCEH conclut que les données qu'exige le modèle sont généralement disponibles, mais qu'il faudrait trouver d'autres mesures spécifiques pour l'intégrité environnementale.

Tableau 6
Nombre de mesures spécifiques par composante de vivabilité selon le MOCEH

Vitalité économique	30 mesures spécifiques
Mieux-être social	73
Intégrité environnementale	14

CHAPITRE 6 - CONCLUSIONS RELATIVES À L'APPLICATION DU MOCEH

Voici, sans ordre particulier, plusieurs problèmes liés à l'application du Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité.

Conseil aux nouveaux utilisateurs

Le MOCEH est un outil très utile, qui doit être replacé dans son contexte. Tout d'abord, puisqu'il n'emploie que des données objectives, il est nécessairement incomplet et devrait être complété par des renseignements subjectifs sur les perceptions de la qualité de vie. Des questionnaires, des réunions publiques, des sondages et d'autres techniques semblables viendront s'ajouter aux mesures objectives dans le cadre du processus informationnel.

Il importe de connaître l'auditoire ou l'utilisateur final, puisque cela aidera à bien choisir les indicateurs et les mesures spécifiques. Le public n'a pas les mêmes besoins d'information que les fonctionnaires municipaux, par exemple, et il n'est pas à conseiller de se lancer dans l'application du MOCEH sans connaître les dossiers qui risquent d'intéresser la collectivité. Le MOCEH est une structure holistique qui couvre tous les secteurs de façon générale, mais chaque adaptation devrait accorder un soin particulier aux indicateurs qui mesurent la qualité de vie dans les domaines qui importent tout particulièrement à la collectivité.

Il est possible d'utiliser le MOCEH avec profit sans y apporter aucune modification, comme l'a fait Fort McMurray aux fins de l'essai. Il serait cependant avantageux pour l'utilisateur de prendre acte des problèmes mentionnés ici et de consulter les deux publications de la SCHL, Modélisation des indicateurs sur la qualité de vie au Canada : une étude de faisabilité et Quality of Life Research: An Annotated Bibliography. Si le temps le permet, il faudrait ensuite adapter le modèle à la situation locale. Par exemple, il n'est pas nécessaire, ni peut-être souhaitable, de recueillir chacune des mesures spécifiques énumérées dans l'Étude de faisabilité. Par ailleurs, il conviendrait de tenter d'avoir un indicateur pour relier chaque secteur, (par exemple les transports) à chacune des composantes de vivabilité (économie, mieux-être social et environnement), et de trouver dans chaque cas au moins une mesure qui tienne compte du cadre conceptuel que constituent les principes des collectivités en bonne santé, du développement durable et de la planification des écosystèmes.

Le contrôle est très important. Toutes les municipalités sont d'accord qu'on obtient beaucoup plus d'information en dégageant et en suivant des tendances que par une enquête ponctuelle sur l'état de la collectivité. Le but ultime est de maintenir et d'améliorer la qualité de vie.

Présentation des rapports

Les statistiques seules n'ont pas de signification. Il faut donc fournir au lecteur un contexte et des commentaires. La plupart des participants à l'essai ont signalé que dans un rapport destiné à des chefs de services, à des hommes politiques, au grand public, etc., il serait utile de limiter le nombre des mesures spécifiques, d'interpréter les résultats et de fournir des commentaires contextuels sur la pertinence des indicateurs pour les politiques publiques. On dit parfois que les organisations s'instruisent à partir de rapports, mais que le peuple a besoin d'histoires. Il peut être utile de recueillir des données subjectives, voire anecdotiques, pour faciliter la communication. Toronto's First State of the City Report est un bon exemple de texte sur les indicateurs destiné au citoyen ordinaire.

Petites et grandes villes

Les utilisateurs éventuels de petites villes, villages ou zones rurales auraient profit à lire le rapport de Fort McMurray présenté en annexe. Certaines données du recensement ne sont pas distinguées pour les petits centres, mais totalisées avec la région avoisinante. Même si l'on fait une commande spéciale à Statistique Canada, si l'échantillon est trop petit dans un secteur géographique donné, les politiques gouvernementales touchant la protection des

renseignements personnels interdisent la communication de l'information.

D'autre part, les responsables des petites localités peuvent avoir moins de difficulté à obtenir des données d'organismes non municipaux et d'autres services municipaux, ou à compiler eux-mêmes des données pour une étude fondée sur le MOCEH. On trouvera dans le Guide de Montréal de bonnes idées sur la façon d'obtenir l'aide bénévole des citoyens pour recueillir des indicateurs sur de petits secteurs.

Les utilisateurs éventuels des grandes villes devraient consulter le rapport de Toronto présenté en annexe, de même que le rapport sur l'état de la ville. On y trouvera des façons novatrices de tirer parti des sources locales spécialisées de données.

Seuils et normes de comparaison

Plusieurs des municipalités qui ont demandé à participer à l'essai pilote étaient à la recherches de normes ou de seuils pour mesurer leur rendement. D'autres voulaient comparer leur qualité de vie à d'autres collectivités.

Le MOCEH ne prescrit pas de normes de rendement, et comme nous l'avons vu à propos de la congruence culturelle, il se peut qu'il n'existe pas de norme reconnue au palier municipal. Dans la mesure où chaque utilisateur adapte le MOCEH à ses besoins, les résultats ne seront pas toujours comparables d'une ville à l'autre. Néanmoins, si plusieurs villes utilisent le MOCEH, certaines comparaisons utiles deviennent possibles. La SCHL ne voulait pas faire du MOCEH un barème de concurrence, mais un outil d'élaboration des politiques. Il est recommandé aux municipalités de faire un suivi chronologique de la qualité de vie et d'en suivre l'évolution.

Indice composite de la qualité de vie

Dans le même ordre d'idées se situe la controverse entourant les indices sommaires. On a déjà publié une série d'études dont il est question dans l'Étude de faisabilité et qui sont recensées dans la bibliographie annotée qui visent dresser un palmarès selon les attraits qu'offre chaque localité pour l'investissement ou comme lieu de résidence.

Cette démarche comporte divers problèmes théoriques et méthodologiques, par exemple la pondération à donner à chaque politique ou programme sectoriel. Par coïncidence, la revue L'actualité a publié un palmarès de ce genre au cours des l'essai pilote. Les villes centrales et les petites villes ont reproché à cette tentative de reposer sur des valeurs cachées favorables aux nouvelles banlieues à faible densité.

Comme on l'a dit ci-dessus, la SCHL n'a nullement l'intention de fournir un indice permettant de comparer les municipalités. Le point de départ du MOCEH est tout autre et l'utilisateur n'y trouvera aucun indice composite unique de la qualité de vie.

L'échelle géographique

Les participants de l'essai pilote étaient en général d'accord qu'étant donné que le MOCEH est conçu pour être utilisé au palier local, la plupart des indicateurs devraient se situer à l'échelle municipale. Si la municipalité fait partie d'une région urbaine plus vaste, toutefois, c'est le palier régional qui convient le mieux pour certains indicateurs. Par exemple, le campus de l'Université Laval n'est situé qu'en partie dans les limites de la ville de Québec, et il se peut qu'un hôpital régional desserve plus d'une municipalité.

Si certaines parties d'une ville sont bien différentes des autres, il serait préférable de recueillir les données par quartier, même si cela exige un effort supplémentaire. Il faut aussi signaler que les données du recensement ne sont pas toujours disponibles à cette échelle, surtout dans les petites villes et les villages.

Aucune des municipalités participant à l'essai pilote n'a été en mesure de recueillir des données à l'échelle du quartier dans les délais impartis, même si elles auraient aimé le faire. On trouve certaines mesures à l'échelle du quartier dans le rapport sur l'état de la ville de Toronto. Les fonctionnaires de Montréal ont soutenu de façon convaincante que c'est généralement au niveau du quartier qu'il faut se placer lorsqu'on traite avec des mouvements de citoyens, parce que le public s'implique au mieux dans les dossiers qui le touchent de près. Le Guide pour un portrait de quartier constitue une excellente ressource à cet égard.

Une des déceptions de l'essai pilote a été qu'aucune des villes participantes n'utilisait un

système d'information géographique (SIG). On avait prévu que cela permettrait d'utiliser de façon économique les données sur les petits secteurs.

Mesures d'intrants ou d'extrants

Bon nombre des mesures spécifiques du MOCEH selon l'Étude de faisabilité de la SCHL sont des mesures d'intrants, comme le montant des dépenses pour un service donné. Du point de vue du citoyen ou de consommateur, toutefois, ce qui détermine la qualité de vie, c'est le résultat ou l'efficacité du service. Pour prendre l'exemple de la criminalité et de la sécurité, le nombre de véhicules de police en patrouille mesure moins directement la qualité de vie que le nombre de victimes d'actes criminels (même si le premier facteur a une influence sur le second).

C'est pourquoi une plus forte proportion des mesures spécifiques devraient être des mesures d'extrants. Toutes les municipalités étaient de cet avis, mais seule Toronto a été en mesure d'agir vraiment en conséquence au cours de l'essai pilote, en partie parce qu'une si forte proportion des données disponibles concernent les intrants. Ce sujet est aussi traité dans l'Étude de faisabilité.

Mesures qualitatives ou subjectives

Comme on l'a déjà dit, il importe de compléter les indicateurs objectifs par des indicateurs subjectifs. Pour reprendre l'exemple de la criminalité et de la sécurité, une influence importante sur la qualité de vie est le nombre d'endroits qu'on évite de fréquenter de nuit par crainte d'être victime d'un acte criminel. Ce facteur influence la qualité de vie personnes qui ne sont pas elles-mêmes des victimes en restreignant leurs options, mais on n'en trouve aucune trace dans les budgets de la police ni dans les statistiques sur la criminalité. On ne peut le mesurer que par des instruments qualitatifs comme des sondages. À cet égard, un des participants faisait remarquer que des voitures banalisées sont peut-être plus efficaces pour appréhender les criminels, mais qu'elle réussissent beaucoup moins bien à rassurer la population.

L'année de référence

On a bien reconnu qu'il n'est pas d'ordinaire possible d'utiliser la même année de référence pour toutes les mesures parce que les données du recensement ne sont pas toutes publiées en même temps et que certaines données utiles de 1991 n'étaient pas encore disponibles au moment de l'essai. De plus, insister sur la même année de référence interdirait d'utiliser des données plus récentes, de sources municipales ou autres. On a convenu que cela n'invalide pas les résultats du MOCEH et on a recommandé de toujours indiquer dans les rapports l'année de référence de chaque mesure.

Les municipalités participantes estiment que des tendances sont préférables à des données portant sur une seule année de référence. Un mesure spécifique qui révèle l'évolution chronologique est plus significative qu'une mesure qui montre une image ponctuelle. Il faudrait donc recueillir les mêmes chiffres pour deux périodes différentes, ce qui augmente le budget des heures-personnes la première fois qu'on effectue cette opération.

Suivi

La SCHL n'entend pas faire du MOCEH un instantané, même si cela ne serait pas dépourvu de toute utilité. Les participants à l'essai pilote recommandent tous un suivi. Il faudrait moins de temps pour recueillir les données lors des applications ultérieures que lors du premier essai.

Les participants ne recommandent toutefois pas d'attendre cinq ans jusqu'au prochain recensement pour procéder au suivi des tendances. Bon nombre de statistiques, municipales ou autres, sont compilées annuellement, ce qui permettrait un suivi plus fréquent de certains des indicateurs. Bien qu'on n'ait pas tenté de s'entendre sur la périodicité du suivi, on a laissé entendre qu'un petit groupe d'indicateurs pourraient faire l'objet d'un suivi annuel, avec une bonne mise à jour tous les 2 ou 3 ans et une révision complète tous les cinq ans à partir des nouvelles données du recensement. Cette façon de faire aurait aussi l'avantage de garder les indicateurs à l'ordre du jour du programme de travail du service. Le Healthy City Office de Toronto espère publier un rapport sur l'état de la ville tous les trois ans, ce qui correspond à la durée du mandat des élus.

Les fonctionnaires de Toronto, en particulier, ont fait remarquer que les données recueillies dans le cadre du MOCEH allaient acquérir une importance stratégique pour les activités fondamentale de la ville, et qu'il s'agit d'une nouvelle sorte

d'information. C'est pourquoi tout service municipal qui travaille à mettre au point un mécanisme central de collecte de données devrait tenir compte des besoins du MOCEH ou d'un modèle semblable.

Affectation des heures de travail

L'échéancier de 13 semaines s'est avéré raisonnable pour la collecte des données et les rapports de base, et conforme aux budgets existants des heures-personnes. Il aurait bien sûr fallu plus de temps pour analyser les données, élaborer des lignes de conduite ou préparer des rapports plus complets.

Dans les municipalités de grande taille, si le service n'a pas l'habitude de travailler en collaboration avec d'autres services ou s'il n'existe pas de rapports de coopération avec des organismes non municipaux, il faudra plus de temps. Il en faudra moins si l'opération est répétée à des fins de suivi.

CHAPITRE 7 - ÉVALUATION DU MOCEH

Pour revenir aux objectifs de l'essai pilote énumérés ci-dessus, on verra ci-dessous que le Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité reçoit une évaluation positive. Les réponses aux questions suivantes découlent de l'expérience des municipalités qui ont participé à l'essai pilote. Le texte intégral des rapports des municipalités figure en annexe.

1. Le modèle MOCEH est-il suffisamment **pratique**, c'est-à-dire est-ce que les données sont facilement accessibles?

Toutes les municipalités de l'essai pilote ont constaté qu'un nombre suffisant de données étaient accessibles dans le court délai de l'essai pilote pour rendre le MOCEH pratique. Le présent rapport propose certaines améliorations.

2. Est-il **abordable**, c'est-à-dire peut-il produire des résultats dans un délai raisonnable en faisant appel au personnel en place?

Toutes les municipalités ont pu terminer l'essai dans un délai de 10 à 15 semaines. Elles y ont consacré de 20 à 35 journées-personnes du personnel régulier. Ce niveau d'investissement leur semblait acceptable. Avec plus de temps, on aurait pu recueillir plus de données d'organismes non municipaux dans les deux grandes villes, tandis que les fonctionnaires du petit service auraient pu se presser un peu moins. Il aurait fallu plus de temps pour analyser les données et en tirer les conséquences pour les politiques.

Les participants ont souligné qu'un des principaux avantages du MOCEH et qu'il leur épargne les journées-personnes dont ils auraient eu besoin pour élaborer eux-mêmes un modèle. Il est difficile de choisir un ensemble cohérent d'indicateurs. Toronto a mis un an pour élaborer le cadre du rapport sur l'état de la ville, tandis que Québec a mis le même temps à élaborer les grandes lignes de son plan stratégique. Fort McMurray n'aurait jamais eu les ressources nécessaires pour mettre au point un modèle comparable au MOCEH. Tout ceci revient à avaliser le travail de la SCHL dans ce domaine.

3. Est-il **adaptable** aux problèmes locaux et aux structures administratives locales?

Une des municipalités a apporté des modifications importantes au modèle et une autre des modifications moyennes, tandis qu'une troisième choisissait de l'utiliser tel quel. Les fonctionnaires de la municipalité observatrice étaient aussi d'avis que ce modèle serait adaptable à leur situation.

4. Est-il **utile** et pourrait-il améliorer ou compléter les mécanismes municipaux actuels?

Tous ont déclaré qu'il améliorerait les mécanismes en place, comme les plans officiels, les plans stratégiques, les décisions en matière d'affectation des ressources et l'information. Ces études comportant normalement un élément de collecte des données et de présentation des antécédents, on a recommandé d'incorporer le MOCEH aux activités existantes.

5. Peut-il remplacer les données **qualitatives**?

Le MOCEH n'est pas conçu pour remplacer les données qualitatives ou subjectives; il n'est donc pas étonnant que toutes les municipalités aient répondu non à cette question. Il faudrait plutôt utiliser des données subjectives ou qualitatives au début pour éclairer l'application du MOCEH, et ensuite pour aider à interpréter les résultats.

Toronto a notamment avancé que des techniques d'échantillonnage nouvelles et créatrices, s'appuyant sur une technologie informatique, pourraient permettre de recueillir des données qualitatives de façon routinière et à moindre coût. Des kiosques d'information assistés par ordinateur et des lignes téléphoniques reliées à des répondeurs ont été mentionnés en exemple.

6. Est-ce qu'il pose les **bonnes questions**? Est-ce que le cadre conceptuel du développement durable, des collectivités en bonne santé et des écosystèmes aide à comprendre la collectivité?

Une des conclusions imprévues de l'essai pilote a été la valeur éducative du MOCEH. La plupart des participants ont déclaré qu'il leur avait permis de mieux comprendre ces nouveaux concepts. Ils estimaient qu'il pourrait aussi informer d'autres

personnes et d'autres services lorsqu'il serait diffusé à travers la hiérarchie municipale. On y voyait un pont utile entre la théorie et la pratique.

La présence d'administrations et de services non municipaux parmi les politiques/programmes sectoriels était également perçue comme stimulante. Si la plupart des fonctionnaires municipaux sont conscients que la qualité de vie d'une collective dépend de nombreux organismes, rares sont ceux qui traduisent cette conscience concrètement dans leur mandat. Le MOCEH fait ressortir les rapports intersectoriels essentiels à la réalisation d'une collectivité saine et durable.

L'essai pilote a augmenté les contacts utiles entre les services et avec les organismes non municipaux, et on estime que cette collaboration accrue sera maintenue.

7. D'après les résultats de l'essai pilote, **faut-il recommander l'utilisation du modèle MOCEH à d'autres intervenants?**

Tous les participants seraient prêts à utiliser de nouveau le MOCEH, et tous en recommanderaient l'usage à d'autres, sous réserve, bien sûr des restrictions et des précautions exprimées ici, et en recommandant le développement du modèle (voir la section suivante). C'est là une forte approbation, surtout si l'on songe à la gamme que représentent les participants au titre de la taille, de l'expérience et du mandat.

CHAPITRE 8 - RECOMMANDATIONS

Les participants à l'essai pilote, de même que l'expert-conseil, se sont mis d'accord sur les recommandations suivantes à l'égard du Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité.

Recommandations à la SCHL

Il est recommandé que la SCHL prépare et diffuse une version améliorée du MOCEH afin de permettre à un plus grand nombre de municipalités de bénéficier de son usage.

En préparant la version améliorée du MOCEH, la SCHL devrait :

1. En conserver les points forts, comme les relations illustrées à la figure 1, la présence de politiques/programmes sectoriels municipaux et non municipaux et la souplesse qui découle du fait que les politiques/programmes sectoriels, les indicateurs de vivabilité et les mesures spécifiques sont suggérés plutôt que normalisés.
2. Ajouter un nombre important d'indices de vivabilité et de mesures spécifiques pour l'intégrité environnementale, et un nombre moins grand pour la vitalité économique.
3. Réduire la liste des mesures spécifiques en réunissant les éléments qui se chevauchent, surtout en ce qui concerne le mieux-être social.
4. Songer très sérieusement à ajouter des indicateurs et des mesures de vie démocratique et de vie communautaire, de facteurs socio-démographiques et de fiscalité municipale.
5. Améliorer la définition de certaines mesures spécifiques, conformément aux rapports des municipalités participantes.
6. Remplacer dans la mesure du possible les mesures d'intrants par des mesures d'extrants.
7. Étudier la possibilité d'améliorer le modèle au moyen des SIG (systèmes d'information géographique).
8. Étudier la possibilité d'inclure des indicateurs qualitatifs au moyen de techniques d'échantillonnage utilisant de nouvelles technologies économiques.

La SCHL devrait diffuser le MOCEH, sous sa forme actuelle comme sous sa forme améliorée, afin d'en encourager l'usage.

Il est recommandé que la SCHL prenne des mesures pour assurer la collecte d'un plus grand nombre de mesures spécifiques, par exemple en demandant à Statistique Canada de les inclure dans le recensement.

Il est recommandé que la SCHL repense l'emploi du terme qualité de vie dans ce contexte.

Le titre Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité ne comprend pas les mots qualité de vie et les participants à l'essai pilote ont tous mis en doute l'usage de ce terme. La qualité de vie est une perception hautement subjective, tandis que le modèle utilise des données objectives. Plusieurs solutions de rechange ont été proposées : modèle de durabilité, modèle de vivabilité, état de la ville, qualité de la ville et qualité de l'environnement. Le terme le plus prometteur pour décrire ce que mesure le MOCEH semble être qualité de la localité.

Recommandations aux municipalités et aux autres utilisateurs éventuels

L'utilisation du MOCEH est recommandée pour les municipalités et autres administrations locales.

Les restrictions et précautions exprimées ici sont conçues comme des conseils à l'intention des utilisateurs. Les recommandations adressées à la SCHL visent des améliorations.

RÉFÉRENCES

Canada Mortgage and Housing Corporation. 1991a. Strategic plan 1992-1996 [Plan stratégique 1992-1996]. Ottawa: Canada Mortgage and Housing Corporation.

Canada Mortgage and Housing Corporation. 1991b. Quality of Life: Issues and Directions. Ottawa: Canada Mortgage and Housing Corporation.

Canada Mortgage and Housing Corporation. 1992a. Quality of Life Research: An Annotated Bibliography. Ottawa: Canada Mortgage and Housing Corporation.

Canada Mortgage and Housing Corporation. 1992b. Modelling Quality of Life Indicators in Canada: A Feasibility Analysis [Modélisation des indicateurs sur la qualité de la vie au Canada]. Ottawa: Canada Mortgage and Housing Corporation.

Cardinal, L. and M. Pageau. 1990. Indicateurs sanitaires, sociaux, et environnementaux pour une municipalité en santé: un cadre opérationnel. Quebec: Réseau québécoise de Villes et Villages en santé.

City of Toronto. 1993. Toronto's First State of the City Report. Toronto: City of Toronto.

Environment Canada. 1992. The State of Canada's Environment [L'état de l'environnement au Canada]. Ottawa: Canada Communication Group.

Feather, Joan and Brijesh Mathur (eds.). 1990. Indicators for Healthy Communities: Proceedings of an Invitational Workshop. Saskatoon: Department of Community Health and Epidemiology, University of Saskatchewan.

Gariépy, Michel, Gérard Domon and Peter Jacobs. 1990. Développement viable et évaluation environnementale en milieu urbain: essai d'application au cas montréalais. Montreal: Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.

Gaudreau, Marcel and Pierre J. Hamel. 1990. Le développement urbain viable à Montréal: quelques avenues de réflexion et d'action. Montréal: INRS-Urbanisation.

Gagnon, Lysian. 1993. Eloge de la banlieue. La Presse. 1993-05-04:B3.

Goyette, Robert. 1993. Le palmarès des villes. L'actualité. 1993-04-15:16-25.

Greater Vancouver Regional District. 1990. Creating Our Future: Steps to a More Liveable Region. Vancouver: Greater Vancouver Regional District.

Hancock, Trevor. 1987. Indicators for a Healthy City. Paper presented at a Healthy Cities Indicator Workshop sponsored by the World Health Organization in Barcelona, Spain in March.

Mathur, Brijesh. 1989. Community Planning and the New Public Health. Plan Canada. 1989-07:35-44.

Metropolitan Toronto Planning Department. 1991. Towards a Liveable Metropolis. Toronto: Metropolitan Toronto Planning Department.

Municipality of Metropolitan Toronto. 1992. The Liveable Metropolis. Toronto: Municipality of Metropolitan Toronto.

Office of Health Promotion. 1992. Health Indicator Workbook: A Tool for Healthy Communities. Victoria: OFfice of Health Promotion, British Columbia Ministry of Health and Ministry Responsible for Seniors.

Ragetlie, Norman. 1992. State of the Environment Reporting in Ontario Municipalities. Paper submitted in partial fulfilment of the Master of Science (Rural Planning) degree at the School of Rural Planning and Development, University of Guelph.

Royal Commission on the Future of the Toronto Waterfront. 1992. Regeneration: Toronto's Waterfront and the Sustainable City: Final Report [Régeneration: le secteur riverain de Toronto et la ville durable: rapport final]. Ottawa: Minister of Supply and Services, and Toronto: Queen's Printer.

Ruitenbeek, H. Jack. 1991. Indicators of Ecologically Sustainable Development: Towards New Fundamentals. Ottawa, The Canadian Environmental Advisory Council.

Tillman, Vickie. 1993. Quality of Life and Bond Ratings: One Agency's Viewpoint. Public Management. 1993-04: 7-8.

United Nations. 1992. Agenda 21. New York: United Nations.

Vivre Montréal en santé. 1993. Guide pour un portrait de quartier. Montreal: Vivre Montréal en santé, Ville de Montréal.

ANNEXE A

ESSAI PILOTE DU MOCEH À LA VILLE DE QUÉBEC

Services d'aménagement
Ville de Québec
Juin 1993

Introduction

La participation à l'essai-pilote d'un modèle d'indicateur est d'autant plus intéressante pour la Ville de Québec qu'elle s'inscrivait dans le cadre d'une réflexion déjà amorcée sur l'utilité de tels outils et la mise en place de système d'information sur les tendances.

Bien que relativement courte, la période d'essai permet d'entrevoir les avantages d'un tel modèle et de détecter déjà ces limites.

Ce rapport porte sur les résultats de l'essai-pilote réalisé à la Ville de Québec dans le cadre d'une collaboration au projet de la SCHL sur la modélisation des indicateurs de qualité de vie au Canada.

Il se compose principalement de huit sections. La première section présente les objectifs et la méthodologie empruntée pour la réalisation de l'essai. La seconde traite de la disponibilité des données et de la capacité des mesures à rendre compte des indicateurs proposés par le modèle. Dans la troisième section, nous jetons un regard sur le modèle en fonction de nos préoccupations locales.

La quatrième section porte sur l'adaptation et/ou l'opérationnalisation du modèle pour notre municipalité. Une cinquième section positionne le modèle face aux enquêtes et mesures qualitatives. Les trois dernières sections analysent le modèle en fonction de ses buts et objectifs, son utilité dans les processus municipaux et son utilité comme outil d'aide à la prise de décision et à l'allocation des ressources.

Objectifs et méthodologie de l'essai

L'objectif de l'essai-pilote est d'expérimenter le modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité (MOCEH) dans un contexte municipal. Il vise plus particulièrement à connaître le degré d'opérationnalisation du modèle et sa capacité d'évaluer, à partir de mesures objectives, la qualité de la vie en milieu urbain.

La démarche méthodologique empruntée par la Ville de Québec pour réaliser l'essai pilote se compose de cinq étapes :

1. Prise de connaissance du modèle et de ses composantes; examen des composantes, indicateurs et mesures spécifiques;
2. Évaluation de la disponibilité des mesures spécifiques à l'interne (services municipaux) et à l'externe (organismes régionaux);
3. Adaptation du MOCEH au contexte de la municipalité; identification des politiques sectorielles en fonction de leurs portées (locale ou régionale);
4. Choix des indicateurs et mesures spécifiques adaptés au contexte de la municipalité;
5. Collecte des informations auprès des services municipaux et commande de données à l'externe; traitement de l'information; réalisation des fiches d'indicateurs.

Pour les fins de l'essai, nous avons compilé les mesures spécifiques pour l'ensemble de la municipalité et/ou la région (territoire de la CUQ ou RMRQ) selon la disponibilité des données pour une année de référence.

Disponibilité des données du MOCEH

Nous avons d'abord analysé les mesures spécifiques proposées dans MOCEH en fonction d'une part, de leurs disponibilités et d'autre part, de leur capacité à rendre compte des indicateurs de viabilité. Le tableau A-1 présente les résultats sommaires de l'analyse de disponibilité.

Chaque mesure a été catégorisée en fonction de la difficulté d'obtention des données et l'échelle spatiale d'analyse. La catégorie F signifie qu'il est facile d'obtenir les données auprès des services municipaux de la Ville et de certains organismes régionaux. La catégorie D signifie qu'il est plus difficile de compiler et/ou d'obtenir ces informations. La catégorie L signifie que les mesures identifiées comportent certaines lacunes. Un X signifie la non-disponibilité des mesures pour notre municipalité.

Dans l'ensemble, l'examen de la disponibilité des données nous permet de constater que dans le contexte municipal de Québec la majorité des données sont accessibles avec un degré de disponibilité variable. Près de 55% des mesures spécifiques proposées par MOCEH sont facilement disponibles, 17,2% sont difficilement disponibles, 18,9% présentent certaines lacunes et 8,9% ne sont pas disponibles.

Les lacunes observées proviennent d'une part, d'un manque de définition de la mesure recherchée (que cherche-t-on à mesurer et/ou comment le mesurer?) et d'autre part, de la non applicabilité de celle-ci dans le contexte de notre municipalité (déborde le champs de responsabilités municipales).

Il apparaît que le modèle offre des performances inégales selon les dimensions identifiées. Le modèle mesure très bien, pour toutes les politiques sectorielles, la composante de mieux-être social. Il capte relativement bien la composante de vitalité économique pour les secteurs locaux. Il montre des faiblesses importantes dans sa capacité de rendre compte de la dimension de l'intégrité environnementale et de l'environnement naturel. Il est à noter que les performances du modèle diminuent à mesure que les politiques sectorielles ont une portée plus régionale.

Nous sommes en mesure de conclure que MOCEH est relativement pratique à utiliser dans la mesure où la majorité des données requises sont disponibles. Pour améliorer son opérationnalisation en milieu municipal, il faudrait cependant définir davantage les mesures. Il apparaît qu'une définition complète de chaque mesure (élément de calcul, formulation mathématique) allégerait considérablement la recherche et le traitement des informations qui sont requises et par le fait même, améliorait son operationnalisation au niveau local.

Compte tenu des ressources dont nous disposons et des systèmes d'information que nous développons, nous avons été en mesure de constater que la mise en place d'un tel modèle d'indicateurs peut difficilement se réaliser à court terme (deux à trois mois).

Son coût est difficilement estimable car la collecte d'informations à elle seule engendre du temps travail pour d'autres services municipaux et organismes à l'externe.

Tableau A-1
Disponibilité des données de MOCEH pour la Ville de Québec

	Facile	Difficile	Lacune	N. D.	Total
Logement	8	3	3		14
Utilisation du Sol	6	4	5		15
Transport	3	3	1	2	9
Loisirs et Culture	10	1	2	4	17
Sécurité Publique	8		1		9
Emploi et Commerce	18	1	2	3	24
Santé	6	2		1	9
Éducation	3	5	4		12
Environnement Naturel	4	2	2		8
Bien-Être Social	1		3	1	5
Total	67	21	23	11	122
Pourcentage	54,9	17,2	18,9	9,0	

MOCEH et les préoccupations locales

MOCEH appréhende le concept de qualité de vie dans la perspective du développement durable inspiré des nouvelles idées en matière de santé. Il stipule que les facteurs socioéonomiques et environnementaux sont fondamentalement reliés. Il définit une ville viable par les composantes de vitalité économique, de mieux-être social et d'intégrité environnementale.

Face à nos préoccupations locales, le modèle nous apparaît fournir des éléments complémentaires aux questions relatives à la connaissance de l'environnement externe. Nos préoccupations sont davantage reliées à l'identification des tendances qui influencent l'environnement et portent sur l'étude du positionnement de la ville et de ses composantes dans la région.

Ces préoccupations nous amènent à appréhender les réalités sociale, économique et environnementale de manière dynamique. Les indicateurs que nous développons tiennent compte à la fois de la dimension spatiale (découpages territoriaux, mouvement spatiaux) et de la dimension temporelle.

Dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique, nous avons utilisé un modèle d'indicateurs de tendances qui visait principalement à identifier les tendances lourdes qui peuvent influencer le développement de la Ville au plan de la démographie, de l'économie et de l'emploi, du marché immobilier et de la situation financière de la Ville. L'identification des indicateurs (stratégiques) a été réalisée en fonction d'une grille d'analyse élaborée à partir d'un questionnement préliminaire sur des thèmes choisis. La démarche fut complétée par un sondage auprès des clients de la ville (perception de la ville et de ses composantes; satisfaction envers les services municipaux).

L'état de la situation dégagé par les diverses analyses a permis de poser un premier diagnostic de l'environnement externe, en identifiant les forces et faiblesses ainsi que les contraintes et les opportunités que présente l'environnement.

Adaptation du MOCEH à Québec

Pour adapter MOCEH à nos conditions locales il faut quelque peu modifier sa structure et sa composition. Certaines des politiques sectorielles débordent largement le cadre de responsabilités de notre municipalité (l'éducation, la santé, le bien-être social). La figure 1, en annexe, présente les modifications structurelles apportées au modèle ainsi que l'adaptation des mesures à notre contexte.

Les modifications apportées au modèle sont principalement de deux niveaux: modifications de certaines mesures; suppression de certaines politiques sectorielles (bien-être social) et réaffectation en fonction de leur portée locale et régionale.

Pour nos besoins locaux, MOCEH offre un cadre opérationnel intéressant. Pour qu'il corresponde davantage à nos besoins en matière d'évaluation de la qualité de vie, il faudra chercher à mesurer les composantes de viabilité au niveau des quartiers de la ville en s'attardant plus spécifiquement aux politiques sectorielles de portée locale. Ce qui permettrait d'en assurer le suivi annuellement.

Modélisation et enquêtes qualitatives

Tout au long de l'essai, nous nous sommes interrogés sur la capacité du modèle à saisir toutes les dimensions de la qualité de vie. Selon nous, le modèle ne peut être considéré comme un substitut aux enquêtes qualitatives ou toute autre démarche qui permettrait de définir un ensemble de mesures subjectives par rapport aux questions de qualité de vie. La dimension perceptuelle reliée aux besoins et à la satisfaction des individus face à leur milieu de vie n'étant pas appréhendée par le modèle.

Nous ne disposons pas comme tel d'indicateurs qualitatifs qui nous permettraient de faire une comparaison avec les mesures du modèle. Cependant, notre expérience en matière de planification nous amène à considérer la modélisation comme étant davantage un outil de base qui permet de soulever un ensemble de questions préliminaires qui se doivent d'être complétées et/ou actualisées par des données d'enquête.

Le sondage sur les clients de la ville réaliseé dans le cadre du plan stratégique en est un exemple. Celui-ci nous a permis d'actualiser des informations recueillies dans un sondage précédent et de connaître le degré de satisfaction et les attitudes et sentiments de la population à l'égard des services de la municipalité et de la vie dans leur quartier (sécurité publique, environnement, logement etc.).

MOCEH et mesure de la qualité de vie municipale

La notion de "qualité de vie" est difficilement qualifiable puisqu'elle représente des notions différentes selon les individus, leur origine et milieux sociaux ou leurs aspirations. Compte tenu que les gens cherchent généralement à combler leurs besoins selon le modèle proposé par Maslow ("pyramide des besoins") il est normal que le milieu de vie retenu cherche avant tout à permettre de satisfaire les besoins premiers et que viennent par la suite la satisfaction des besoins plus intangibles.

De plus, les modes de vie diffèrent selon les groupes d'âges, niveaux de revenus et besoins sociaux. Ainsi, certains peuvent privilégier un milieu de vie fortement urbanisé alors que d'autres préféreront les espaces verts et la quiétude de la campagne.

Le modèle semble cerné, par l'ensemble des programmes sectoriels le composant, les "facteurs critiques" pouvant toucher la population, et indirectement, l'organisme qu'est la Ville. Cependant, le modèle englobe certains secteurs sur lesquels la Ville (au Québec) a peu ou aucun contrôle direct (ex. : l'environnement naturel, la santé, l'éducation). De même quelques secteurs (principalement environnementaux) ne possèdent pas d'indicateurs.

Les indicateurs retenus fournissent un portrait relativement complet de la réalité externe (par opposition à sa réalité interne qu'est sa performance de gestion) d'une municipalité à un moment particulier.

Utilité du modèle en regard des processus municipaux

Le modèle vient bonifier les systèmes de mesure existants en fournissant un apport au niveau du suivi de l'évolution de l'environnement externe de la Ville.

Comme tout autre modèle ou système d'indicateurs, le modèle est pertinent en autant qu'un suivi est fait des indicateurs le composant c'est-à-dire qu'un "monitoring" soit assuré de l'évolution des indicateurs c'est-à-dire dans le temps.

Par contre, la Ville ne peut agir directement par des mesures de support, qu'au niveau de certains ensembles sectoriels. Ainsi la Ville ne dispose de presqu'aucun moyen d'action pour les programmes sectoriels "emploi / commerce" et "éducation". Leur suivi quoique intéressant ne pourra se transposer en actions directes (ex. programme de création d'emplois).

Au niveau des secteurs dit de "responsabilité locale", la Ville de Québec disposait déjà d'un certain nombres d'indicateurs couvrant la majorité des préoccupations couvertes par le modèle MOCEH compte tenu de ses préoccupations en terme de planification à long terme et de "monitoring" de son environnement.

Il nous apparaît important de souligner qu'il est essentiel à tout modèle d'atteindre un équilibre entre le nombre d'indicateurs suivis et les préoccupations de la haute gestion en terme d'orientations à long terme. Ainsi, même si de nombreuses données sont suivis, cumulées et interprétées il est vital, pour que le modèle serve, qu'une sélection des indicateurs pertinents aux préoccupations des autorités dirigeantes soit faite de façon à ne pas "noyer" celles-ci dans une masse d'informations intéressantes mais inutiles à la prise de décisions. Cela implique donc un échange régulier entre les autorités et les analystes de façon à ce que ces derniers ajustent le type de données à l'évolution des préoccupations des élus.

Le suivi régulier des indicateurs pourra être intégré aux processus municipaux de planification à long terme. Il n'a pas d'utilité au niveau des systèmes ou processus impliquant le court terme, compte tenu que l'évolution de la majorité des indicateurs n'est perceptible que sur des périodes relativement longues.

Le modèle a la particularité de faire prendre conscience des facettes multiples à prendre en considération et des interrelations entre celles-ci. De ce fait, il peut aider à formuler une approche "holistique" du milieu de vie. Pour ce faire cependant, il faudra diffuser celui-ci ainsi que les données composant le modèle de façon à ce que les gens impliques puissent en connaître les composantes, l'évolution de celles-ci et leur interprétation.

Utilisation du modèle en matiere de formulation de politiques d'allocations de ressources

Le modèle sera utile mais comme outil d'appoint et non comme outil unique d'allocations de ressources. D'autres outils tels que l'évaluation systématique des programmes municipaux et de leurs impacts et, également, l'optimisation des ressources, sont nécessaires pour s'assurer que l'allocation des ressources est faite avec efficacité et efficience.

L'autre limitation du modèle, mais qui est une "bonification" si considérées sous un autre angle, est qu'il "mesure" des dimensions échappant à l'action locale donc qui ne peuvent faire l'objet d'actions directes de la ville. Par contre, le modèle devient utile dans l'optique de la mise en place de tables de concertation regroupant les autres intervenants impliqués (Commissions scolaires, C.R.S.S.S, C.L.S.C. etc...) et la formulation de représentations communes auprès des autres palliers de gouvernement.

Conclusion

Globalement, le modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité peut s'avérer pratique à notre municipalité dans la mesure où la majorité des mesures qu'il propose sont disponibles et accessibles. Il vient en quelque sorte bonifier les systèmes de mesures déjà en place et il trouvera vraisemblablement son utilité comme outil d'appoint et de suivi de l'environnement externe. Le modèle est intéressant puisque les concepts qu'il sous-tend s'inscrivent dans une perspective nouvelle du développement et le questionnement qu'il soulève apparaît porteur d'avenir.

Par ailleurs, nous avons observé qu'une définition complète des mesures simplifierait l'utilisation du modèle. De plus, l'élaboration d'une grille d'interprétation des résultats composée de critères de base permettrait aux municipalités de se positionner en matière de qualité de vie. Enfin, la notion de qualité de vie aurait avantage à être mesurée à une échelle spatiale plus fine, à l'échelle des quartiers.

Au cours des prochains mois, nous comptons diffuser les résultats de la modélisation et poursuivre la réflexion déjà amorcée. Dans ce sens, nous prévoyons faire l'intégration du modèle à nos systèmes d'information pour qu'il devienne un outil de recherche et de planification pratique et utile à nos activités.

Adaptation de MOCEH pour la ville de Québec

Liste des mesures spécifiques ajoutées au modèle

Logement

Prix moyen des maisons pour accédant

Revenu familial requis pour les accédants à la propriété

Nombre d'emplois direct dans le secteur de la construction résidentielle

Nombre de logements restaurés

Valeur des permis de restauration

Emploi / Commerce

Revenu des ménages per capita

Environnement Naturel

Nombre d'arbres par habitant

Fiches indicateurs

Tableau A-2
Logement

MEASURES SPÉCIFIQUES	DISPONIBILITÉ						
	INTERNE			EXTERNE			
	QUART	VILLE	RÉGION	QUART	VILLE	RÉGION	NON DISPONIBLE
Vitalité économique							
Emploi							
1. Logement construits par an		F	F				
2. Valeur des permis de construire		F	F				
Mieux-être social							
Abordabilité							
1. % des locataires dont le loyer brut dépasse 30 % du revenu courant		F	F				
2. % des propriétaires-occupants dont les dépenses de logement dépassent 30 % du revenue		F	F				
3. prix moyen des lots résidentiels viabilisés		D					L
Logeabilité							
1. Nombre moyen de personnes par pièce			F				
Qualité							
1. % des logements ayant besoin de réparation majeures		D					L (1981)
Accessibilité							
1. Temps d'attente pour les nécessiteux		D					
Intégrité environnementale							
Densité/conception							
1. Densité de population		F					
2. Gradient de densité		D					
3. Grandeur moyenne des lots		F					L

F = Facile D = Difficile L = Lacune

Tableau A-3
Utilisation du Sol

MEASURES SPÉCIFIQUES	DISPONIBILITÉ						
	INTERNE			EXTERNE			
	QUART	VILLE	RÉGION	QUART	VILLE	RÉGION	NON DISPONIBLE
Vitalité économique							
Emploi							
1. Quantité de terrains viabilisés vacants pour utilisation commerciale et industrielle		L					
2. Temps moyen d'approbation des permis de construire		F					
Abordabilité							
1. Coût moyen des lots commerciaux et industriels viabilisés		D $/PI2					
2. Coût moyen des lots résidentiels viabilisés		D					L
3. Droit d'aménagement foncier							L
Mieux-être social							
Proximité							
1. Distance moyenne par rapport aux espaces verts/parcs		D					
2. Différence par rapport aux espaces verts/parcs		D					L
3. % des ménages à moins de 1 km d'un terrain de jeu, d'une école primaire, des services locaux							L Serv. Locaux
Disponibilité							
1. Nbr. et superficie des parcs et des aires de loisirs par habitants		F					
Variété							
1. Longueur moyenne de l'îlot de maisons		F					
2. Indice de la combinaison des utilisations du sol		F					
3. Combinaison des âges des immeubles, logements seulement	F	F	F				
Intégrité environnementale							
Densité							
1. Nbr. de logements par hectare	F	F	F				

Tableau A-4
Transports

MEASURES SPÉCIFIQUES	DISPONIBILITÉ						
	INTERNE			EXTERNE			
	QUART	VILLE	RÉGION	QUART	VILLE	RÉGION	NON DISPONIBLE
Vitalité économique							
Disponibilité							
1. % des dépenses publiques consacrées aux transports en commun, y compris à l'infrastructure		F					
2. Dépenses d'entretien des rues par habitant par an		F					
Emploi							
1. % de la population vivant et travaillant dans la ville		F					
Mieux-être social							
Disponibilité							
1. Distance ou temps de déplacement pour les transports commun						D	
2. % du kilométrage des rues desservi par les transports en commun							X
Équité							
1. Transport en commun pour les handicapés							L
Sécurité							
1. Nbr. de crimes dans les transports en commun							X
Intégrité environnementale							
Consommation d'énergie et pollution							
1. Immatriculation de véhicules automobiles par habitant						D	
2. % de la population utilisant les transports en commun						D	

Tableau A-5
Environnement Naturel

MEASURES SPÉCIFIQUES	DISPONIBILITÉ						
	INTERNE			EXTERNE			
	QUART	VILLE	RÉGION	QUART	VILLE	RÉGION	NON DISPONIBLE
Intégrité environnementale							
Disponibilité							
1. Matières particulaires en suspension dans l'air		D					
2. Concentration de NO_2, SO_2 et CO_2 atmosphériques					D		L (CO_2)
3. Qualité de l'eau							L
Consommation des ressources							
1. Kg de déchets par personne par an		F					
2. Volume de déchets urbains produits par les secteurs industriels		F					
3. % de déchets urbains recyclés et commercialisés		F					
Économie des ressources							
1. % de la superficie du sol conservé dans son état "naturel"		F					

Tableau A-6
Emploi et Commerce

MEASURES SPÉCIFIQUES	DISPONIBILITÉ						
	INTERNE			EXTERNE			
	QUART	VILLE	RÉGION	QUART	VILLE	RÉGION	NON DISPONIBLE
Vitalité économique							
Disponibilité du capital							
1. Investissement fédéral et provincial dans la municipalité		F					
2. Richesse des ménages (ERMEM)							L
3. Fréquence des faibles revenue	F	F	F				
Emploi							
1. Taux de chômage	F	F	F				
2. Salaires annuels moyens	F	F	F				
3. Nbr. total de postes vacants dans le quartier local							X
4. % de postes spécialisés, semi-spécialisés et non spécialisés vacants							X
5. % de postes vacants d'employés de bureau, de vendeurs, de cadres et de professionnels							X
Coût de la vie							
1. Indice du coût de la vie					F		
Niveau d'activité commerciale							
1. Ventes au détail par employés		F	F				
2. Variation nette du nbr. d'établissement commerciaux		F	F				
Variété							
1. Nbr. d'établissement de commerce de détail par habitant		F	F				
2. Grands magasins par habitant		F	F				
3. Mails commerciaux par ville		F	F				
4. % de la population active de 15+ ans employé dans 8 grands secteurs		F	F				

Tableau A-6 suite

Emploi et Commerce

MEASURES SPÉCIFIQUES	DISPONIBILITÉ						
	INTERNE			EXTERNE			
	QUART	VILLE	RÉGION	QUART	VILLE	RÉGION	NON DISPONIBLE
Mieux-être social							
Équité d'emploi							
1. Taux d'activité des minorités, des jeunes, des femmes, des hommes		F	F				minorités
2. % des emplois qui sont à plein temps		F	F				
3. % de la population active qui est syndiquée					D	D	
4. Taux de chômage des femmes		F	F				
5. Taux de chômage des hommes		F	F				
6. Taux de chômage des jeunes 15-24 ans		F	F				
Égalité de revenu							
1. Salaires hebdomadaires moyens - hommes		F	F				
2. Salaires hebdomadaires moyens - femmes		F	F				
3. Gains professionnels moyens par rapport aux salaires moyens							L

Tableau A-7
Santé

MEASURES SPÉCIFIQUES	DISPONIBILITÉ						
	INTERNE			EXTERNE			
	QUART	VILLE	RÉGION	QUART	VILLE	RÉGION	NON DISPONIBLE
Mieux-être social							
Disponibilité							
1. Nbr. de lits d'hôpital par habitant						F	
2. % de lits d'hôpital pour soins de courte durée et soins chroniques par habitant						F	
3. Nbr. de médecins par habitant						F	
4. Nbr. de centres ou de lits de soins communautaires par habitant						D	
5. Nbr. de travailleurs de la santé publique par habitant						D	
Fréquence							
1. Taux de mortalité infantile					F		
2. Taux de mortalité corrigés de l'âge pour les hommes et pour les femmes					F		
3. Taux de suicide					F		
4. Demandes d'indemnités d'accident du travail							X

Tableau A-8
Éducation

MEASURES SPÉCIFIQUES	DISPONIBILITÉ						
	INTERNE			EXTERNE			
	QUART	VILLE	RÉGION	QUART	VILLE	RÉGION	NON DISPONIBLE
Mieux-être social							
Qualité							
1. Ratio élèves-maître : niveau primaire, secondaire					D		
2. Dépenses pour l'éducation par le conseil scolaire					D		
3. Taux de décrochage au niveau secondaire					D		
Disponibilité							
1. Nbr. d'écoles primaires, secondaires		F					
2. Nbr. d'établissements d'enseignement poste-secondaire		F	F				
Variété							
1. Nbr. de conseils scolaires (publics et privés) et d'écoles privées		F	F				
2. % et genre de services supplémentaires d'enseignement							L
3. % d'élèves en programme de difficulté d'apprentissage						D	
4. % d'élèves en immersion						D	
Niveau atteint							
1. % de la population de 20-34 ans sans diplôme d'études secondaires							L
2. % de la population de 25+ ans avec grade universitaire							L
3. % de la population de 25+ ans avec certificat d'études collégiales							L

Tableau A-9
Loisirs

MEASURES SPÉCIFIQUES	DISPONIBILITÉ						
	INTERNE			EXTERNE			
	QUART	VILLE	RÉGION	QUART	VILLE	RÉGION	NON DISPONIBLE
Vitalité économique							
Disponibilité							
1. Dépense par habitant pour les parcs et les loisirs		F					
Mieux-être social							
Disponibilité/Nbr./habitant variété							
Sports							
1. Piscines		F					
2. Courts de tennis		F					
3. Arenas, salles de curling, terrains de golf		F					
4. Places assises							L
Loisirs							
1. Bars de quartier		F					
2. Salles de quilles, salles de bingo, lieux d'amusement		F					
3. Théâtres et cinémas			F				
4. Restaurants		F					
5. Mails commerciaux selon le genre							X
Clubs							
1. Clubs de sport et de loisirs							X
2. Clubs jeunesse							X
3. Clubs sociaux							X
Autres							
1. Livres de bibliothèque		D					
2. Musées et galerie d'art			F				
3. A.Orchestre symphoniques et compagnies d'opéra et de danse			F				
Intégrité environnementale							
Économie d'énergie							
1. B.Nbr. et superficie des parcs et des aires de loisirs par habitant							L

Tableau A-10
Sécurité Publique

MEASURES SPÉCIFIQUES	DISPONIBILITÉ						
	INTERNE			EXTERNE			
	QUART	VILLE	RÉGION	QUART	VILLE	RÉGION	NON DISPONIBLE
Vitalité économique							
Disponibilité							
1. Dépenses publiques pour la police		F					
2. Dépenses des administrations locales pour la protection-incendie par habitant		F					
Mieux-être social							
Disponibilité							
1. Population par agent de police		F					
2. Nbr. de pompiers par habitant		F					
3. Classification de la collectivité aux fins de la protection-incendie		F					
Variété							
1. Nbr., étendue et portée des service de sécurité							L
Fréquence							
1. Accidents de la circulation par habitant		F					
2. Taux de criminalité (crime violents)		F					
3. Taux de criminalité (crimes contre la propriété)		F					
4. Pertes annuelles moyennes par l'incendie : dollars par habitant		F					

Tableau A-11
Bien-Être Social

MEASURES SPÉCIFIQUES	DISPONIBILITÉ						
	INTERNE			EXTERNE			
	QUART	VILLE	RÉGION	QUART	VILLE	RÉGION	NON DISPONIBLE
Vitalité économique							
Emploi							
1. Taux de chômage hebdomadaire moyen							X
2. Nbr. de cas de bien-être social					F		
Mieux-être social							
Disponibilité							
1. Dépenses annuelles de bien-être social							L
2. Nbr. d'organismes de service social par habitant							L
Variété							
1. Étendue et portée des organismes de service social							L

Indicateurs de qualité de vie modele MOCEH

Tableau A-12
Logement

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Vitalité économique			
Emploi			
1. Logements construits par année	1179	Ville	1991
2. Valeur des permis de construire	89 000 000	Ville	1991
Mieux-être social			
Abordabilité			
3. % de locataires dont le loyer brut dépasse 30 % du revenu	31,4	Ville	1986
4. % de propriétaires occupants dont les dépenses de logement dépasse 30 % du revenu	9,6	Ville	1986
5. Revenu moyen requis pour accéder à la propriété	33 680	Région	1986
6. Prix moyen de première maison	83 340	Région	1986

Description - formulation

1. Le nombre de logements construits par année est calculé à partir des permis de construction résidentielle émis en 1991.
2. La valeur des permis de construction est celle de logements créés (logements neufs).

3 et 4. Nombre de ménages unifamiliaux locataires sans autres personnes :

3. Loyer brut > = 30 % du revenu du ménage
4. Principales dépenses du propriétaire > = 30 % du revenu

5 et 6. Pour la période de juillet à décembre 1992

Source

1 et 2. Service d'aménagement du territoire de la Communauté urbaine de Québec.

3 et 4. Statistique Canada 1986

5 et 6. SCHL

Commentaires

1 et 2. Malgré un contexte économique difficile, la Ville de Québec a su attirer des investissements de près de 90 millions de dollars dans le secteur résidentiel en créant plus de 1 100 nouveaux logements.

1 et 2. Pour bien saisir la capacité de créer des emplois, il faudrait tenir compte de l'activité de la restauration et mesurer le nombre d'emplois dans le secteur de la construction.

3 - 6 La capacité financière des locataires à Québec apparaît difficile pour un bon nombre de ménages. Pour les propriétaires, la situation est différente puisque la majorité de ceux-ci dépensent moins de 30 % de leur revenu pour se loger.

3 - 6 Les taux d'effort sont des mesures qui sont davantage reliées à la capacité financière des ménages. Nous croyons que le revenu moyen requis et le prix des maisons offre plus de potentiel pour mesurer l'abordabilité du logement.

Tableau A-12 suite

Logement

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Mieux-être social suite			
Logeabilité			
7. Nombre moyen de personne par pièce	0,5 0,5	Ville Région	1986 1986
Qualité			
8. % de logements ayant besoins de réparations majeures	7,65	Ville	1991
Accessibilité			
9. Temps d'attente pour les nécessiteux	20 mois	Ville	1992
Intégrité environnementale			
Densité/conception			
10. Densité de la population résidentielle (hectares)	91,1	Ville	1991
11. Gradient de densité	–	Ville	1991

Description - formulation

7. Profil de recensement échantillon 20 %
8. Le pourcentage de logements nécessitant des réparations majeures est disponible que pour l'année 1981. Il est calculé sur le nombre de logements privés occupés qui était en 1981 à 69 935.
9. Le temps d'attente pour les nécessiteux représente le nombre moyen de mois d'attente pour obtenir une place dans un logement type HLM, logement dont la gestion est assurée par l'Office municipal d'habitation de Québec. Il est calculé pour tous les types de ménages.
10. Population totale en 1991 sur la superficie utilisée à des fins résidentielles (en hectares).

Source

7. Statistique Canada 1986
8. Statistique Canada, 1981.

Commentaires

7. Comme mesure de logeabilité, le nombre moyen de personnes par pièce est un bon indicateur de densité d'occupation.
7. A Québec, comme dans la région, un couple vit dans un quatre pièces. Il faudrait mesurer cette densité d'occupation par quartier pour avoir une bonne indication de la logeabilité dans les différents secteurs urbains.
8. La qualité réelle du stock de logement ne peut être que partiellement saisie par cette mesure.
8. A notre avis, il faut davantage recourir à des enquêtes et/ou évaluation physique du stock de logements pour mesurer la qualité et les besoins en restauration.
9. Il faut en moyenne 20 mois pour obtenir une place dans un HLM à Québec. Ce délai varie selon le type de clientèle (personne âgée).
10. La trame urbaine de Québec offre des milieux de vie peu densifiés.

Tableau A-13
Utilisation du sol

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Vitalité économique			
Emploi			
1. Superficie de terrains viabilisés vacants pour utilisation commerciale et industrielle (mètres carrés)	4 942 203	Ville	1992
2. Temps moyen d'approbation des permis de construction	15 jours	Ville	1992
Abordabilité			
3. Coût moyen des lots commerciaux viabilisés (pi^2)	6,00 $	Ville	1991
industriels viabilités (pi^2)	2,75 $	Ville	1991
résidentiels viabilisés (pi^2)	5,00 $	Ville	1991
4. Coût moyen d'ouverture de rue mètre linéaire	1 200 $	Ville	1991
Mieux-être social			
Proximité			
5. Distance moyenne par rapport aux espaces verts/parcs			1992
6. Pourcentage de ménage à moins d'un kilomètre	92,4 %	Ville	1992
terrain de jeu			
école primaire			

Description - formulation

1. Superficie vacante disponible à des fins industrielles en mètres carrés.
2. Temps moyen enregistré entre le dépôt d'une demande de permis et son approbation.
3. Coût moyen des lots viabilisés au pied carré. Terrains desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout.
4. Coût moyen d'ouverture de rue par mètre linéaire.
6. Nombre de logements à moins d'un kilomètre sur le nombre de logements total (logement = ménages).

Source

1. Service d'aménagement du territoire, CUQ, 1991.
2. Service de l'urbanisme, Division des permis.
4. Service de l'urbanisme, Ville de Québec.

Commentaires

1 et 2 La quantité de terrains vacants est une donnée qui n'est pas disponible. Cependant, la superficie vacante démontre la grande capacité de la Ville à attirer de nouveaux investisseurs.

Tableau A-13 suite
Utilisation du sol

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Mieux-être social suite			
Disponibilité			
7. Superficie des parcs et des aires de loisirs par habitants	0,004		1991
Variété			
8. Longueur moyenne des îlots de maisons (mètres)	300 à 400 m	Ville	1993
Indice de combinaison des utilisations du sol :		Ville	1993
Résidence	19 %		1993
Commerce / services	5 %		1993
Industries	4 %		1993
Institutions	3 %		1993
Autres	16 %		1993
Combinaison des âges de logements (1986):	33,4 %		1993
Avant 1946	21,4 %		1993
1946-1960	17,7 %		1993
1961-1970	19,6 %		1993
1971-1980	7,9 %		1993
1981-1986			1993
Intégrité environnementale			
Densité			
9. Nbr de logements par hectare	46,20	Ville	1992

Description - formulation

7. La superficie des parcs et aires de loisirs est mesurée en hectares.
7. Comprend les propriétés gouvernementales, des comissions scolaires et/ou les écoles et organismes communautaires privés.
8. La longueur moyenne des ilôts ou unités de voisinage varie d'un quartier à l'autre. La mesure présentée ici constitue une moyenne d'ensemble.

   Distribution en pourcentage de superficie des utilisations du sol.

   Pourcentage de logements construits selon la période de construction.
9. Nombre de logements enregistrés au rôle d'évaluation de la Communauté urbaine de Québec en 1992 sur la superficie utilisée à des fins résidentielles.

Source

7. Service des loisirs et de la vie communautaire, Ville de Québec.
8. Service de l'urbanisme, Ville de Québec.
9. Statistique Canada, 1986.
9. SATCUQ

Commentaires

7. La superficie totale des parcs et des aires de loisirs est de 686,58 hectares. Ce qui compte pour 15,4 % de la superficie urbanisée du territoire de la Ville de Québec.

Tableau A-14
Transport

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Vitalité économique			
Disponibilité			
1. % des dépenses publiques consacrées aux transports en commun y compris à l'infrastructure	3,37 %	Ville	1991
2. Dépenses d'entretien des rues par habitant par an	266 $	Ville	1991
Emploi			
3. % de la population vivant et travaillant dans la ville	37,1 %	Ville	1991
Mieux-être social			
Disponibilité			
4. Pourcentage et kilométrage de rues désservi par le transport en commun	27,3 %	CUQ	1991
Équité			
5. Transport en commun pour les handicapés	199 591 Déplacements	CUQ	1992
Intégrité environnementale			
Consommation d'énergie et de pollution			
6. Nombre de véhicules par habitant	0,43	Ville	1991
7. Pourcentage de la population utilisant le transport en commun	18 %	Ville	1991

Description - formulation

1. Contributions de la Ville aux dépenses de la CTCUQ pour 1991, basé sur le potentiel fiscal de la Ville (9 395 954 $) divisé par le total du budget de fonctionnement.
2. Ensemble des dépenses inscrites à la fonction "Transport" à l'exclusion de celles reliées au "Transport en commun" du budget de fonctionnement, divisé par la population 1991 (165 517).
3. Nombre de déplacements internes (territoire de la Ville de Québec) pour but travail.
4. Longueur en km du réseau de la commission de transport de la Communauté urbaine de Québec par rapaport à la longueur du réseau routier (600 km / 2 200 km).
5. Nombre de personnes handicapées transportées.
6. Somme ou nombre total d'automobiles par ménage par rapport à la population totale.
7. Nombre de personnes utilisant le transport en commun sur la population totale.

Source

1. rapport financier du MAM, 1991.
3. enquête origine / destination de la Communauté urbaine de Québec.
4. Service d'aménagement du territoire de la CUQ, sept 1992.
5. rapport annuel de Transport adapté du Québec Métro Inc., 1992.

6 et 7. Enquête origine - Destination de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, 1991.

Commentaires

1 et 2. Les dépenses reliées au transport en commun son réparties sur le potentiel fiscal et non l'utilisation, la population ou autres critères.

1 et 2. L'évaluation des dépenses par capital ne mesure pas l'effort réel puisqu'elle ignore le volet "places d'affaires et immeubles commerciaux" . Un meilleur indicateur serait basé sur le nombre de kilomètres carrés de rues et trottoirs à entretenir.

Tableau A-15
Environnement naturel

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Intégrité environnementale			
Disponibilité			
1. Matière particulaires en suspension dans l'air (mg/m3)	43	Ville	1992
2. Concentration de :			1992
$N0_2$	1,8 PPCM	Ville	
$S0_2$	0,5 PPCM		
$C0_2$	0,5 PPCM		
3. Qualité de l'eau - turbidité :	0.4	Ville	1992
bactéries colif. totale	<2	Ville	
bactéries colif. fécales	<1	Ville	
4. Nombre d'arbres par habitant	,39	Ville	1992
Consommation des ressource			
5. Kg de déchets par personne par an	354 kg	Ville	1991
6. Volume de déchets urbain produits par les secteurs industriels (tonnes)	40 425	Ville	1991
7. Pourcentage de déchets urbains recyclés et commercialisés	2,1 %	Ville	1991
Économie des ressources			
8. % de la superficie du sol conservé dans son état naturel	26 %	Ville	1991

Description - formulation

1. Les données des matières particulaires en suspension dans l'air sont la moyenne de 7 postes d'échantillonnage localisés dans les quartiers centraux.
2. Les données de concentration de $N0_2$, $S0_2$ et $C0_2$ proviennent du poste d'échantillonnage situé dans une zone urbanisée.
3. Nombre d'arbres estimés pour l'ensemble du territoire de la Ville.
5. Le volume de déchets est mesuré pour le secteur résidentiel.
6. Comprend les secteurs commercial, institutionnel et industriel.
7. Calculé sur l'ensemble des déchets produits dans la municipalité soit 536 000 tonnes.
8. Superficie du sol non-urbanisé : forêts, boisés, et agriculture.

Source

5 - 7. Service des travaux publics de la Ville de Québec.
8. SATCUQ, 1991.

Tableau A-16
Emploi et commerce

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Vitalité économique			
Disponibilité du capital			
1. Investissement fédéral et provincial dans la municipalité (en millions de dollars)	9,1 M	Ville	1991
2. Fréquences des faibles revenus (%)	15,6	Région	1991
3. Revenu des ménages per capita (revenu moyen)	42 164	Région	1991
Emploi			
4. Taux de chômage	9,0	Région	1991
5. Salaires annuels moyen (revenu d'emploi)	24 314	Région	1991
6. Nombre de cas de bien-être social	15 627	Ville	1991
Coût de la vie			
7. Indice du coût de la vie	1,8 %	Région	1991

Description - formulation

1. Subvention accordée par le gouvernement provincial à la municipalité dans le cadre de l'entente MAC-Ville (ministère des Affaires culturelles) pour la préservation du patrimoine urbain. Subvention accordée en regard du statut de capitale provinciale.
2. Calculer pour l'ensemble de la population.
3. Pour l'ensemble des ménages privés.
4. Le taux de chômage est calculé mensuellement. Il représente une moyenne annuelle.
5. Les salaires annuels moyens s'appliquent aux personnes qui ont retiré un revenu d'emploi à temps plein.
6. Nombre total des adultes seuls et des familles bénéficiant de l'aide sociale en juillet 1991.
7. Moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Source

2. Statistique Canada, 1991 - cat. 93-331.
3. Statistique Canada, 1991 - cat. 93-331.
4. Statistique Canada.
5. Statistique Canada, 1991, cat. 93 331.
6. Ministère de la sécurité du revenu.
7. Bureau de la statistique du Québec.

Tableau A-16 suite

Emploi et commerce

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Vitalité économique			
Variété			
8. Nombre de commerce de détail par habitant	0,04	Ville	
9. Mails commerciaux par ville	15	Ville	
10. % de la population active par secteur d'activité	0,7 %		
Industries primaires	8,3 %		
Manufacturières	3,5 %		
Construction	6,0 %		
Transport et de l'entreposage, des commun et autres commerces	16,9 %		
Finances, assurances et agents immobiliers	6,6 %		
Services gouvernementaux	17,9 %		
Niveau d'activité commerciale			
11. Ventes au détail par capita	5 135 $	Ville	1991
12. Variation nette du nombre d'établissement commerciaux ou le nombre de places d'affaires			
13. De 1984 à 1987	283	Ville	1991
Mieux-être social			
Équité d'emploi			
14. Taux d'activité : femmes	48,7	Ville	1986
hommes	71,8	Ville	1986
jeunes de 15-24 ans	67,5	Ville	1986
15. % d'emplois à temps plein	–	–	1986
16. Taux de chômage : hommes	13,9	Ville	1986
femmes	15,2	Ville	1986
jeunes de 15-24 ans	21,0	Ville	1986
Égalité des revenus			
17. Salaires hebdomadaires moyens :			
hommes	563,59	Région	1991
femmes	349,94	Région	1991

Description - formulation

9. Comprend les centres commerciaux régionaux et de quartiers.

14-15. Calculer sur la population de 15 ans et plus.

17. Revenu moyen d'emploi divisé par 52,2 semaines de travail.

Source

10. Statistique Canada, 1986.

11-13. Office municipal de développement économique de Québec.

14. Statistique Canada, 1986

17. Statistique Canada, 1991, cat. 93-331.

Tableau A-17
Services publics : santé

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Mieux-être social			
Disponibilité			
1. Nombre de lits d'hôpitaux par 1 000 habitants	36,8	Région 03	1991
2. % de lits d'hôpitaux pour soins de courte durée et soins chroniques par habitant	60 %		1991
3. Nombre de médecins par 1 000 habitants	13,4		1991
4. Nombre de centres communautaires par 1 000 habitants	0,42		1991
5. Nombre de travailleurs de la santé publique par habitant	4,15		1991
Fréquence			
6. Taux de mortalité infantile (0 - 4 ans) pour 100 000 personnes	9,94	Ville	1990
7. Taux de mortalité ajusté selon l'âge pour 100 000 personnes			
Hommes	918,59	Ville	1990
Femmes	659,86	Ville	1990
8. Taux de suicide (pour 1 000)	1,86	Ville	1990

1 - 5. Les données sur la disponibilité des services de santé proviennent du Département de santé communautaire de l'Hôpital Saint-Sacrement. Les établissements sont compilés sur une base régionale. Les ratios sont calculés sur la base de la population de la Ville de Québec qui est de 167 520 $.

6 et 7. Les taux de mortalité sont corrigés en fonction de la distribution de la population par âge et par sexe pour la Ville de Québec en 1991.

Ils sont calculés pour 100 000 habitants.

8. Le taux de suicide est obtenu par la mise en rapport du nombre de décès par suicide sur le nombre de décès total sur 1 000.

Tableau A-18
Services publics : éducation

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Mieux-être social			
Qualité			
1. Ratio élèves-maîtres niveau primaire et secondaire			1991
2. Taux de décrochage scolaire			1991
Disponibilité			
3. Nombre d'écoles			
primaires	42	Ville	1990
secondaires	20	Ville	1990
4. Nombre d'établissement d'enseignement post-secondaire	7	Ville	1990
Niveau atteint			
5. % de la population sans diplôme d'études secondaire	16,3	Ville	1986
6. % de la population avec grade universitaire	12,0	Ville	1986
7. % de la population avec certificat d'études collégiales	15,4	Ville	1986

Description - formulation

3. Nombre d'établissements et/ou locaux utilisés à des fins d'éducation de niveau primaire ou secondaire.
4. Comprend les institutions de niveau collégial et universitaire.

5 - 7. Population totale de 15 ans et plus :

5. 9e-13e année sans certificat d'études secondaires
6. Autres études non-universitaires avec certificat
7. Études universitaires - avec grades

Source

3 et 4. Communauté urbaine de Québec, 1990.

Tableau A-19
Services publics : loisir

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Vitalité économique			
Disponibilité			
1. Dépenses par habitant pour les parcs et loisirs	68,54	Ville	1991
Intégrité environnementale			
Économie d'énergie			
2. Nombre et superficie des parcs et des aires de loisirs par habitant	0,004	Ville	1991
Mieux-être social			
Disponibilité/variété			
3. Équipement de sport par habitant : piscines, courts de tennis, arenas, places assises	0,003	Ville	1991
4. Équipement de loisirs par habitant : bars de quartier, salles de quilles, bingo, amusement	23,405	Ville	1991
5. Clubs par habitant : sport et de loisirs, jeunesse, sociaux	0,002	Ville	1991
6. Autres par habitant : livres de bibliothèques, musées et galerie d'art, orchestre symphoniques et compagnies d'opéra et de danse		Voir texte suivant	1991

Description - formulation

1. Comprend les dépenses pour l'embellissement du territoire; l'administration des loisirs; l'administration des équipements récréatifs; arénas et patinoires; les centres communautaires; les parcs et terrains de jeux; les piscines, plages, marinas; activités portives et plein-air.
2. La superficie des parcs et aires de loisirs est mesurée en hectares.
2. Comprend les propriétés gouvernementales, des commissions scolaires et/ou les écoles et organismes communautaires privés.
3. Comprend les piscines intérieures et extérieures, les cours de tennis extérieurs et les arenas.
5. Comprend les organismes de loisirs, les clubs sociaux et les clubs jeunesse.

Source

1. Service de la planification
2. Ville de Québec, Service des loisirs et de la vie communautaire.

Commentaires

2. La superficie totale des parcs et des aires de loisirs est de 686,58 hectares. Ce qui compte pour 15,4 % de la superficie urbanisée du territoire de la Ville de Québec.
2. Cette mesure est utilisée comme indicateur de disponibilité de la composante mieux-être social-utilisation du sol.

Tableau A-20
Services publics : criminalité et sécurité Publiques

Mesures spécifiques	Données	U.T.	Année
Mieux-être social			
Disponibilité			
1. Population par agent de police	493	Ville	1991
2. Nombre de pompiers par habitant	1/720	Ville	1991
3. Classification de la collectivité aux fins de la protection-incendie	2	Ville	1991
Vitalité économique			
Disponibilité			
4. Dépenses publiques pour la police (000 $)	33 198,4	Ville	1991
5. Dépenses des administrations locales pour la protection contre l'incendie (000 $)	18 357,8	Ville	1991
Fréquence			
6. Accident de la circulation par habitant	0,043	Ville	1991
7. Taux de criminalité (crimes violents) en %	8,97	Ville	1991
8. Taux de criminalité (crimes contre la propriété) en %	63,21	Ville	1991
9. Pertes annuelles moyennes par incendie : dollars par habitant	44,77	Ville	1991

Description - formulation

4. Ensemble des coûts reliés à la fourniture de services de sécurité publique y incluant les services de support, les coûts d'entretien des véhicules et immeubles, la brigade scolaire, agent de stationnement.
5. Ensemble des coûts reliés à la protection incendie y incluant l'entretien des immeubles et véhicules et le commissariat aux incendies.
6. Le nombre d'accidents de la circulation est inventorié à partir des rapports complétés par le Service de la police (ne comprend pas les constats à l'amiable).
7. Calculer sur le nombre de crimes total.

Source

1 - 3. Service de la police Service de la protection contre l'incendie.
4 et 5. Rapport financier 1991, M.A.M.
6 - 9. Service de la police, Ville de Québec.
6 - 9. Service de la protection contre l'incendie, Ville de Québec.

Commentaires

4 et 5. A compter de 1991, Québec a commencé à desservir d'autres villes en regard de la protection publique de façon à abaisser ses coûts indirects.

Loisirs et Culture

La ville de Québec représente un pôle culturel important du Canada. Elle offre un vaste choix d'activités et de divertissements à la portée de tous: événements culturels, théâtre, cinéma, visites de lieux historiques et de musées, sports de plein air et observation de la nature.

Spectacles

Toute l'année, musique, théâtre, danse, opéra, films et spectacles variés sont présenté dans les salles de spectacles ou de cinéma.

Parmi les principaux lieux de divertissements, on retrouve le Colisée, où évoluent les Nordiques de Québec de la Ligue nationale de hockey. De plus, il accueille des artistes de calibre international et présente des spectacles à grand déploiement.

Pour sa part, le Grand théâtre de Québec, loge l'Orchestre symphonique, le Théâtre du Trident, le Club musical et l'Opéra de Québec.

En été, certains lieux publics de Québec sont aménagés en vue d'offrir des spectacles à ciel ouvert : les jardins de l'Hôtel-de-Ville, le Pigeonnier, la place D'Youville et l'Agora du Vieux-Port, qui est située sur un site enchanteur, à proximité du fleuve. De conception originale, cet amphithéâtre de 5500 sièges peut accueillir jusqu'à 10 000 spectateurs. Les cinéphiles sont aussi choyés à Québec. On y compte six cinémas, pour un total de 19 salles où sont présentés des films pour tous les publics et des films de répertoire. Les primeurs sont offertes en français et en anglais.

Bibliothèques

La bibliothèque Gabrielle-Roy est le coeur du réseau des bibliothèques publiques de la ville. Située dans le complexe de la Place Jacques-Cartier, elle répond aux besoins des citoyens sur les plans de l'information, du loisir et de la culture. Ainsi, l'imprimé sous diverses formes y voisine d'autres supports d'information, tels le film, le disque et le microfilm.

On y présente dans des lieux propices à l'animation culturelle, des expositions, des projections cinématographiques, des spectacles et des contes pour enfants. Ces activités s'ajoutent aux fonctions traditionnelles des bibliothèques.

Le réseau de la Bibliothèque de Québec a accueilli, en 1988, près de 1,3 million de personnes. À l'automne 1989, une nouvelle succursale s'est ajoutée: la bibliothèque du Collège-des-Jésuites. Celle-ci porte à 11 le nombre de bibliothèques faisant partie du réseau.

Musées

En plus de présenter des expositions prestigieuses, les musées de la ville ne cessent d'enrichir leur collection permanente d'oeuvres québécoises, canadiennes et étrangères.

Le Musée du Québec consacre la majeure partie de sa collection à l'art québécois du XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Cette collection spécialisée est reconnue comme l'une des plus importantes en Amérique du Nord.

En plus de promouvoir l'art québécois, ce musée d'État assure la présence de l'art international. D'ailleurs, en 1988, il recevait les chefs-d'œuvre de la peinture moderne Musée de Prague et, en 1986, les collections de deux musées soviétiques consacrées aux peintres impressionnistes.

Le Musée de la Civilisation est un musée d'État d'envergure internationale. Inauguré en 1988, il a remporté un prix canadien d'excellence en architecture et, en 1989, le prix Innovation décerné par l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec.

Véritable musée de la personne, il porte un intérêt particulier à la pensée et aux sciences humaines. Il développe le contenu de ses expositions autour de cinq grands thèmes : le corps et les mécanismes d'adaptation humaine, la matière et les ressources, la société et le milieu humain, le langage et la communication, la pensée et l'imaginaire.

Principaux lieux de spectacles
Ville de Québec, 1989

Lieu	Présentation	Sièges
Le Colisée de Québec	Spectacles variés	15 448
L'agora du Vieux-Port (été seulement)	Spectacles variés	5 500
Le Grand théâtre de Québec	Spectacles variés	2 450
Le Palais Montcalm	Spectacles variés	1 367
L'institut Canadien de Québec	Spectacles variés	637
L'Implanthéâtre	Théâtre	280
Le théâtre du Petit-Champlain	Spectacles variés	200
Le théâtre de La Bordée	Théâtre	184

Source : OMDEQ

Bibliothèques municipales
Ville de Québec, 1989

Bibliothèque Gabrielle-Roy	350, rue Saint-Joseph Est
Bibliothèque du Collège-des-Jésuites	1120, boulevard Saint-Cyrille Ouest
Bibliothèque La Canardière	1601, chemin de la Canardière
Bibliothèque Les Saules	2035, boulevard Masson
Bibliothèque Montcalm	1310, rue Garnier
Bibliothèque Neufchâtel	4060, rue Blain
Bibliothèque Saint-Albert	5, rue des Ormes
Bibliothèque Saint-André	2155, boulevard Bastien
Bibliothèque Saint-Charles	400, 4e Avenue
Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste	755, rue Saint-Jean
Bibliothèque Vieux-Québec	37, rue Sainte-Angèle

Source : Ville de Québec (Bibliothèque Gabrielle-Roy)

Principaux musées
Ville de Québec, 1989

Musée de la Civilisation	Collection permanente, expositions temporaires; expositions centrées sur la personne
Musée du Québec	Collection permanente, expositions temporaires; art québécois, art international, peintures, sculptures, oeuvres sur papier, pièces d'orfèvrerie
Musée du Séminaire	Collection permanente, expositions temporaires; art oriental et québécois, peinture européenne, profane et religieuse
Musée des Ursulines	Collection permanente; patrimoine des Ursulines, période du Régime français, de 1639 à 1757
Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu	Collection permanente; historique de l'Hôtel-Dieu de Québec, premier hôpital en Amérique du Nord

Source : Ministère des Affaires culturelles

Centres de ski de randonnée
Région de Québec, 1989

	Longueur	Pistes	Abris chauffés	Ski de nuit
Centre de plein air Le saisonnier	216 km	28	•	
Centre L'éperon	216 km	22	•	•
Parc du mont Saint-Anne	181 km	19	•	
Centre de ski de fond Charlesbourg	180 km	22	•	
Centre de plein air Le refuge	135 km	15	•	
Camp Mercier	132 km	10	•	
Club Mont Tourbillon	115 km	13	•	•

Source : Office du Tourisme et des congrès de la Communauté Urbain de Québec

Centres de ski alpin
Région de Québec, 1989

	Dénivellation	Remontées	Pistes	Éclairées
Parc du Mont Sainte-Anne	625 m	12	50	12
Station touristique Stoneham	420 m	10	25	15
Centre de ski Le relais	224 m	7	24	24
Mont Saint-Castin	175 m	6	14	14

Source : Office du Tourisme et des congrès de la Communauté Urbain de Québec

ANNEXE B

ESSAI PILOTE DU MOCEH À TORONTO

Healthy City Toronto
Healthy City Office
Juillet 1993

Introduction

La qualité de vie est une expression dont l'interprétation et la signification diffèrent selon qu'il s'agisse de planificateurs, de décideurs et de simples profanes. L'utilisation de l'expression aux fins d'évaluation demeure toutefois ambiguë au mieux. En ces temps de changements mondiaux rapides, comment pouvons-nous dire si la situation s'améliore ou, plus particulièrement, comment les décideurs municipaux et les citoyens auxquels ils doivent rendre compte peuvent élaborer un tableau de l'orientation des tendances dans leur communauté?

La mise au point d'indicateurs sur la qualité de vie - ou développement durable ou ville en santé - nous donne l'occasion de répondre à certaines questions du genre. Les indicateurs, lorsqu'ils sont envisagés dans un cadre faisant l'objet d'un consensus, constituent un outil important permettant aux citoyens et aux décideurs d'évaluer et de contrôler la qualité de vie dans les villes.

En 1992, l'Institute for Social Research de York University a effectué une analyse de faisabilité portant sur la modélisation des indicateurs sur la qualité de vie dans les municipalités canadiennes pour le compte du Centre d'études prospectives sur l'habitation et le cadre de vie de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Cette analyse a donné naissance à un modèle, le Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité (MOCEH), et à un ensemble de mesures permettant d'évaluer la qualité de vie dans les villes.

Le MOCEH repose sur le cadre conceptuel d'habitabilité énoncé dans le Draft Official Plan de 1992 de la Municipalité de la communauté urbaine de Toronto. Ce cadre de ville en santé repose sur la réalité selon laquelle notre santé dépend de la qualité des milieux social, matériel et économique et sur l'accès équitable aux perspectives qu'offrent ces milieux.

En 1993, la SCHL a obtenu la participation de trois villes - Québec, Fort McMurray et Toronto - à l'essai pilote du modèle. Si l'on a choisi Toronto pour participer à l'essai pilote, c'est parce que cette ville a donné naissance au modèle des communautés en santé et que la mise au point d'indicateurs sur les villes en santé constitue un élément important du Projet canadien des villes en santé de cette ville. L'équipe du Projet canadien des villes en santé vient de publier le premier State of the City Report (rapport sur l'état de la ville) de Toronto.

L'objet du présent document est de souligner l'expérience de Toronto dans cet essai pilote. Le document décrit comment l'essai a été entrepris et traite de l'applicabilité du modèle pour l'établissement de rapports State of the City de Toronto.

Premier State Of The City Report de Toronto

Le premier State of the City Report de Toronto est un rapport facile à lire, non technique et de style journalistique sur l'état actuel de l'environnement, du logement, des transports, de l'éducation, de la sécurité, de la santé communautaire et de la santé économique de la ville de Toronto. Les sept questions traitées dans ce rapport ont été choisies grâce à la synthèse des points de vue exprimés lors de divers ateliers sur les perspectives des communautés.

Le rapport survole les tendances et les attentes relatives à ces questions en se penchant sur les principaux problèmes, réalisations et initiatives. Le rapport marque le début d'un processus de mise au point d'indicateurs pour contrôler dans quelle mesure la ville se rapproche des objectifs de ville en santé, soit la durabilité de l'environnement, l'équité sociale et la vitalité économique.

Le State of the City Report est un outil :

- dont peuvent se servir les politiciens locaux;
- dont peuvent se servir les citoyens;
- qui permet de contrôler les changements survenus dans la santé de la ville;
- qui donne à la communauté la possibilité de collaborer au contrôle de la santé de la ville;
- qui permet à la communauté de déterminer les besoins en recherche.

Le conseil municipal s'en sert pour établir des politiques grâce à la vue d'ensemble des principales tendances et de leurs implications futures qui concernent Toronto. Le rapport fournit à la communauté un document administratif lisible

et se rapportant à leurs préoccupations et à leur vision de ce que devrait être une ville en santé.

Le premier State of the City Report marque le début d'un processus de contrôle d'une série d'indicateurs permettant d'évaluer la santé de la ville pour le prochain millénaire. Tous les trois ans, un nouveau rapport présentera des indicateurs à jour, de nouvelles données plus pertinentes et l'évaluation des progrès réalisés par la ville en ce qui concerne l'atteinte de ses objectifs. Des mesures spécifiques peuvent changer relativement aux tendances économiques, sociales et politiques. Toutefois, puisqu'elles sont ancrées dans une perspective de ville en santé - soit une ville où s'équilibrent économie, équité et environnement - elles demeureront cohérentes au fil des ans.

Le State of the City Report constitue un élément clé de la stratégie des villes en santé. En comparant les tendances actuelles aux objectifs souhaités, le rapport précise l'écart entre l'avenir probable et l'avenir souhaitable. Comme tel, le rapport permet d'évaluer l'efficacité des interventions et de planifier de nouveaux programmes, politiques et pratiques.

Méthode

Afin de tester si le MOCEH peut être appliqué à l'établissement de rapports State of the City de Toronto, les sept questions traitées dans le State of the City Report ont été choisies comme politiques ou programmes sectoriels pour lesquels des indicateurs doivent être mis au point.

Nous avons ensuite mis au point des organigrammes provisoires pour chacun des sept secteurs en utilisant les éléments d'habitabilité proposés dans le MOCEH tout en respectant le modèle de ville en santé.

Au niveau des indicateurs, nous avons remplacé les secteurs d'indicateurs proposés dans le MOCEH par les secteurs d'objectifs traités dans le State of the City Report. Cela nous a donné la latitude voulue pour introduire des mesures qui n'avaient pas été proposées d'emblée dans le MOCEH. La sélection finale de mesures comprend les mesures dont il était question dans le State of the City Report et des mesures qui auraient dû figurer dans ce rapport mais pour lesquelles nous ne disposions pas de données au moment de sa rédaction. La liste des mesures comprend également quelques indicateurs qui ne se trouvaient pas dans le State of the City Report mais qui sont régulièrement contrôlés par la ville de Toronto.

La collecte de données a suivi la mise au point des organigrammes provisoires. Nous avons aussi rassemblé une série de paramètres pour chaque indicateur - facilité et fréquence de collecte, niveau d'agrégation le plus approprié et source de données. Les données tirées du State of the City Report ont été fidèlement enregistrées. Lorsque les données voulues dans le rapport, nous avons enregistré les données pertinentes compilées ailleurs dans les trois semaines suivantes, ou sinon elles étaient classées difficiles à obtenir ou non disponibles.

À la fin de l'essai, les organigrammes provisoires ont été revus et adaptés en fonction des résultats, puis nous avons décrit en détail chaque mesure en incluant des observations.

Bref aperçu sur la ville de Toronto

La ville de Toronto, capitale de l'Ontario, est située sur la rive nord du lac Ontario. La ville a été fondée en 1834, et la première commission d'hygiène permanente a été établie en 1884. Le début de l'ère industrielle de cette ville commence dans les années 1850 avec la construction du chemin de fer le long de la rive. Par une série d'annexions, la ville s'est étendue jusqu'à ce qu'elle ait la taille qu'on lui connaît depuis le début du siècle actuel.

La ville de Toronto fait partie intégrante de deux communautés urbaines plus étendues: La Municipalité de la communauté urbaine de Toronto et la Région du grand Toronto. La Municipalité de la communauté urbaine de Toronto comprend la ville de Toronto et cinq autres municipalités locales, et certains de ses secteurs de compétence se chevauchent avec ceux de la ville de Toronto. La Municipalité de la communauté urbaine de Toronto est l'une des cinq municipalités régionales qui forment la Région du grand Toronto. Vivre au coeur d'une région urbaine de cette envergure comporte des implications. Par exemple, la ville de Toronto est au centre du plus gros marché du travail au Canada et offre des perspectives d'emploi à bon

nombre de personnes qui ne résident pas vraiment dans la ville proprement dite.

La région biogéographique du grand Toronto est délimitée par la moraine d'Oak Ridges au nord et l'Escarpement du Niagara à l'ouest. Les terres et les étendues d'eau de cette région jouissent de conditions climatiques et écologiques analogues.

Un Canadien sur dix habite dans la Région du grand Toronto, qui abrite 3,7 millions d'habitants. La population de la Région du grand Toronto a augmenté de presque 20 p. 100 au cours des quinze dernières années, alors que la population de la ville de Toronto (s'établissant présentement à 635 000 habitants) a diminué de 3,5 p. 100.

Tendances clés

Les tendances démographiques actuelles constituent une toile de fond essentielle pour comprendre les donnés qui ont été recueillies aux fins du présent essai pilote. Trois tendances démographiques clés dans Toronto se répercutent fortement sur l'avenir probable de la ville et sur les tendances contrôlées par les indicateurs choisis.

Premièrement, la population vieillit. Les personnes âgées forment une part de plus en plus grande de la population, et cette tendance s'intensifiera au cours des quelques prochaines décennies à mesure que vieillira la génération du baby-boom. Les besoins particuliers des personnes âgées se répercuteront sur les types de services demandés et sur la composition des compétences humaines disponibles sur le marché du travail.

Deuxièmement, les structures familiales changent. L'image traditionnelle de la famille - deux parents, un père au travail et une mère à la maison qui s'occupe des enfants - ne reflète plus la réalité de la vie familiale. De plus en plus de personnes vivent seules ou dans des unités familiales plus petites qu'auparavant, et de nombreux enfants plus âgés retournent vivre avec leurs parents. Le nombre des familles monoparentales augmente, la plupart étant dirigées par une femme et bon nombre d'entre elles vivant dans la pauvreté. Ces changements signifient qu'on verra augmenter la demande en logements abordables, en logements de plus petite dimension, en services de garderie abordables, en services de garde après la classe, en transports en commun accessibles aux piétons et en services de consultation familiale.

Troisièmement, la diversification ethnique dans la ville se poursuit. À Toronto, on parle plus de 100 langues et dialectes. Plus du tiers des résidents torontois estiment que leur langue maternelle est autre que l'anglais ou le français. La moitié des personnes qui émigrent au Canada élisent domicile dans la Région du grand Toronto. Cette diversité de langues et de cultures posera un grave problème à la prestation des services et au bien-être social de l'ensemble de la ville.

Résultats

Les organigrammes représentés dans les figures B-1 à B-7 tracent les grandes lignes des indicateurs choisis pour Toronto. Les tableaux B-1 à B-7 décrivent et commentent les mesures, ils fournissent auusi les données disponibles au moment de l'essai pilote. Le State of the City Report fournit une analyse plus détaillée des résultats.

Discussion

Applicabilité du modèle à l'établissement de rapports State of the City

Compte tenu de l'expérience acquise dans le présent essai pilote, le MOCEH offre un bon cadre initial pour mettre au point des indicateurs sur la qualité de vie au niveau local. Le modèle favorise la sélection d'indicateurs convenant aux composantes d'habitabilité et, par conséquent, la sélection de mesures qui contribuent à l'établissement de l'ensemble des objectifs souhaités.

Le modèle convient parfaitement à l'établissement de rapports State of the City pour Toronto et pourrait être une entrée en matière efficace pour les autres administrations municipales qui souhaitent entreprendre des exercices analogues.

Toutefois, le modèle est plus utile lorsqu'on en optimise la souplesse intrinsèque. Toronto s'est prêtée à l'essai pilote parce que le modèle était souple. Les composantes d'habitabilité étaient fixes, mais les politiques sectorielles, les indicateurs et les mesures ont été adaptés de manière à tenir compte de la stratégie des villes en santé et du State of the City Report.

Organization du modèle

Historiquement, les indicateurs sont mis au point et contrôlés par des chercheurs qui croient possible de séparer le processus de recherche de l'objet visé et des personnes auxquelles s'adressent les données. Le MOCEH est organisé selon les politiques et les programmes sectoriels... relevant dans une certaine mesure des administrations municipales. Par conséquent, les mesures précisées dans le modèle tendent à être des mesures que les administrations municipales prennent régulièrement ou des mesures prises à l'échelle nationale ou provinciale mais disponibles au palier municipal. Bien que cette régularité soit importante, cela conduit à mettre l'accent sur des questions traditionnelles de gestion gouvernementale plutôt que sur des questions qui concernent le public.

Par exemple, le public peut se préoccuper du racisme dans la communauté ou de l'augmentation du nombre des sans abri, questions peu soulevées au cours des collectes de données par les gouvernements ou pour lesquelles l'existence d'un indicateur n'est pas facilement manifeste. En même temps, Toronto recueille des données sur le nombre de voitures qui traversent les limites de planification d'un bout à l'autre de la ville. Toutefois, le volume des trajets en voiture qu'effectuent les Torontois dans leur ville est une donnée qui concerne le public. En orientant la collecte de données là où l'administration municipale peut exercer ses pouvoirs, nous avons peut-être oublié que les citoyens peuvent devenir une partie de la solution.

La détermination des destinataires et, dès le début du processus, l'établissement des questions essentielles concernant ces destinataires sont donc cruciales si nous voulons que les mesures éventuellement choisies constituent des indicateurs utiles au contrôle de la qualité de vie. Autrement dit, si le destinataire des données recueillies est un administrateur local, un planificateur de politiques, etc., l'organisation du modèle selon les politiques sectorielles peut être utile; toutefois, si le destinataire est le public ou le conseil municipal (dont le niveau de connaissances est analogue à celui du public) ou si les données produites doivent contribuer à améliorer la qualité de vie du public, une organisation initiale qui tient compte des priorités du public est cruciale.

Équilibrer la nécessité d'obtenir des données comparables avec celle d'obtenir des données pertinentes sur le plan local

Bien que l'intention de l'essai pilote n'était pas de comparer les données des trois villes, le MOCEH recommande une série de mesures qui, si elles étaient adoptées par les municipalités dans l'ensemble du Canada, fourniraient une base pouvant permettre d'examiner les différences caractérisant les villes canadiennes.

En même temps, il est crucial que les villes utilisant le modèle se demandent comment les indicateurs suggérés peuvent s'appliquer aux questions importantes les concernant. Bien qu'il puisse entraîner l'adoption d'indicateurs différents d'une ville à l'autre, cet exercice fournira un meilleur outil d'élaboration de politiques.

Bonne marche de la collecte des données

Il a été facile de recueillir les données dans les délais prescrits parce que la plupart des données avaient déjà été compilées en vue du State of the City Report. Toutefois, le processus de sélection des indicateurs et leur sélection finale ont d'abord pris beaucoup de temps.

La sélection des meilleurs indicateurs ne peut se faire sans consulter des experts du domaine qui connaissent bien les secteurs à l'étude. Avec une administration municipale de la taille de celle de Toronto, il faut prendre beaucoup de temps pour chercher dans la bureaucratie et ailleurs les bonnes personnes qui recueillent des données sur ce vaste éventail de sujets et les consulter pour choisir les données les plus appropriées qui soient.

Bien que la SCHL ait d'abord sollicité la participation des services de planification à ce projet, un projet de nature aussi interdisciplinaire nécessite, du moins dans les grandes municipalités, la collaboration de nombreux services et organismes externes.

Coût si reliés à l'application du modèle

Parce que l'essai pilote du modèle élaboré pour Toronto a fait usage du cadre et des données qui avaient été compilés pour le State of the City

Report, les coûts reliés à l'essai pilote lui-même ont été assez modérés.

Il a fallu environ 35 jours - personnes pour réaliser l'essai pilote avec assez peu de frais généraux.

Toutefois, il a fallu environ deux ans pour produire le State of the City Report avec la participation d'environ 40 employés de la mairie et plus de 200 membres de la communauté. La recherche documentaire pour la production du rapport a nécessité, entre autres, la passation de deux petits marchés externes sur la question des indicateurs. Pendant ces deux années, un cadre des données recueillies et analysées a été mis au point et un consensus obtenu sur l'interprétation des résultats de la recherche.

Les coûts reliés à l'application du modèle varieront donc largement selon les efforts qu'une municipalité est disposée à déployer, non seulement pour recueillir des données, mais encore pour évaluer si les indicateurs proposés sont appropriés, dans un premier temps, et pour parvenir à un consensus sur l'interprétation des résultats et leurs implications sur la qualité de vie, dans un deuxième temps.

Mesure de l'apport contre mesure du résultat

Bon nombre des mesures proposées dans le MOCEH sont des mesures d'apport, c'est-à-dire l'apport de l'administration qui a une incidence directe sur le résultat des mesures - par exemple, le nombre d'agents de police. Bien que l'apport soit important du point de vue de la gestion, une augmentation ou une diminution dans l'apport n'entraîne pas nécessairement une augmentation ou une diminution de la qualité de vie.

Toutefois, du point de vue de la qualité de vie ou de la santé des communautés, ce qui importe ce sont les résultats que produit cet apport - par exemple, le nombre de crimes commis. Un indicateur doit refléter directement une composante d'habitabilité plutôt qu'un facteur qui peut influer ou non sur l'hhabitabilité de l'endroit.

Mesure qualitative contre mesure quantitative

Bon nombre des mesures de la ville de Toronto qui s'écartent du MOCEH sont qualitatives. Comme Murdie et al. l'ont précisé dans leur rapport, le MOCEH n'offre aucun indicateur subjectif de la vitalité de l'économie, du bien-être social et de l'intégrité de l'environnement. Toutefois, les indicateurs subjectifs sont importants pour que l'on comprenne la qualité de vie. Afin que le modèle puisse refléter autant d'aspects de la qualité de vie que possible, il doit donc comprendre des indicateurs qui tiennent compte de données subjectives. Cela comprend des données subjectives qui sont mesurées par des méthodes quantitatives comme des enquêtes d'opinion, de même que des données qualitatives sur la qualité de vie conformes à l'expérience des citoyens, laquelle ne peut pas être corroborée par des faits. Par exemple, le State of the City Report renferme les résultats d'entrevues menées auprès d'un échantillon de citoyens de Toronto.

Murdie et al. ont souligné le dilemme des coûts élevés qu'entraîne traditionnellement la collecte de données qualitatives, mais le MOCEH n'essaie pas de résoudre ce problème. Toutefois, la nouvelle technologie de l'information et les techniques modernes d'enquête sur l'opinion publique et de modélisation peuvent fournir une réponse à la sempiternelle question de savoir s'il faut préférer les données qualitatives aux données quantitatives. Les techniques d'échantillonnage nouvelles et créatives, comme l'utilisation de cycles de facturation pour présenter des questionnaires bien conçus, un meilleur accès aux données sur les relations publiques et l'aménagement stratégique de kiosques d'information interactifs, peuvent faciliter la saisie régulière de données qualitatives. De plus, l'utilisation créative de la technologie informatique pourrait automatiser effectivement la collecte et l'analyse des données à un coût moindre.

Relier la collecte des données à une stratégie d'information

Une des principales qualité du MOCEH réside dans le fait qu'il met l'accent sur des données se rapportant à la santé globale d'une ville. La collecte périodique de ce genre de données non seulement permet la détermination et l'analyse objective des tendances importances, mais encore fournit des possibilités de comparaison entre les villes où une telle comparaison est appropriée et valable.

Une grande partie des données du MOCEH, y compris la version de la ville de Toronto, se révèle stratégique quant aux opérations de base d'une ville. Bon nombre de municipalités suivent des stratégies progressistes en matière de technologie de l'information qui comprennent une modélisation de la structure centrale des données. La ville de Toronto mène actuellement une étude du genre (ITSP). En s'assurant que les données du MOCEH sont reconnues par la structure de données de la ville, on peut grandement automatiser la collecte des données. L'exercice consistant à déterminer l'inclusion de base dedonnées serait en lui-même intéressant, bénéfique et productif.

En outre, si la SCHL ou d'autres organismes devaient investir dans une recherche appropriée, on pourrait élaborer une structure commune de données qui serait applicable à la majeure partie des diverses municipalités, grandes et petites, techniquement sophistiquées ou non. Quant aux municipalités moins évoluées techniquement, la structure commune de données les inciterait à mieux utiliser la technologie de l'information.

Secteurs sujets à une étude plus approfondie

Le State of the City Report et le MOCEH reposent en grande partie sur des données facilement accessibles et déjà compilées dans un format systématique. La plupart de ces données sont recueillies en réponse à un besoin de contrôler le progrès des initiatives gouvernementales de longue date. Néanmoins, puisque nous nous préoccupons de plus en plus de la qualité de vie et de la santé des communautés, nous nous rendons compte que nous devrons recueillir de nouvelles données.

À mesure que nous précisons le genre de villes que nous voulons dans l'avenir, nous abandonnons graduellement un modèle axé sur la croissance et la consommation au profit d'un modèle plus axé sur l'amélioration de la condition humaine. C'est pourquoi nous avons besoin de nouveaux types de données nous indiquant si nous nous engageons sur la bonne voie.

Parmi les secteurs sujets à une étude plus approfondie, mentionnons les suivants (l'ordre est aléatoire):

- Satisfaction du voisinage
- Capacité d'intervention des gouvernements
- Différences spatiales et de groupe pour les mesures choisies
- Liberté d'action
- Investissement dans les ressources humaines

Conclusion

La participation de Toronto à ce projet nous a donné l'occasion de valider l'expérience du State of the City Report et d'examiner la possibilité d'utiliser un modèle reposant sur le modèle de ville en santé dans différentes municipalités. De toute évidence, notre propos confirme que le modèle est approprié et fournit un cadre de rationalisation de la collecte des donnés sur le plan municipal en ce qui concerne les questions importantes pour les citoyens. Toutefois, pour que l'exercice soit utile à l'analyse des politiques, à la planification des programmes et à la prestation de services à long terme, les municipalités doivent s'engager à contrôler en permanence les variables de ce modèle par rapport à des buts et objectifs spécifiques.

Les composantes d'habitabilité dans le modèle fournissent la toile de fond permettant aux municipalités d'élaborer des buts et des indicateurs qui se rapportent aux préoccupations de leurs citoyens. Afin que nous puissions évaluer si la santé de nos villes s'améliore, les buts et les objectifs s'y rattachant doivent être explicitement énoncés et les données doivent être recueillies et contrôlées au fil des ans.

Le State of the City Report repose sur de nombreuses études uniques réalisées au cours des dernières années. Le rapport brosse un tableau de la vie à Toronto et le compare à une vision d'une ville en santé. Afin que nous puissions évaluer si nous nous engageons sur la voie de cette vision, bon nombre de ces études devront être reprises et nous aurons besoin de nouvelles données. Pour obtenir des données intéressantes et utiles à long terme, il faudra investir dans la recherche et le cadre de contrôle nécessaires à la surveillance des mesures choisies. Sans ces conditions, nous ne pourrons pas évaluer l'efficacité de nos interventions.

Figure B-1
Vie économique, ville de Toronto

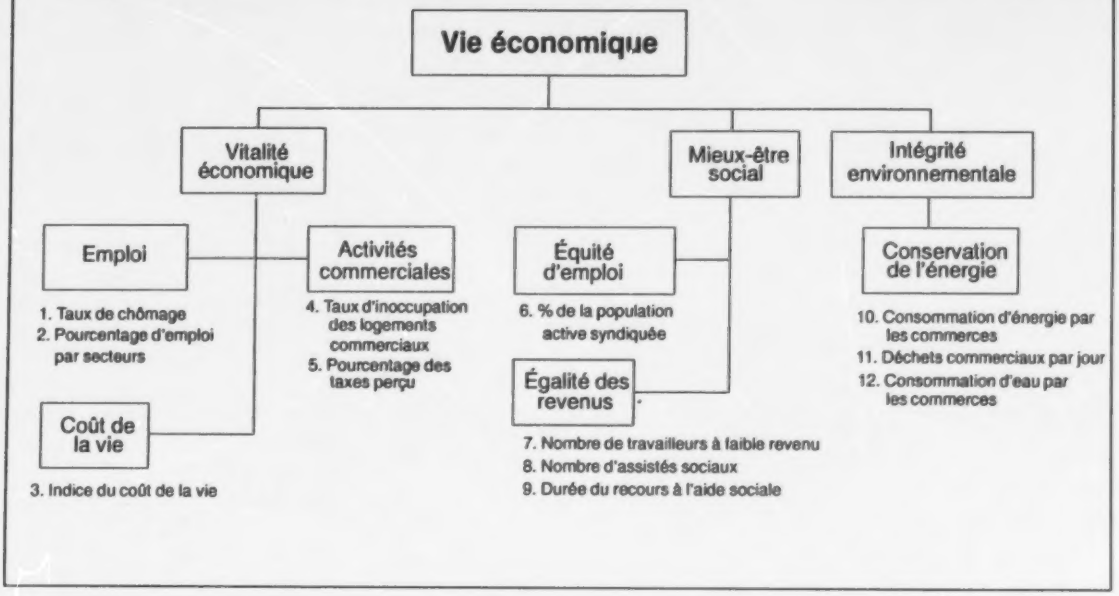

Figure B-2
Environnement, ville de Toronto

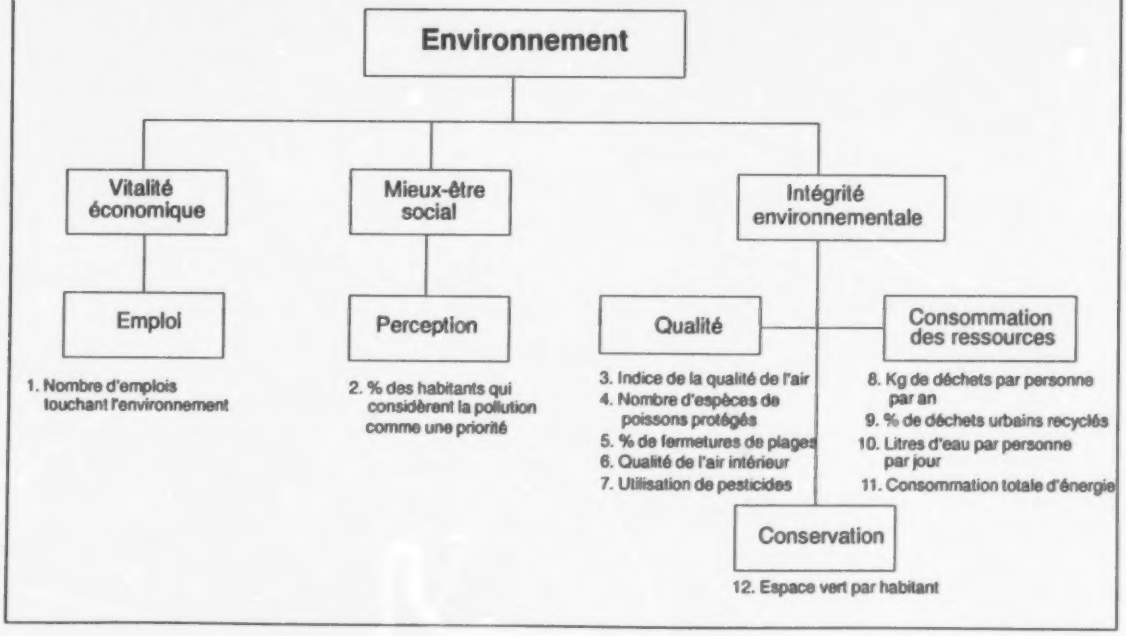

Figure B-3
Santé communautaire, ville de Toronto

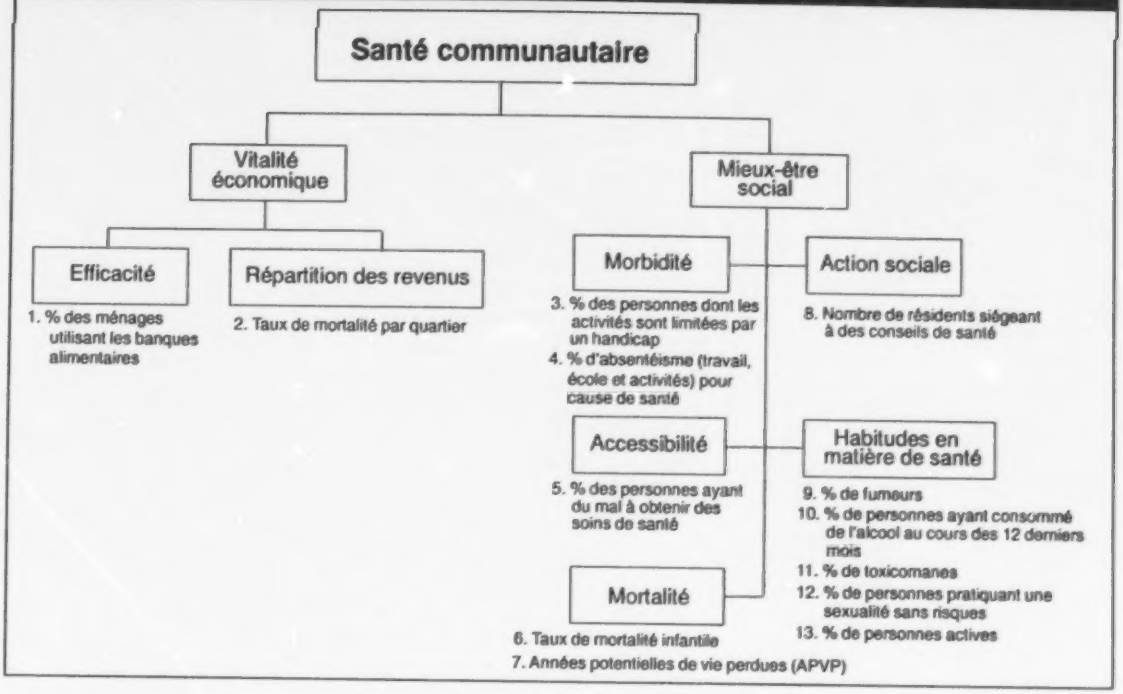

Figure B-4
Éducation, ville de Toronto

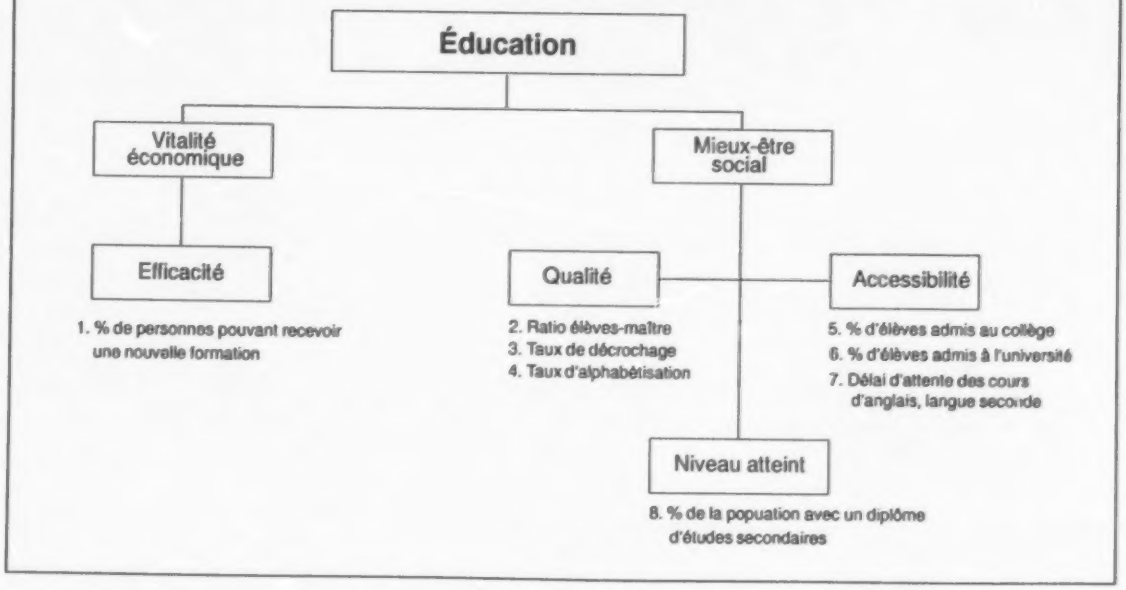

Figure B-5
Transports, ville de Toronto

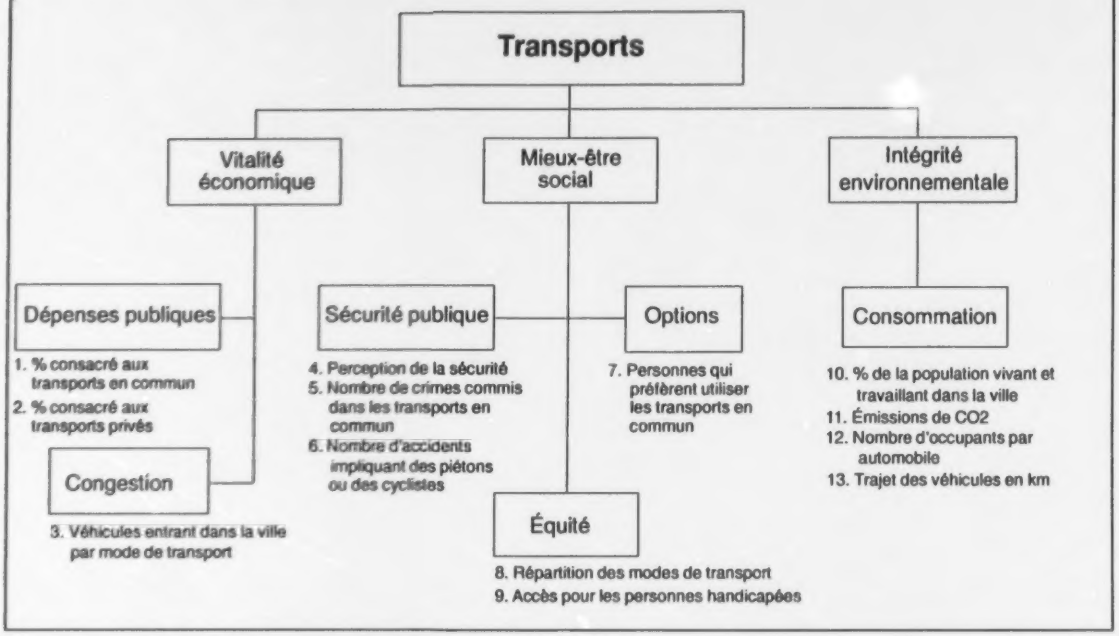

Figure B-6
Logement, ville de Toronto

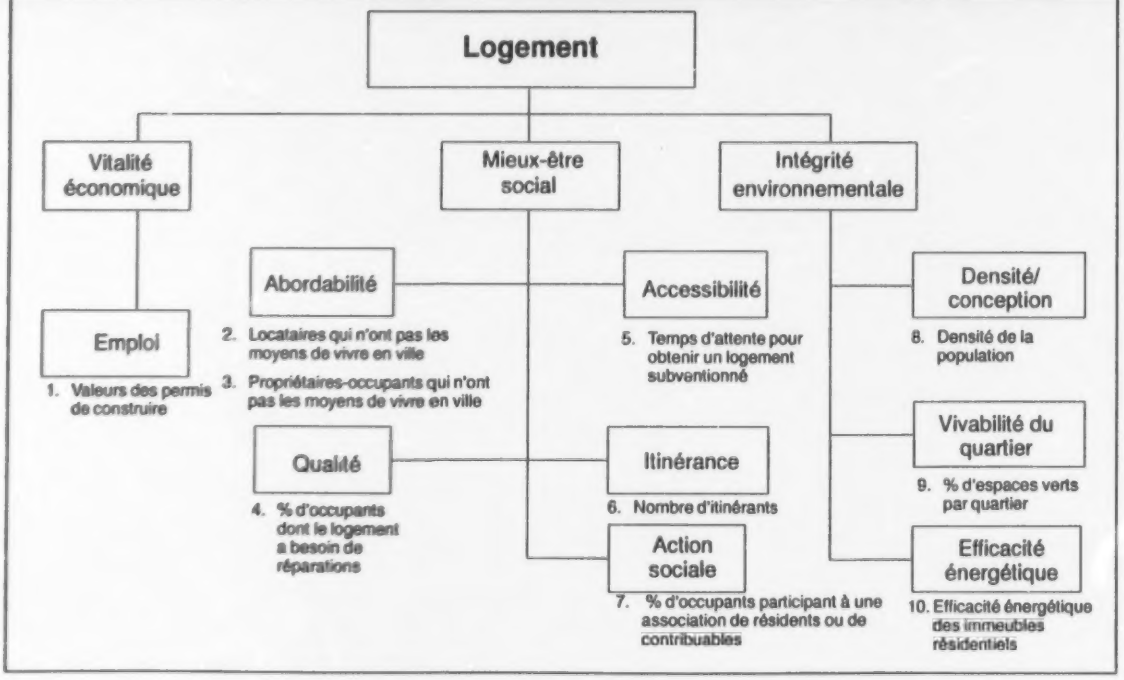

Figure B-7
Sécurité publique, ville de Toronto

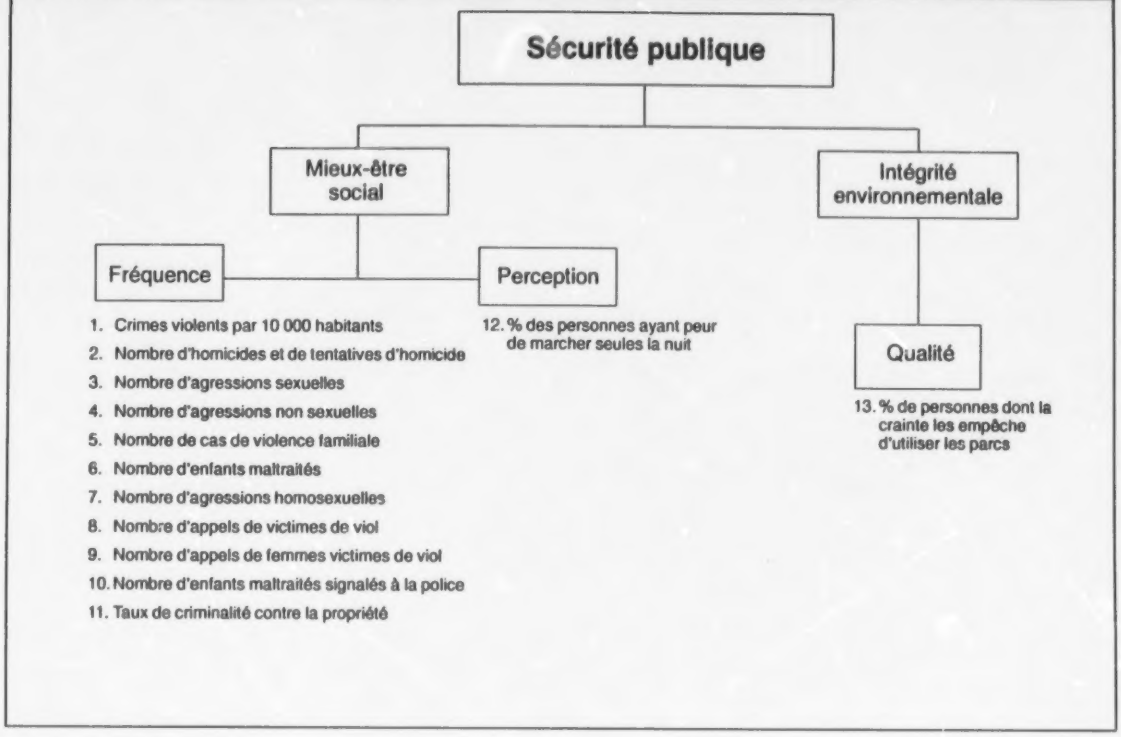

Tableau B-1
Vie économique

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Vitalité économique					
Emploi					
1. Taux de chômage	10,1 %	Ville	Mai 1993	Mensuel	Facile
2. Pourcentage d'emploi par secteur :					
Manufactures	6 %	Ville	1991	Annuel	Facile
Commerces au détail	8,5 %				
Bureaux	57 %				
Institutions	14 %				
Services	11,4 %				
Autres	3 %				
Coût de la vie					
3. Indice du coût de la vie :	N./D.	RMR	Mai 1993	Trimestriel	Facile
Toronto	1,3 %				
RMR	augmente				
Activités commerciales					
4. Taux d'inoccupation des logements commerciaux	20 %	Ville	Juin 1992	Mensuel	Facile
5. % des taxes perçu					
Impôt foncier	92,93 %	Ville	1992	Annuel	Facile
Taxe professionnelle	90,98 %	Ville	1992	Annuel	
Équité d'emploi					
6. % de la population active syndiquée	31,7 %	Ontario	1990	Annuel	Facile
Mieux-être social					
Égalité des revenus					
7. Nombre de travailleurs à faible revenu	Voir carte au SOCR	Ville	1986	5 ans	Facile
8. Nombre d'assistés sociaux	172 060	Métropole	Juillet 1992	Mensuel	Facile
9. Durée du recours à l'aide sociale	N./D.	Métropole			Difficile

Source :

1. Statistique Canada.
2. Municipality of Metropolitan Toronto, Planning Department. *Metro Employment Survey.*
3. Statistique Canada.
4. Royal Lepage Office Leasing Guide.
5. Ville de Toronto, Finance Department.
6. Statistique Canada.
7. Recensement de 1986 de Statistique Canada. Les données du recensement de 1991 seront disponibles à compter de l'automne 1993.
8. Municipality of Metropolitan Toronto, Community Services Department.
9. Municipality of Metropolitan Toronto, Community Services Department.

Commentaires :

2. Données disponibles également par secteur de recensement, secteur métropolitain ou secteur central.
3. Le logement dans la ville de Toronto serait moins abordable que celui des environs. Il faudrait donc disposer des données pour la ville et la RMR afin de pouvoir établir des comparaisons.
5. Montre la qualité de l'exploitation des entreprises.
7. La carte montre dans quelle mesure les ménages à faible revenu sont concentrés dans certains quartiers de la ville.
9. Aucun calcul précis n'a été établi à ce jour; toutefois, grâce aux nouvelles réformes, on tentera de mieux quantifier cette mesure.

Tableau B-1 (suite)
Vie économique

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Intégrité environnementale					
Conservation de l'énergie					
10. Consommation d'énergie par les commerces par an	N./D.				Difficile
11. Déchets commerciaux par an par habitant	2,24 kg	Métropole	1990	Annuel	Facile
12. Consommation d'eau par les commerces	1 million gal./an	Ville		Annuel	Facile

Source :

11. Municipality of Metropolitan Toronto, Works Department.
12. Ville de Toronto, Department of Public Works and the Environment.

Commentaires :

10. Des données sur cet indicateur seront fournies dans le cadre de la participation de la ville au projet Urban CO2 de l'International Council for Local Environmental Initiatives.
12. Les données sont approximatives.

Tableau B-2
Environnement

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Vitalité économique					
Emploi					
1. Nombre d'emplois touchant l'environnement		RGT			N./D.
Mieux-être social					
Perception					
2. % des habitants qui considèrent la pollution comme une priorité	58 %	Ville	1992	Inconnu	Facile (mais onéreux)
Intégrité environnementale					
Qualité					
3. Nombre de jours où l'Indice de la qualité de l'air a été supérieur à 31 :					
Centre-ville	14	Voisinage	1991	Annuel	Facile
Est de la ville	32	immédiat	1991	Annuel	Facile
4. Nombre d'espèces de poissons protégées	6	Lac Ontario	1991	Annuel	Facile
5. % de fermetures de plages	39 %	Ville	1991	Annuel	Facile
6. Qualité de l'air intérieur	N./D.				
7. Utilisation de pesticides	N./D.				
8. Kg de déchets résidentiels par personne par an	1,4	Ville	1990	Annuel	Facile
9. % de déchets urbains recyclés	19,3 %	Ville	1992	Annuel	Facile

Source :

1. Coalition for a Green Economic Recovery.
1. Ministère des Richesses naturelles (Ontario).
2. Sondage Santé Canada, sondage numéro 8.
3. Ministère de l'Environnement (Ontario). *Qualité de l'air en Ontario, 1991.*
4. Ministère de l'Environnement (Ontario). *Guide pour la consommation du poisson gibier de l'Ontario, 1991.*
5. Ville de Toronto, Department of Public Health.
8. Municipality of Metropolitan Toronto, Works Department.
9. Ville de Toronto, Department of Public Works and the Environment.

Commentaires :

1. Si nous avions disposé de plus de temps pour réaliser l'essai pilote, nous aurions pu obtenir ces données, car les estimations sont établies par les sources citées.
2. Cette information a été achetée pour le State of the City Report. Aucun engagement n'a été pris pour assurer le suivi de cette mesure.
3. L'indice de la qualité de l'air ne comprend pas les composés organiques volatils.
4. Comprend les poissons de taille variée dont la consommation est interdite aux enfants et aux femmes enceintes.
5. Selon des échantillons renfermant 100 coliformes fécaux par 100 ml d'eau.
6. L'établissement d'un indicateur de la qualité de l'air intérieur s'impose.
7. On pourrait établir un indicateur sur l'utilisation des pesticides par la ville, mais il vaudrait mieux mettre au point un indicateur de l'utilisation globale des pesticides à Toronto.
9. Ces données représentent le pourcentage de déchets acheminés vers les sites d'enfouissement. Ce pourcentage devrait diminuer à mesure que s'intensifiera le recyclage des déchets.

Tableau B-2 (suite)
Environnement

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Intégrité environnementale					
Consommation des ressources					
10. Litres d'eau par personne par jour	710	Ville	1991	Annuel	Facile
11. Consommation totale d'énergie	149 Pjoules	Ville	1988	Annuel	Facile
Conservation					
12. Espace vert par habitant	0,003 acre	Ville	1991	Permanent	Facile

Source :

10. Ville de Toronto, Department of Public Works and the Environment.
11. Ville de Toronto, Department of Public Works and the Environment.
12. Ville de Toronto, Department of Parks and Recreation.

Tableau B-3
Santé communautaire

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Vitalité économique					
Efficacité					
1. Nombre de ménages utilisant les banques alimentaires par mois	27 000	Ville	1992	Permanent	Facile
Répartition des revenus					
2. Taux de mortalité par quartier		Ville	1984–1988	Annuel	Facile
Mieux-être social					
Morbidité					
3. % des personnes dont les activités sont limitées par un handicap	11 %	Ville	1988	Unique	Facile
4. % d'absentéisme (travail, école et activités) pour cause de santé	62 %	Ville	1988	Unique	Facile
Accessibilité					
5. % de personnes ayant du mal à obtenir des soins de santé	N./D.				

Source :

1. Daily Bread Food Bank.
2. Ville de Toronto, Department of Public Health.

3. et 4. Ville de Toronto, Department of Public Health, *1988 Toronto Community Health Survey.*

Commentaires :

1. Ces données représentent les personnes ayant reçu de l'aide alimentaire sous forme de panier de nourriture chaque mois. Elles ne tiennent donc pas nécessairement compte de celles qui ont reçu de l'aide alimentaire dans les lieux d'hébergement, les auberges et les soupes populaires ou dans le cadre de programmes de supplément au déjeuner pour les enfants.
2. Ces données se révèlent particulièrement utiles si on les compare avec le nombre de ménages à faible revenu par quartier.
2. Les données sont regroupées pour quatre années, car les chiffres sont plutôt minimes.
3. Concerne les problèmes de mobilité résultant d'un problème de santé ou d'une condition physique à long terme.
3. et 4. Le Toronto Community Health Survey a été réalisé à l'aide d'entrevues téléphoniques dont les numéros ont été composés au hasard. Si l'on s'est efforcé de mener des entrevues dans d'autres langues que l'anglais pour mieux représenter la population torontoise, les données sont quelque peu faussées. Certains nécessiteux n'ayant pas le téléphone, ils sont sous-représentés.
5. Même si l'on reconnaît que ce facteur constitue un obstacle de taille à la prestation des soins médicaux et de santé, il n'a pas encore été inclus dans le Community Health Survey.

Tableau B-3 (suite)
Santé communautaire

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Mieux-être social (suite)					
Mortalité					
6. Taux de mortalité infantile	7,9	Ville	1989	Annuel	Facile
7. Années potentielles de vie perdues (APVP)					
Hommes	22 590	Ville	1989	Annuel	Facile
Femmes	9 139				
Action sociale					
8. % de résidents siégant à des conseils de santét					Difficile
Pratiques en matière de santé					
9. % de fumeurs	32 %	Ville	1988	Unique	Facile
10. % de personnes ayant consommé de l'alcool	85 %	Ville	1988	Unique	Facile
11. % de toxicomanes	15 %	Ville	1988	Unique	Facile
12. % de personnes pratiquant une sexualité sans risques					
Hommes	72 %	Ville	1988	Unique	Facile
Femmes	68 %	Ville	1988	Unique	Facile
13. % de personnes actives	25 %	Ville	1988	Unique	Facile

Source :

6. et 7. Ville de Toronto, Department of Public Health.

9 et 13. Ville de Toronto, Department of Public Health. *1988 Toronto Community Health Survey.*

Commentaires :

6. Mortalité infantile par 100 naissances. Ces données sont recueillies pour les quatre secteurs sanitaires de la ville : l'ouest = 9,1; le nord = 5,2; le centre-ville = 11,5; l'est = 7,4.
7. Selon une espérance de vie de 70 ans. Cet indicateur donne plus de poids aux décès survenus en bas âge, mais il ne tient pas compte de la cause des décès.
8. On pourrait compiler ces données en communiquant avec chaque hôpital et conseil de santé de la ville.
10. Personnes ayant consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois.
13. Données reposant sur l'indice d'exercice, qui tient aussi compte des formes d'exercice non liées à l'entraînement physique ou à la pratique d'un sport, comme le fait de vaquer à ses occupations quotidiennes.

Tableau B-4
Éducation

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Vitalité économique					
Efficacité					
1. % de personnes pouvant recevoir une nouvelle formation	8 à 10 %	Métropole	1991	Permanent	Facile
Mieux-être social					
Qualité					
2. Ratio élèves-maître (écoles secondaires)	14,3:1	Ville	1992	Annuel	Facile
3. Taux de décrochage	15,3 %	Ontario	1988	Sporadique	Difficile
4. Taux d'alphabétisation inférieure au niveau 3	15 %	Ville	1989	Occasionnel	Facile-difficile
Accessibilité					
5. % d'élèves admis au collège	N./D.	Ontario			
6. % d'élèves admis à l'université	71 %	Ontario	1992	Annuel	Facile
7. Délai d'attente des cours d'anglais, langue seconde, pour les adultes	Aucun	Toronto		Permanent	
Niveau atteint					
8. % de la population avec un diplôme d'études secondaires	53 %	Ontario	1991	Quinquennal avec mise à jour annuelle	Facile

Source :

1. Metro Labour Education Centre.
2. Conseil scolaire de Toronto.
3. Ministère de l'Éducation (Ontario).
4. Rapport final de 1992 du Movement for Literacy Needs Assessment.
6. Ontario University Application Centre.
7. Conseil scolaire de Toronto.
8. Recensement de 1991 de Statistique Canada.

Commentaires :

2. Puisque ces données ne comprennent que le conseil scolaire de Toronto, elles ne donnent pas l'aperçu de toutes les écoles de la ville de Toronto. On peut, mais non sans peine, obtenir les données sur toutes les écoles auprès du ministère de l'Éducation.
4. 15 % des personnes ont un niveau 1 ou 2 d'aptitude à la lecture. Le niveau 1 comprend les personnes qui ont du mal à utiliser des imprimés, la plupart d'entre elles estimant qu'elles ne peuvent pas lire. Au niveau 2, les analphabètes peuvent utiliser, mais à des fins limités, des imprimés, comme trouver des mots connus dans un texte simple. La plupart d'entre eux estiment qu'ils ont du mal à lire des documents courants.
5. Données non disponibles à l'heure actuelle; toutefois, elles seront disponibles à compter de l'automne 1993 auprès du ministère des Collèges et Universités.
6. 71 % sont des étudiants issus directement d'écoles secondaires. Le taux d'admission des autres élèves, y compris les adultes et les étudiants de l'étranger, atteint 33 %.
7. Il n'y a aucun délai d'attente, mais d'autres problèmes, comme le coût des transports et l'inaccessibilité des garderies, empêchent les adultes de s'inscrire à des cours d'anglais, langue seconde.

Tableau B-5
Logement

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Vitalité économique					
Emploi					
1. Valeurs des permis de construire					
résidentiels	154,2 M de $	Ville	1992	Annuel	Facile
mixtes	61,4 M de $	Ville	1992	Annuel	Facile
Mieux-être social					
Abordabilité					
2. Locataires qui n'ont pas les moyens de vivre en ville	69 000	Ville	1991	Occasionnel	Difficile
3. Propriétaires-occupants qui n'ont pas les moyens de vivre en ville	146 000	Ville	1991	Occasionnel	Difficile
Qualité					
4. Pourcentage de logements ayant besoin de réparations majeures	6,9 %	RMR	1991	Annuel	Facile
Accessibilité					
5. Temps d'attente pour obtenir un logement subventionné	12 000	Ville	1992	Continuel	Facile
Itinérance					
6. Nombre d'itinérants	25 000 à 50 000	Ville	1992	Occasionnel	Difficile

Sôurce :

1. Ville de Toronto, Department of Buildings and Inspections.

2. et 3. Ville de Toronto, Planning and development Department. *City Plan '91 Background Report #15: Toward a Housing Needs Assessment.*

4. Document 93-314 de Statistique Canada. Recensement de 1991.

5. Ville de Toronto, Housing Department.

Commentaires :

1. La valeur des permis de construire donne une idée de la création d'emplois par le secteur de l'habitation.

2. et 3. Est abordable tout logement que peuvent s'offrir les ménages locataires de taille et de composition diverses faisant partie des trois quintiles inférieurs du revenu des ménages dans la région de Toronto.

4. Il serait préférable d'obtenir les données de la ville, car on observe des différences importantes entre les données de la ville et celles de la RMR.

5. Il s'agit uniquement des données du Cityhome, organisme de logement sans but lucratif à Toronto. Avec le temps, on pourrait obtenir des données sur tous les logements subventionnés à Toronto, y compris les coopératives d'habitation et les immeubles appartenant au Metro Toronto Housing Authority dans la ville même.

6. Selon le recensement des États-Unis de 1990, une grande partie des itinérants ne sont pas encore dénombrés. Cette situation dépend de la définition de l'itinérance. La définition adoptée par les Nations-Unies tient compte des personnes vivant dans la rue et de celles habitant des logements insalubres, dépourvus d'eau saine, dont l'occupation n'est pas garantie et qui n'assurent pas la sécurité personnelle, de même que les logements inabordables ou loin de l'emploi, des services d'éducation et des soins de santé.

Tableau B-5 (suite)
Logement

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Mieux-être social (suite)					
Action sociale					
7. % d'occupants participant à une association de résidents ou de contribuables	N./D.	Ville			Difficile
Intégrité environnementale					
Densité/conception					
8. Densité de la population	6540,3/km2	Ville	1991	5 ans	Facile
Vivabilité du quartier					
9. S./O.					
Efficacité énergétique					
10. Perte énergétique des immeubles résidentiels					N./D.

Source :

6. Ville de Toronto, Department of Public Health.
8. Recensement du Canada de Statistique Canada.
10. Ville de Toronto, Department of Public Works and the Environment.

Commentaires :

7. Ces données sont présentement compilées et seront éventuellement disponibles.
8. La densité varie d'un endroit à l'autre dans la ville et davantage dans la région.
9. L'élaboration de mesures sur la vivabilité des quartiers s'impose.
10. Dans le cadre d'une étude qui sera réalisée en 1994, un sondage sur les pertes thermiques (murs et fenêtres) sera mené. On prévoit qu'un indicateur de cette mesure sera établi.

Tableau B-6
Transport

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Vitalité économique					
Dépenses publiques					
1. % consacré aux transports en commun	40 %	Métropole	1992	Annuel	Difficile
2. % consacré aux transports privés					N./D.
Congestion					
3. Véhicules entrant dans la ville par mode de transport par jour		Centre ville	1991	bisannuel	
Voitures et taxis	704 704				
Autobus et tramways	7 308				
Camions	92 119				
Bicyclettes	29 099				
Total	833 230				
Sécurité					
4. % de gens estimant les transports en commun non sûrs	N./D.	Métropole	1992	Annuel	Facile
5. Nombre de crimes violents commis dans les transports en commun	762	Métropole	1992	Annuel	Facile
6. Nombre d'accidents impliquant :					
des piétons	12,5 %	Ville	1991	Annuel	Facile
des cyclistes	17 %	Ville	1991	Annuel	Facile

Source :

1. et 2. Toronto Transit Commission.
3. Ville de Toronto, Department of Public Works and the Environment.
4. et 5. Toronto Transit Commission.
6. Ville de Toronto, Department of Public Works and the Environment.

Commentaires :

1. et 2. Indique dans quelle mesure le contribuable subventionne les transports privés et en commun.
1. et 2. Présentement, on ne dispose que de données sur le pourcentage du budget de la TTC non alimenté par des revenus. Il vaudrait mieux obtenir des données sur l'ensembles des budgets des transports en commun dans la Région du Grand Toronto et des données comparatives semblables sur les transports privés, lesquelles pourraient comprendre le coût des routes, le coût d'administration des immatriculations et le coût des facteurs externes. Pollution Probe a produit, en 1991, un rapport sur les coûts reliés à l'automobile; on pourrait en mettre au point les méthodes en vue d'autres applications.
3. Mesure du nombre de véhicules entrant au centre-ville. Cette mesure ne tient compte que des véhicules franchissant le cordon du centre-ville. Il s'agit également d'un indice de l'iniquité dans l'espace routier réservé aux divers modes de transport.
4. Question 26C du sondage sur les attitudes du public réalisé par la TTC et demandant aux répondants d'évaluer sur une échelle de 1 à 5 la sécurité des transports en commun.
5. On peut trouver des statistiques sur d'autres types de crimes.

Tableau B-6 (suite)
Transport

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Mieux-être social					
Options					
7. Personnes qui préfèrent utiliser les transports en commun	54 %	Métropole	1989	Annuel	Facile
Équité					
8. Répartition des modes de transport dans le centre-ville :					
Automobiles et taxis	956 193	Centre-ville	1991	Bisannuel	Facile
Autobus et tramways	149 283				
Métro	644 304				
Trains de banlieue	73 558				
Camions	101 331				
Bicyclettes	29 099				
Total	1 953 758				
9. % des demandes de transport adapté satisfaites	92,7 %	Métropole	1991	Annuel	Facile
Intégrité environnementale					
Consommation					
10. % de la population vivant et travaillant dans la ville		Ville			
11. Émissions de CO_2 des véhicules	1,8 million tonnes	Ville	1988	Annuel	Facile
12. Nombre d'occupants par automobile	1,26	Centre-ville	1991	Bisannuel	Facile
13. Trajet des véhicules en km	36 millions	Métropole	1991	Estimation	Difficile

Source :

7. Toronto Transit Commission.
8. Ville de Toronto, Department of Public Works and the Environment.
9. Toronto Transit Commission.
10. Ville de Toronto, Planning and Development Department.
11. Ville de Toronto, Department of Public Works and the Environment.
12. Ville de Toronto, Department of Public Works and the Environment.
13. Municipality of Metropolitan Toronto, Planning Department.

Commentaires :

7. Sondage téléphonique auprès des résidents de la métropole mettant en corrélation l'accès à une voiture au mode de déplacement privilégié. Cette information pourrait ne plus être recueillie dans les prochains sondages.
9. N'est peut-être pas le meilleur indicateur de l'accessibilité des transports en commun pour les personnes handicapées.
13. Estimations approximatives reposant sur le compte cordon. On élabore présentement une meilleure méthode d'évaluation.

Tableau B-7
Sécurité

Mesure	Données	U.T.	Année	Fréquence	Collecte des données
Mieux-être social					
Fréquence					
1. Crimes violents par 10 000 habitants	134,6	Métropole	1990	Annuel	Facile
2. Nombre d'homicides et de tentatives d'homicide	187	Métropole	1991	Annuel	Facile
3. Nombre d'agressions non sexuelles	24 538	Métropole	1991	Annuel	Facile
4. Nombre d'agressions sexuelles					
5. Nombre de cas de violence familiale signalés à la police	3 841	Métropole	1991	Annuel	Facile
6. Nombre d'enfants maltraités signalés à la police	3 293	Métropole	1992	Annuel	Facile
7. Nombre d'agressions homosexuelles signalées au 519 Church Street	131	Inconnu	1990-1991	Annuel	Facile
8. Nombre annuel d'appels de victimes de viol reçus au Toronto Rape Crisis Centre	10 000	Inconnu		Annuel	Facile
9. Nombre d'appels de femmes victimes de viol (ligne d'aide)	9 164	Inconnu	1991	Annuel	Facile
10. Nombre de rapports d'enfants maltraités aux CAS, CCAS et JFCS	1 500	Inconnu	1990	Annuel	Facile
11. Nombre de crimes contre la propriété	5 602	Métropole	1991	Annuel	Facile
Perception					
12. % des personnes ayant peur de marcher seules la nuit	37 %	Métropole	1991	Annuel	Facile
Qualité		Ville	1991	Unique	Facile
13. % de personnes dont la crainte les empêche d'utiliser les parcs					

Source :

1 à 6 et 11. Metropolitan Toronto Police Department.
7. Centre communautaire du 519 Chruch Street.
8. Toronto Rape Crisis Centre.
9. Assaulted Women's Helpline.
10. Children's Aid Society, Catholic Children's Aid Society and Jewish Family Services.
12. Metropolitan Toronto Police Department.
13. Ville de Toronto, Department of Parks and Recreation.

Commentaires :

Pour plusieurs raisons, les statistiques policières ne brossent pas toujours un tableau complet du niveau de sécurité et de sûreté dans une collectivité. Il importe de recourir à d'autres sources de données telles que le nombre de crimes signalés à des centres ou des organismes communautaires.

ANNEXE C

ESSAI PILOTE DES INDICATEURS SUR LA QUALITÉ DE VIE

FORT MCMURRAY, ALBERTA
JUIN 1993

Rédigé par la Ville de Fort McMurray
Services d'aménagement
division de la planification

Zone d'étude

La zone d'étude de l'essai pilote des indicateurs sur la qualité de vie mené par la ville de Fort McMurray englobe toute la municipalité.

La ville de Fort McMurray est située à 450 km au nord-est d'Edmonton, Alberta (voir les annexes 1A et 1B). Selon le recensement fédéral de 1991, la ville compte 34 706 habitants. La population de Fort McMurray est jeune, seulement 4 p. 100 des résidents étant âgés de plus de 55 ans. Les employeurs les plus importants du secteur sont les usines de traitement de sables pétrolifères (industrie primaire) qu'exploitent Syncrude Canada Ltd. et Suncor Inc. Oil Sands Group, lesquels produisent 15 p. 100 de l'approvisionnement en pétrole au Canada. En juin 1993, l'effectif global de ces deux sociétés s'élevait à 6 880 travailleurs.

La communauté a tenté de diversifier son économie afin d'y inclure le tourisme et des industries axées sur les ressources forestières. Le tourisme injecte environ 20 millions de dollars dans l'économie régionale. Récemment, l'industrie forestière a pris de l'importance en raison de l'expansion de l'usine de pâte Alberta Pacific près d'Athabasca (l'une des plus grandes usines du genre au Canada) à 219 km au sud de Fort McMurray et de la remise à neuf, en janvier, d'une scierie à 119 km au sud de la ville.

Au fil des ans, Fort McMurray, qui s'est acquis la réputation de grande ville en 1980, a perdu l'image de ville-champignon à la suite de grands courants migratoires au début des années 1970 au profit d'une réputation de centre régional établi, un nombre croissant de résidents ayant décidé d'y habiter plus longtemps, d'y fonder une famille et, dans certains cas, d'y vivre leur retraite au sein de la communauté. Cette ville s'est engagée dans de nombreuses initiatives dont Healthy Cities, Winter Cities et Safe Cities.

Équipe affectée à l'étude

L'équipe affectée à l'étude se compose de deux (2) personnes oeuvrant au sein de la division de la planification de la ville. Ces deux personnes ont consacré environ 30 à 40 p. 100 de leur temps à l'étude (soit l'équivalent d'environ une année-personne à temps plein pendant un mois), car elles devaient assumer d'autres responsabilités au sein de la division de la planification. Parmi ces autres responsabilités, mentionnons les activités quotidiennes de développement, les opérations de lotissement, la rédaction de rapports et l'organisation des activités de La Semaine de l'environnement.

La ville a également conclu un accord de partenariat avec des organisations et des industries importantes pour faciliter la collecte des données.

Méthode adoptée pour l'étude

Les résultats de notre recherche ont été influencés par les facteurs suivants:

- délais pour la réalisation de l'étude;
- première participation à une analyse de la qualité de la vie;
- temps que les employés ont pu consacrer à l'étude;
- restrictions budgétaires.

La méthode que nous avons adoptée pour réaliser l'étude était fort simple. Dès le début, nous avons pensé utiliser le Modèle d'orientation communautaire de l'environnement habité (MOCEH) dont il est question dans la publication de la SCHL intitulée Modélisation des indicateurs sur la qualité de vie au Canada: une étude de faisabilité (pages 27 à 48 et 59 à 68) pour tenter de recueillir des données sur tous les indicateurs mentionnés dans le modèle à un coût minimal.

Disponibilité des données

Initialement, nous espérions utiliser les données du recensement fédéral de 1991 conjointement avec les données de notre recensement municipal de 1989 et les données récentes fournies par les services municipaux et nos partenaires dans ce projet. Nous estimions que ces données nous brosserait le tableau de la ville le plus actuel et précis qui soit.

Malheureusement, une grande partie des données du recensement de 1991 n'ont pas été publiées et ne seront pas disponibles avant septembre 1993. Par conséquent, nous utilisons les données recueillies entre 1986 et 1993. Cette solution de rechange a donné une image quelque peu infidèle de la ville en ce qui concerne les conditions

actuelles, en particulier la situation de l'emploi et du commerce.

La répartition des données par organismes provinciaux et fédéraux a également compliqué notre collecte de données. Certaines données utilisées (par exemple les données sur les taux de suicide et de mortalité et sur l'indice du coût de la vie) étaient disponibles uniquement à l'échelle provinciale mais non à l'échelle locale. D'autres données n'étaient disponibles qu'à l'échelle régionale et ne se présentaient pas sous le format prescrit dans le modèle. Finalement, nous avons trouvé difficile d'obtenir des données concernant l'aide sociale et les dépenses en aide sociale en raison de la confidentialité des renseignements.

Toutefois, nous avons été satisfaits du volume de données que nous avons pu recueillir en si peu de temps. Nous avons pu recueillir 100 p. 100 des données nécessaires dans le cas des indicateurs sur le logement, l'utilisation des terrains, le transport, l'environnement naturel, les loisirs et le crime et la sécurité. Quant aux autres indicateurs, nous n'avons pas été aussi chanceux, mais nous avons pu en recueillir 73 p. 100 pour l'emploi et le commerce, 67 p. 100 pour la santé, 92 p. 100 pour l'éducation et 60 p. 100 pour l'aide sociale.

En général, la collecte de données était infructueuse, lorsqu'il n'y avait pas de données spécifiques sur Fort McMurray, qu'elles n'existaient pas dans la présentation suggérée par le modèle ou que la source d'information refusait de nous les fournir.

Résultats

Les résultats de la recherche entreprise dans le cadre de l'essai pilote sont présentés à l'Annexe 3.

Conclusions

En général, nous avons trouvé l'exercice à la fois stimulant et frustrant. La réalisation de la recherche nous a permis de recueillir beaucoup de données pertinentes à la mise à jour de notre plan municipal général en cours. La recherche nous a également permis de relever certains facteurs que nous estimions intéressants et que nous examinerons probablement plus à fond:

- liste d'attente assez longue pour des logements subventionnés dans la ville;
- peu de passagers pour le transport en commun de la ville;
- pourcentage de terrains utilisés à des fins institutionnelles assez élevé;
- peu de changements dans le nombre d'établissements commerciaux compte tenu de la conjoncture économique actuelle;
- volume élevé des déchets solides produits par la communauté;
- faible taux de décrochage dans les établissements scolaires;
- manque d'intérêt à l'égard des soins de santé à long terme;
- pourcentage élevé d'étudiants inscrits à des cours d'immersion en français;
- nombre élevé des activités récréatives disponibles.

La recherche a également fait ressortir des lacunes dans notre base de données actuelle.

Les frustrations que nous avons éprouvées dans la réalisation de la recherche concernaient notamment les questions suivantes:

1. Le temps disponible que les employés ont pu consacrer à la recherche, et en particulier à l'examen et à la vérification des données, a été limité en raison d'autres responsabilités quotidiennes. Le projet a nécessité plus de travail que nous ne l'avions prévu et constituait un ajout de dernière minute à notre programme de travail de 1993.
2. La limitation des ressources financières a restreint le nombre de demandes de recherche spécifiques que nous avons pu adresser à Statistique Canada et à Emploi et Immigration Canada. Pour obtenir certaines données, nous avons dû effectuer des traitements informatiques spéciaux qui, à notre avis, ont été coûteux.
3. La présentation de certaines données disponibles auprès de Statistique Canada et d'Emploi et Immigration Canada posaient problème (c'est-à-dire le fait que les données étaient disponibles uniquement à l'échelle provinciale ou régionale).

Nous croyons que la plupart des petites municipalités connaîtront des problèmes analogues.

En ce qui concerne le MOCEH lui-même, nous pouvons tirer les conclusions suivantes:

- Pour de nombreuses petites municipalités (10 000 habitants ou moins), on peut réduire les possibilités d'application du modèle parce que:

  - les ressources humaines et financières de ces municipalités limiteraient leur capacité de recherche;

  - le volume des données facilement disponibles relatives aux indicateurs mentionnés dans le modèle et spécifiques à une petite municipalité particulière peut être limité;

  - le nombre de rajustements qu'il peut être nécessaire d'apporter aux indicateurs compte tenu des données limitées disponibles sur les petites municipalités pourrait réduire considérablement l'efficacité du modèle.

- Les données recueillies relativement au modèle doivent concerner une période précise qui coïncide avec la publication des données sur le recensement afin que le modèle reflète le plus précisément possible la situation de la communauté à un moment spécifique relatif aux facteurs extérieurs et afin de tirer le meilleur parti possible des données sans engager de dépenses excessives. Par exemple, les travaux de recherche auraient dû être réalisés après la publication de davantage de données sur le recensement de 1991, c'est-à-dire en septembre 1993. Cela refléterait peut-être davantage la conjoncture économique actuelle.

- On devrait peut-être ajouter en tant qu'indicateurs spécifiques certaines données relatives à la situation économique et sociale locale (c'est-à-dire la répartition par groupes d'âge, la croissance démographique, les divorces, les familles monoparentales, le revenu par rapport aux capitaux propres, l'engagement des bénévoles et des groupes communautaires, la dette municipale, l'assiette fiscale et la dette à la consommation). Par exemple, certaines de nos sources de données plus officieuses laissent supposer qu'on trouve un nombre très élevé de familles perturbées au sein de la ville en raison de taux supérieurs de divorce et de séparation et du nombre de familles constituées de deux soutiens de famille. D'après ces sources de données, la dette à la consommation serait plus élevée que la moyenne dans cette ville. D'autres sources ont révélé un taux de bénévolat extrêmement élevé en ce qui concerne les activités communautaires.

- Selon nous, le modèle serait assez abordable à long terme, exception faite, peut-être, des petites municipalités urbaines et rurales où un fort pourcentage des données requises par le MOCEH ne sont pas disponibles et engagent des coûts initiaux supérieurs de démarrage. Toutefois, comme c'est le cas pour n'importe quel système de données, la collecte des données devrait être faite à intervalles réguliers non seulement pour assurer la pertinence des données et faciliter la définition des tendances, mais encore pour réduire au minimum les coûts d'utilisation du modèle.

- En général, les données du modèle sont pertinentes; toutefois, nous estimons que certaines questions étaient quelque peu vagues pour ce qui est de préciser la réponse à donner. Par exemple, dans la rubrique crime et sécurité, la question relative à l'étendue et à la portée des services de sécurité soulevait le problème de savoir si la réponse devait être simplement quantitative (c'est-à-dire le nombre d'employés, de véhicules, etc.) ou plus descriptive et inclure certaines valeurs qualitatives. Par conséquent, nous suggérons qu'on fournisse un lexique avec le modèle afin d'assurer une certaine uniformité dans les données recueillies par les utilisateurs.

- Néanmoins, la plupart du temps les questions étaient assez simples.

- Toutefois, comme nous l'avons mentionné, certaines questions nécessitaient des rajustements afin de tenir compte de la présentation des données disponibles. Par exemple, dans la rubrique emploi et commerce, les données de Statistique Canada ne permettaient pas de répartir les travailleurs âgés de 15 ans ou plus. Elles ne fournissaient que les pourcentages chez les travailleurs âgés de 25 ans ou plus.

- Nous avons également remarqué que certaines données comme les taux de naissance, les taux de mortalité et l'indice du coût de la vie n'étaient disponibles qu'à l'échelle provinciale. Elles ne se rapportaient donc pas nécessairement à notre ville compte tenu de sa jeune population et de son isolement relatif.
- Si l'on y accorde le temps et le soin voulus, le modèle et en particulier les indicateurs spécifiques peuvent certainement être adaptés à la situation locale et à la disponibilité des données. Toutefois, une exagération dans l'adaptation par manque de disponibilité des données peut sérieusement nuire à l'utilité et à l'applicabilité du modèle, ce qui arrive parfois dans les petites municipalités urbaines et rurales.
- Nous croyons que le modèle vient compléter les enquêtes qualitatives ou supplémentaires et ne les remplace pas. Les observations faites par le public constituent la principale source servant à déterminer la qualité de la vie dans la communauté, et elles le seront toujours. Le modèle facilitera toutefois cette tâche parce qu'il se concentre sur certaines questions dont il faudrait peut-être discuter.
- Jusqu'à un certain point, le modèle fournit vraiment une mesure de la qualité de vie de la communauté, mais, comme nous l'avons mentionné, d'autres indicateurs spécifiques (c'est-à-dire les taux de divorce, les finances municipales, la dette à la consommation, les taux de bénévolat) combinés aux observations faites par le public peuvent être nécessaires pour obtenir une mesure réaliste.
- Sans ces autres mesures, le modèle fournit peut-être une mesure de la hqualité de la villei plutôt que de la hqualité de viei au sein de la ville.
- À lui seul, le modèle ne serait pas assez utile pour fournir une orientation dans l'élaboration de plans officiels d'aménagement, de plans stratégiques et de budgets. Lorsqu'il est utilisé conjointement avec les observations faites par le public et les administrateurs élus, le modèle constitue certainement une bonne base pour l'élaboration de plans d'aménagement, de budgets et de programmes. Par exemple, la ville peut vouloir revoir sa façon d'aborder le système de transports en commun compte tenu du nombre peu élevé de passagers et peut-être commencer également à envisager d'offrir plus de logements subventionnés.
- Malgré le volume des données quantitatives fournies par le MOCEH et tout autre modèle à ce sujet, il est peu probable que la prise de décisions sur le plan politique soit touchée. D'après notre expérience, il semble que la prise de décisions politiques à tous les paliers, mais en particulier au palier municipal, relève davantage d'une hintuitioni de ce qu'est la communauté que de l'analyse de données statistiques.
- Bien que nous reconnaissions le fait que le MOCEH n'a pas été conçu pour coter ou classer les communautés, nous estimons vraiment qu'il faut établir quelques normes générales permettant à une communauté de comparer ou de mesurer sa hqualité de viei particulière. Nous croyons également qu'il faut établir un calendrier périodique de mise à jour des divers indicateurs utilisés dans le modèle afin de permettre aux communautés de mesurer les changements et d'agir en conséquence pour faciliter le maintien et l'amélioration de la qualité de vie.

Sources de données

Parmi les sources de données utilisées, mentionnons les suivantes:

- Alberta Education
- Ville de Fort McMurray - recensement municipal de 1989
- Ville de Fort McMurray (tous les services)
- Système de données informatisées sur les terrains de la ville de Fort McMurray
- Comité des services de sinistre
- Répertoire commercial et enquête de conjoncture de la ville de McMurray
- Écoles catholiques de Fort McMurray
- Organisme responsable du logement à Fort McMurray
- Groupe de recyclage du papier à Fort McMurray

- Écoles publiques de Fort McMurray
- Chambre immobilière de Fort McMurray
- Hôpital régional de Fort McMurray
- Comité régional de coordination de la qualité de l'air et Alberta Environmental Protection
- Gendarmerie royale du Canada (détachement local)
- Statistique Canada - recensement de 1986
- Statistique Canada - recensement de 1991
- Suncor Inc. Oil Sands Group
- Syncrude Canada Ltd.
- Commission des accidents du travail

Figure C-1
Situation des zones à l'étude sur la carte nationale

Figure C-2
Situation des zones à l'étude sur la carte provinciale

Figure C-3
Zone à l'étude

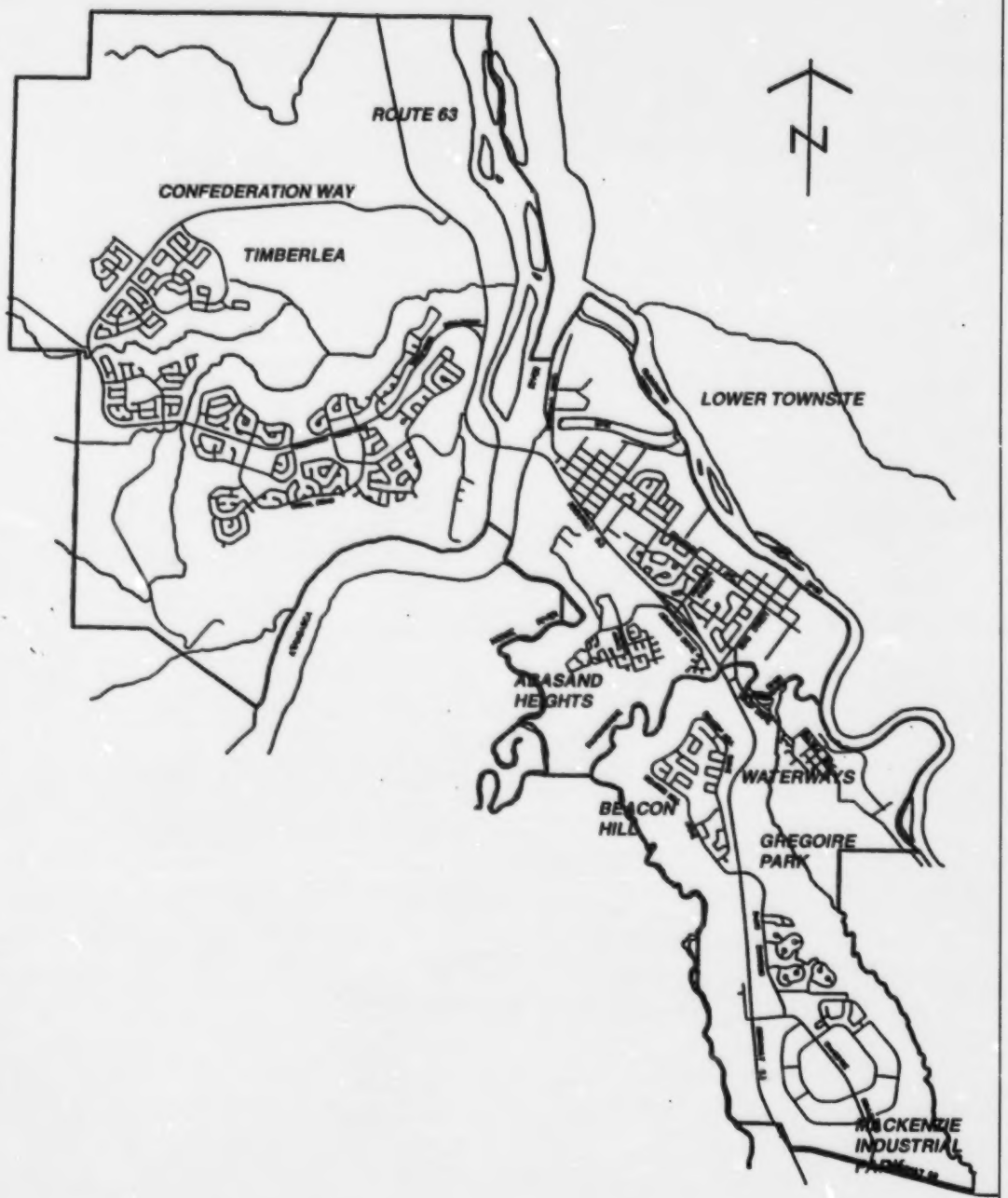

Tableau C-1
Indicateurs de la qualité de vie de l'essai pilote dans la ville de Fort McMurray

INDICATEUR	STATISTIQUE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	SOURCE
Logement			
Logement construits par an	19	1992	Fort McMurray Development Services
Valeur des permis de construire par habitant	61,56 $	1992	Fort McMurray Planning, 1991
% des locataires dont le loyer brut dépasse 30 % du revenu actuel	5,4 %	1986	Statistique Canada
% des propriétaires-occupants dont les dépenses de logement dépassent 30 % du revenu	4,6 %	1986	Recensement de 1986, Statistique Canada
Prix moyen des lots résidentiels viabilisés	35 000 $	1993	Alberta Municipal Affairs[1]
Nombre moyen de personnes par pièce	0,50	1986	Recensement de 1986 de Statistique Canada
% des logements ayant besoin de réparation majeures	30 %[2]	1993	Estimations des Fort McMurray Building Inspections
Temps d'attente pour les nécessiteux	3 mois Nombre de personnes sur la liste d'attente 100 FMHA[3] – 161 logements AMA[4] – 60 logements	1993	Fort McMurray Housing Authority, estimations
Densité de population par km^2 dans les zones résidentielles	617,40	1986	Recensement de 1986, Statistique Canada
Gradient de densité	1,2 à 12,5 pp ha	1993	Fort McMurray Planning Division
Grandeur moyenne des lots	451,95 m^2	1991	Fort McMurray Planning Division
Coût moyen des lots commerciaux et industriels viabilisés	55 000 $	1993	Fort McMurray Planning Division
Droit d'aménagement foncier	Fluctue selon les besoins en services. Moyenne difficile à établir.	1993	Fort McMurray Planning Division
Distance moyenne par rapport aux espaces verts dans la ville	300m	1993	Fort McMurray Planning Division
Utilisation du sol			
Différence par rapport aux espaces verts/parcs	0 à 500	1993	Fort McMurray Planning Division
% des ménages à moins de 1 km d'un terrain de jeu, d'une école primaire, des services locaux	94 %	1993	Fort McMurray Planning Division
Nombre et superficie des parcs et des aires de loisirs par habitant	5/1000 2 acres/1000	1993	Fort McMurray Planning Division
Longueur moyenne de l'îlot de maisons	328 m	1993	Fort McMurray Parks Division
Indice de la combinaison des utilisations du sol	Résidences 16,3 % Industries 3,4 % Commerces 24,2 % Institutions 36,6 % Espaces verts 19,5 %	1993	Fort McMurray Planning Division

Tableau C-1
Indicateurs de la qualité de vie de l'essai pilote dans la ville de Fort McMurray

Remarques :

1. La plupart des terrains résidentiels dans la ville appartiennent au gouvernement albertain et sont aménagés par ce dernier.
2. Le réglage des chaudières explique en grande partie le pourcentage élevé de réparations.
3. FMHA – Fort McMurray Housing Authority.
4. AMA – Alberta Municipal Affairs.

Tableau C-1 (suite)
Indicateurs de la qualité de vie de l'essai pilote dans la ville de Fort McMurray

INDICATEUR	STATISTIQUE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	SOURCE
Utilisation du sol (suite)			
Combinaison des âges des immeubles (logements)	25 ans - 1,5 % 15 à 25 ans - 98,5 % 5 ans - 26,4 %	1986	Statistique Canada
Nombre de logements par hectare	1,8 log./ha	1993	Fort McMurray Planning Division
Quantité de terrains viabilisés vacants pour utilisation commerciale et industrielle	Ind. 77,42 ha	1993	Fort McMurray Planning Division
Temps moyen d'approbation des permis de construire	20 jours	1993	Fort McMurray Building Inspections
Transports			
% des dépenses publiques consacrées aux transports en commun, y compris à l'infrastructure (non courante)	1,2 %	1993	Fort McMurray Engineering Services
Dépenses d'entretien des rues par habitant par habitant	988,30 $	1993	Fort McMurray Engineering Services
% de la population vivant et travaillant dans la ville	53 %	1989	Recensement de 1989, Fort McMurray
Distance ou temps de déplacement pour les transports commun	Moyenne 400 km	1993	Fort McMurray Engineering Department
% du kilométrage des rues desservi par les transports en commun	60 %	1993	Fort McMurray Engineering Department
Transports en commun pour les handicapés	Aucun		Fort McMurray Engineering Department
Nombre de crimes dans les transports en commun	66	1993	Fort McMurray Engineering Department
Immatriculation de véhicules automobiles par habitant	1,60	1989	Recensement de 1989, Fort McMurray
% de la population utilisant les transports en commun	8,5 %	1993	Fort McMurray Engineering Services
Environnement naturel			
Particules en suspension dans l'air[1]	0,07 (coh)	1992	Alberta Environmental Protection
Concentration atmosphérique en			
NO_2,	0,09/ppm	1992	Alberta Environmental Protection
SO_2	0,006/ppm	1992	
CO_2	N./D.		Alberta Environmental Protection
Qualité de l'eau	Voir tableau ci-joint	1993	Fort McMurray Utilities Division
Kg de déchets par personne par an	770,15 kg/an	1992	Fort McMurray Utilities Division
Volume de déchets urbains produits par les secteurs industriels[2]	19 000 tonnes/an	1992	Fort McMurray Utilities Division
% de déchets urbains recyclés et commercialisés[3]	Batteries usagées 2 500/an	1992	Fort McMurray Utilities Division
	Huile recylée 200 000 l/an	1992	Fort McMurray Utilities Division
	Journaux et autres papiers 500 tonnes/an	1993	Community paper Recycling Programme

Tableau C-1 (suite)
Indicateurs de la qualité de vie de l'essai pilote dans la ville de Fort McMurray

% de la superficie du sol conservé dans son état "naturel"	54 %	1993	Fort McMurray Planning Division

Remarques :

1. L'indice des particules en suspension dans l'air n'étant pas disponible, nous avons utilisé le coefficient de transmission à la place.
2. Comprend les déchets commerciaux et industriels.
3. Pourcentage des déchets urbains recyclés non disponible.

Tableau C-1 (suite)
Indicateurs de la qualité de vie de l'essai pilote dans la ville de Fort McMurray

INDICATEUR	STATISTIQUE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	SOURCE
Emploi et commerce			
Investissement fédéral et provincial dans la municipalité	N./D.		
Richesse des ménages	N./D.		
Fréquence des faibles revenus:			
Familles économiques	51, %	1986	Recensement de 1986, Statistique Canada
Célibataires	20,2 %		
Taux de chômage	6,0 %	1991	Recensement de 1991, (Région économique 880)
Salaires annuels moyens	30 700 $	1989	Statistique Canada, Données sur les petites administrations
Nombre total de postes vacants dans le quartier local	N./D.	1991	Emploi et Immigration Canada (Bureau de Fort McMurray)
% de postes spécialisés, semi-spécialisés et non spécialisés vacants	N./D.		
% de postes vacants d'employés de bureau, de vendeurs, de cadres et de professionnels	N./D.		
Indice du coût de la vie	1,5 %	1991	Recensement de 1991, Statistique Canada (Alberta)
Ventes au détail par employé	N./D.		
Variation nette du nombre d'établissements commerciaux	3	1993	Emploi et Immigration Canada (Bureau de Fort McMurray)
Nombre d'établissements de commerce de détail par habitant	9/1000	1993	City of Fort McMurray Business Directory/Survey
Grands magasins par habitant	0,12/1000	1993	Fort McMurray Planning Division
Mails commerciaux par ville	5	1993	Fort McMurray Planning Division
% de la population active de 15 ans + employé dans 8 grands secteurs			
Industries primaires (A, B, C et D)	32,5 %	1986	Recensement de 1986, Statistique Canada
Manufactures (E)	2,3 %		
Construction (F)	9,1 %		
Transport et entreposage, communications et autres services publics (G et H)	3,9 %		
Commerce (I et J)	13,9 %		
Finances, assurance et agents immobiliers (K et L)	3,7 %		
Services gouvernementaux (N)	4,7 %		
Autres secteurs de services (M, O, P, Q et R)	27,7 %		
% de la population active dans les minorités	N./D.		
% de la population active chez les 15 à 24 ans	89,1 %	1986	Recensement de 1986, Statistique Canada
% de la population active chez les femmes de 25 ans +	83,3 %		

N./D. = Non disponible pour Fort McMurray

Tableau C-1 (suite)
Indicateurs de la qualité de vie de l'essai pilote dans la ville de Fort McMurray

INDICATEUR	STATISTIQUE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	SOURCE
Emploi et commerce (suite)			
% de la population active chez les femmes de 25 ans +	67,4 %	1986	
% de la population active chez les hommes de 25 ans +	90,8 %	1986	
% de la population active chez les hommes de 25 ans +	N./D.	1989	
% des emplois qui sont à plein temps	86,14 %	1989	Recensement municipal de 1989 de Fort McMurray
% de la population active qui est syndiquée	34,7 %	1991	Recensement de 1986, Statistique Canada
Taux de chômage des femmes	9,1 %	1986	Recensement de 1986, Statistique Canada
Taux de chômage des hommes	12,1 %	1986	Recensement de 1986, Statistique Canada
Taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans	10,7 %	1986	Recensement de 1986, Statistique Canada
Santé			
Nombre de lits d'hôpital par habitant	4/1000	1993	Fort McMurray Regional Hospital
% de lits d'hôpital pour soins de courte durée et soins chroniques par habitant	00 % 4/100	1993	Fort McMurray Regional Hospital
Nombre de médecins par habitant	1/1000	1993	Fort McMurray Regional Hospital
Nombre de centres ou de lits de soins communautaires par habitant	0	1993	Fort McMurray Regional Hospital
Nombre de travailleurs de la santé publique par habitant	2,6/1000	1993	Fort McMurray Health Unit & Mental Health Clinic
Taux de mortalité infantile	N./D.		
Taux de mortalité corrigés en fonction de l'âge pour les hommes et pour les femmes	N./D.		
Nombre de conseils scolaires (publics et séparés)	2	1993	Fort McMurray Public Schools Fort McMurray Catholic Schools
Nombre d'écoles privées	2	1993	Provincial Ministry Education
% et genre de services supplémentaires d'enseignement			
Écoles publiques	N./D.		Fort McMurray Public Schools
Taux de suicide	N./D.		
Demandes d'indemnités d'accident du travail	484	1992	Commission des accidents du travail
Éducation			
Ratio élèves-maître : niveau primaire, secondaire			

N./D. = Non disponible pour Fort McMurray

Tableau C-1 (suite)
Indicateurs de la qualité de vie de l'essai pilote dans la ville de Fort McMurray

INDICATEUR	STATISTIQUE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	SOURCE
Éducation (suite)			
Écoles publiques			
niveau primaire	18,5/1	1993	Fort McMurray Public Schools
niveau secondaire	21,5/1	1993	Fort McMurray Public Schools
Écoles catholiques: niveaux primaire et secondaire	18,2/1	1992	Fort McMurray Catholic Schools
Dépenses pour l'éducation par le conseil scolaire			
Écoles publiques			
Éducation	19 090 000 $	1992	Fort McMurray Public Schools
Dépenses totales	33 235 000 $		
Écoles catholiques			
Éducation	15 142 636 $	1992	Fort McMurray Catholic Schools
Dépenses totales	25 560 709 $	1992	
Taux de décrochage au niveau secondaire			
Écoles publiques	6 %	1991-1992	Fort McMurray Public Schools
Écoles catholiques	9,2 %	1993	Fort McMurray Catholic Schools
Nombre d'écoles primaires, secondaires			
Primaires			
Écoles publiques	10	1993	Fort McMurray Public Schools
Écoles catholiques	7	1993	Fort McMurray Catholic Schools
Secondaires			
Écoles publiques	2		Fort McMurray Public Schools
Écoles catholiques	1		Fort McMurray Catholic Schools
Nombre de conseils scolaires (publics et séparés)	2	1993	Fort McMurray Public Schools Fort McMurray Catholic Schools
Écoles privées	2	1993	Provincial Ministry of Education
% et genre de services supplémentaires d'enseignement			
Écoles publiques	N./D.		Fort McMurray Public Schools
Écoles catholiques			
Enseignement à domicile par les parents	0,3 %	1993	Fort McMurray Catholic Schools
Youth Assessment Centre	0,4 %	1993	Fort McMurray Catholic Schools
Enseignement coopératif	1,0 %	1993	Fort McMurray Catholic Schools
Total	1,7 %	1993	Fort McMurray Catholic Schools
% d'élèves en programme de difficulté d'apprentissage			
Écoles publiques	3,5 %	1993	Fort McMurray Public Schools
Écoles catholiques	1,2 %	1993	Fort McMurray Catholic Schools
% d'élèves en immersion en français			
Écoles publiques	9,39 %	1993	Fort McMurray Public Schools
Écoles catholiques	13,90 %	1993	Fort McMurray Catholic Schools

N./D. = Non disponible pour Fort McMurray

Tableau C-1 (suite)
Indicateurs de la qualité de vie de l'essai pilote dans la ville de Fort McMurray

INDICATEUR	STATISTIQUE	ANNÉE DE RÉFÉ-RENCE	SOURCE
Éducation (suite)			
% de la population de 25 ans + avec diplôme d'études secondaires	32,8 %	1986	Recensement de 1986, Statistique Canada
% de la population de 25 ans + avec diplôme universitaire	8,7 %	1986	Recensement de 1986, Statistique Canada
% de la population de 25 ans + avec certificat d'études collégiales	24,4 %	1986	Recensement de 1986, Statistique Canada
Loisirs			
Dépenses par habitant pour les parcs et les loisirs	139,16 $	1993	Fort McMurray Parks Division
Piscines par habitant	0,5/10 000	1993	Fort McMurray Recreation & Culture Division
Terrains de tennis par habitant	0,7/10 000	1993	Fort McMurray Recreation & Culture Division
Arénas par habitant	0,9/10 000	1993	Fort McMurray Recreation & Culture Division
Salles de curling par habitant	0,2/10 000	1993	Fort McMurray Recreation & Culture Division
Terrains de golf par habitant	0,5/10 000	1993	Fort McMurray Recreation & Culture Division
Places assises par habitant (sport)	800/10 000	1993	Fort McMurray Fire Department
Bars de quartier par habitant	3/10 000	1993	Business Directory & Survey
Salles de quilles et lieux d'amusement	4	1993	Business Directory & Survey
Salles de bingo	2	1993	Business Directory & Survey
Théâtres et cinémas par habitant	1/10 000	1993	Business Directory & Survey
Restaurants	60	1993	Business Directory & Survey
Mails commerciaux selon le genre Région Collectivité	 1 4	 1993 1993	 Business Directorty & Survey Business Directory & Survey
Quartier	10	1993	Business Directory & Survey
Clubs de sport et de loisirs par habitant	20/10 000	1993	Fort McMurray Recreation & Culture Division
Clubs jeunesse 16 à 19 ans	3/10 000	1993	Fort McMurray Recreation & Culture Division
Clubs sociaux par habitant	0,5/10 000	1993	Fort McMurray Recreation & Culture Division
Livres de bibliothèque par habitant	1,88	1993	Fort McMurray Public Library
Musées et galeries d'art par habitant	0,5/10 000	1993	Business Directory & Survey
Orchestres symphoniques et compagnies d'opéra1 et de danse	7	1993	Fort McMurray Recreation & Culture Division
Nombre de parcs et de lieux récréatifs et superficie par habitant	300 ha 9/1 000	1993	Fort McMurray Parks Division
Sécurité publique			
Dépenses publiques pour la police par habitant	111,00 $	1992	G.R.C., Division "K"
Dépenses des administrations locales pour la protection-incendie par habitant	134,86 $	1992	Fort McMurray Fire Department

Tableau C-1 (suite)
Indicateurs de la qualité de vie de l'essai pilote dans la ville de Fort McMurray

Population par agent de police	1/1 000	1992	G.R.C. (Fort McMurray)

N./D. = Non disponible pour Fort McMurray

Tableau C-1 (suite)
Indicateurs de la qualité de vie de l'essai pilote dans la ville de Fort McMurray

INDICATEUR	STATISTIQUE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	SOURCE
Sécurité publique (suite)			
Nombre de pompiers par habitant	2/1 000	1992	Fort McMurray Fire Department
Classification de la collectivité aux fins de la protection-incendie	4	1986	Fort McMurray Fire Department
Protection-incendie et ambulance - protection-incendie, services d'urgence, services médicaux et lutte contre les incendies dans les secteurs suivants :	–	1993	Fire & Emergency Services
Secteur 1 1 x autopompe de 1040 gal. imp./min. 1 x grande échelle (840 gal. imp./min.) 1 x dispositif de sauvetage d'une tonne 2 x ambulance			
Secteur 2 1 x autopompe de 1750 gal. imp./min. 1 x autopompe de 840 gal. imp./min. 1 x autopompe de 625 gal. imp./min. Système de communication E911 pour la prévention des incendies			
Secteur 3 1 x autopompe de 1500 gal. imp./min. 2 x ambulance			
Services de police - assurer le maintien de l'ordre et prévenir les crimes	–	1993	G.R.C. (Fort McMurray)
Véhicules de police : 17 véhicules affectés à la municipalité 10 véhicules affectés à la province (dont un bateau et 2 motoneiges)	–		
Services d'application des règlements - assurer le respect de tous les règlements municipaux	–	1993	City of Fort McMurray
Services d'inspection - administrer et appliquer les lois provinciales et municipales sur l'inspection des bâtiments	–	1993	City of Fort McMurray
Services d'aménagement - administrer et appliquer les lois provinciales et municipales sur l'aménagement	–	1993	City of Fort McMurray
Représentants des comités des services de sinistre des organismes suivants : Ville Exploitations de sables bitumineux District en voie d'organisation numéro 18 Alberta Safety Services Fort McKay	–	1993	Disaster Services Committee
Offrir sur place des services d'intervention d'urgence sur appel aux organismes membres des comités.			

Tableau C-1 (suite)
Indicateurs de la qualité de vie de l'essai pilote dans la ville de Fort McMurray

INDICATEUR	STATISTIQUE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	SOURCE
Sécurité publique (suite)			
Regional Air Quality Coordinating Committee - offrir un mécanisme permettant au public, aux autorités et au secteur de régler les problèmes régionaux de qualité de l'air, y compris les organismes suivants : Gouvernement provincial Fort McMurray Exploitations de sables bitumineux Public	–	1993	Regional Air Quality Coordinating Committee
Accidents de la circulation par habitant	19/1 000	1992	G.R.C. (Fort McMurray)
Nombre de crimes violents	604	1992	G.R.C. (Fort McMurray)
Nombre e vols avec effraction	228	1992	G.R.C. (Fort McMurray)
Nombre de crimes contre la propriété	1 718	1992	G.R.C. (Fort McMurray)
Infractions au code criminel	4 700	1992	G.R.C. (Fort McMurray)
Enquêtes sur la drogue	333	1992	G.R.C. (Fort McMurray)
Enquêtes provinciales (dont les enquêtes touchant des cas de toxicomanie et d'infraction à la *Loi sur les boissons alcoolisées*)	2 190	1992	G.R.C. (Fort McMurray)
Collisions	652	1992	G.R.C. (Fort McMurray)
Enquêtes sur les accidents de la circulation	7 214	1992	G.R.C. (Fort McMurray)
Pertes annuelles moyennes par l'incendie : dollars par habitant			
Propriétés	847 567 $	1992	
	24,42 $ par habitant	1992	Fort McMurray Fire Department
Blessures	9	1992	Fort McMurray Fire Department
Décès	0	1992	
Bien-être social			
Taux de chômage hebdomadaire moyen	N./D.		
Nombre de cas de bien-être social	N./D.		
Dépenses annuelles de bien-être social	N./D.	1993	Fort McMurray Planning Division
Nombre d'organismes de service social par habitant	1,2/1000	1993	Fort McMurray Planning Division
Étendue et portée des organismes de service social	44 Depuis les programmes d'aide aux familles jusqu'aux programmes d'aide aux sidatiques		

Remarques :

1. Calibre amateur et semi-professionnel seulement. On ne trouve ni orchestre symphonique, ni troupe de danse ni compagnie d'opéra dans la collectivité.